



HAL
open science

Ce que le développement des funérailles écoresponsables en France révèle du rapport à la mort des Français

Florine Le Moine

► **To cite this version:**

Florine Le Moine. Ce que le développement des funérailles écoresponsables en France révèle du rapport à la mort des Français. Sciences de l'information et de la communication. 2021. dumas-03721230

HAL Id: dumas-03721230

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03721230>

Submitted on 12 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mémoire de Master 2

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication Marque

Option : Marque, innovation et création

Ce que le développement des funérailles écoresponsables en France révèle du rapport à la mort des Français

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Hécate Vergopoulos

Nom, prénom : LE MOINE Florine

Promotion : 2020-2021

Soutenu le : 10/09/2021

Mention du mémoire : Très bien

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier Hécate Vergopoulos, ma tutrice universitaire, pour ses conseils et sa disponibilité durant tout le travail du mémoire. Je tiens également à remercier ma tutrice professionnelle, Déborah Corsy, pour son aide, son écoute et son extrême patience lors de discussions macabres presque quotidiennes.

Je remercie tout particulièrement les personnes qui ont accepté d'être interrogées dans le cadre de ce mémoire et qui lui donnent toute sa valeur. Justine Thiault, Pascal Grillot, Gauthier Feuillepain, Sylvain École, Éléonore Kubik, Raoul Bretzel et Annie Lewis.

J'ai une pensée reconnaissante envers toutes les personnes à qui j'ai parlé de ce travail pendant l'année passée et qui ont chacune, à leur façon, participé à son élaboration.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement Julie Panet pour nos échanges, son intérêt non feint pour ce sujet de mémoire et l'aide précieuse qu'elle m'a apportée.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Introduction..... | 4 |
| I_ Les professionnels de la mort..... | 7 |
| A_ Les écologistes de la mort : des métiers peu connus et reconnus..... | 7 |
| Le secteur funéraire est inconnu et subit une mauvaise réputation | 7 |
| L'engagement écologique des acteurs est plutôt hypothétique | 10 |
| Communiquer sur des offres "sans" plutôt que des offres "plus", adaptation des codes communicationnels du bio dans le funéraire | 13 |
| B_ Exploration au cœur du secteur des professionnels de la mort : un secteur administrativement complexe qui prend sa consistance dans la législation | 15 |
| L'absence d'études et recherches scientifiques faisant autorité à ce sujet traduit une nécessité d'une reconnaissance statistique pour les individus acteurs de ce secteur..... | 15 |
| Histoire du funéraire en France, l'importance de la réglementation et les frictions entre secteur public et secteur privé | 17 |
| Les différentes options pour des funérailles écoresponsables : celles qui sont acceptées légalement en France et celles qui ne le sont pas..... | 21 |
| II_ De nouveaux rites funéraires ?..... | 27 |
| A_ Héritage d'une conception de la mort dans le monde Occidental..... | 27 |
| Dire la mort..... | 27 |
| Mise à l'écart des morts..... | 30 |
| Obsèques religieuses dominantes | 32 |
| B_ Célébrer des obsèques écologiques est-ce réinventer des obsèques laïques ? | 34 |
| Analyse sémiologique d'une tombe de l'espace écologique du cimetière parisien d'Ivry sur Seine : quels rites sont inédits, quels rites sont hérités ? | 35 |
| Les obsèques écologiques sont-elles si laïques que ça? | 37 |
| III_ Prendre soin des morts comme des vivants..... | 40 |
| La dimension émotionnelle du travail des professionnels du funéraire..... | 40 |
| La dimension émotionnelle de rendre des comptes aux morts en leur faisant un enterrement digne de leurs vies | 42 |
| Conclusion..... | 45 |
| Bibliographie..... | 47 |
| Annexes..... | 48 |

Introduction

Nous sommes en novembre 2020, la France est confinée pour la deuxième fois de l'année et j'ai emménagé dans un grand appartement lyonnais avec des amis pour ne pas m'isoler dans mon petit studio parisien. Cela fait deux semaines que je partage mon quotidien avec des gens de mon âge et que je m'adapte aux règles de leur foyer. Ces règles sont très influencées par le militantisme écologique qui règne dans les lieux : sur les cinq colocataires originaux, trois s'affirment engagés pour l'environnement. Dans la vie de tous les jours, ça veut dire qu'on composte tout ce qui est compostable, qu'on achète tout en seconde main - ce qui nous a valu la jolie surprise de recevoir un jeu de Risk intégralement en flamand - on fabrique la lessive et le produit vaisselle et on pose des questions à Yves, notre savant écolo en résidence. Yves aime deux choses par-dessus tout : trouver des solutions écologiques à ses problèmes et avoir de longues discussions avec les gens qu'il croise pour apprendre à mieux les connaître. Évidemment, lorsqu'on vit à huis clos, le sujet de ce sur quoi on travaille vient vite sur la table. J'explique donc aux colocataires que j'aimerais parler du monde de la mort pour mon mémoire de recherche, mais que je n'ai pas encore trouvé d'angle quand Yves lance : "Ça existe les cimetières écologiques ?" Trois clics plus tard, la réponse tombe : oui, ça existe. On n'en trouve que deux en France en revanche et quelques articles surprenants remontent. Un lien Creapills qui a été très partagé sur Facebook nous montre un corps en position fœtale dans une sorte d'œuf géant, d'autres articles américains expliquent que des recherches ont lieu en Caroline du Nord, aux États-Unis, pour faire un compost qui décompose les corps humains le plus vite possible. Sur TikTok, une vidéo présente des urnes biodégradables qui font pousser un arbre, un tour rapide dans les commentaires nous fait comprendre que l'idée de "devenir un arbre" après sa mort est très populaire. C'est inhabituel, je n'y connais rien et tout m'intéresse, mon sujet est trouvé.

Pendant les dix mois qu'ont duré mon immersion dans le sujet des funérailles, j'ai pris un malin plaisir à annoncer sans détour que j'effectuais des recherches sur les funérailles écoresponsables. On peut ranger mes interlocuteurs dans deux cases, passés les premiers regards interloqués : ceux qui trouvent ça génial, et ceux qui trouvent ça affreux. Pour beaucoup, même certains appartenant à la deuxième catégorie, le sujet est source de fascination. Il y a peu de choses aussi amusantes que de voir une personne s'étant déclarée horrifiée par la mort et les obsèques se lancer dans un monologue de cinq minutes sur la mort et les obsèques. L'un de mes cobayes a réussi l'exploit de décrire à quel point il lui est impossible de parler de la mort en donnant plusieurs exemples de situations de vie au cours

desquelles il y avait été confronté. Splendide. Mais le vrai appât à conversations était le combo des termes “funérailles” et “écoresponsables”, qu’on n’a pas ou peu l’habitude de voir joints. Je suis issue d’un milieu blanc, aisé et citadin. La plupart des personnes que je croise au quotidien sont sensibilisées aux sujets environnementaux depuis des années et ont adapté leurs habitudes de consommation et de vie pour réduire leur impact sur l’environnement. Malgré l’omniprésence de l’éco responsabilité dans leurs vies, toutes ont été surprises d’apprendre qu’elle pouvait aussi être liée à leur mort. Parce que, qu’elles soient à l’aise avec l’idée de la mort ou pas, il y a de fortes chances pour qu’elles n’en parlent jamais.

Tout l’enjeu de ce travail de recherche était de trouver des personnes prêtes à en parler. La méthodologie principale de ce mémoire est donc celle de l’entretien qualitatif : nous verrons sept points de vue différents, issus des sept entretiens que j’ai réalisés. Deux d’entre eux, Justine et Pascal, sont des particuliers ayant exprimé la volonté d’avoir recours à des funérailles écoresponsables. Justine l’a dit ainsi, dans ses mots : “Moi je veux devenir un arbre après ma mort”. Pour Pascal, c’est un peu différent, un peu plus concret aussi. La mort est un sujet qui l’intéresse depuis longtemps, ayant vécu plusieurs deuils. Il s’est donc renseigné sur des alternatives à l’enterrement classique, dans le cadre religieux qu’il a connu en grandissant. Il était important, pour comprendre vraiment le sujet du funéraire en France, de se rapprocher des professionnels qui évoluent dans ce milieu et en font leur quotidien. Pour avoir un panel avec des points de vue différents, trois entretiens ont été réalisés dans le cadre de ce mémoire auprès de professionnels du secteur public et du secteur privé. Éléonore Kubik est conseillère funéraire dans les pompes funèbres privées L’Autre Rive, à Paris. Elle s’est engagée dans le secteur funéraire après une reconversion professionnelle et travaillait dans le milieu associatif militant écologique avant cela. Gauthier Feuillepain, lui, a travaillé pendant plusieurs années dans le service funéraire de la municipalité du Havre en tant que fonctionnaire avant de s’en éloigner un peu. Il mène aujourd’hui un projet pour développer le recyclage des pierres tombales des sépultures dont la concession est arrivée à terme sans être renouvelée, par conviction écologique personnelle. Pour comprendre comment il est possible de faire transitionner des espaces funéraires vers une démarche écologique, il était important d’interroger une personne ayant participé au changement. C’est sur ce motif qu’a eu lieu l’entretien de Sylvain École, chef du service des cimetières parisiens. Enfin, pour accentuer l’aspect marchand de ce travail de recherche, deux entreprises privées ont été contactées. Les deux proposent aujourd’hui à la vente des urnes biodégradables pour accueillir les cendres des défunts et permettre de faire pousser un arbre sur le lieu de sépulture. Raoul Bretzel, designer italien et cofondateur de l’entreprise Capsula Mundi a accepté un entretien en anglais, seule langue que nous partageons. Anne, représentante francophone de la marque espagnole de l’Urne Bios, a répondu aux questions par écrit. Ces

deux entretiens ont permis d'avoir une idée plus précise des typologies de personnes qui s'intéressent aux funérailles écoresponsables et mettre le doigt sur des blocages qui ont lieu pour les acteurs marchands sur le secteur funéraire.

Le choix de la formulation du sujet par les termes "funérailles écoresponsables" s'est fait à l'aboutissement des recherches pour ce mémoire. L'idée est partie d'une curiosité bien plus niche à propos des cimetières écologiques : existaient-ils ? Quel en était le cahier des charges ? Dans quelle mesure pouvait-on s'assurer qu'ils étaient effectivement écologiques ? Les différentes conversations provoquées pour alimenter la méthodologie de cet objet de recherche ont finalement ouvert le sujet pour parler de funérailles plus que de cimetières et d'écoresponsabilité plutôt que d'écologie. Nous parlerons ici de funérailles pour désigner l'ensemble des cérémonies, civiques comme religieuses, accomplies dans le but de rendre honneur à un défunt. De terme, plus large que celui d'inhumation, apporte avec lui une dimension sociale essentielle pour comprendre le sujet, puisqu'il permet de parler des rites funéraires en place dans nos sociétés actuelles. Le rite, défini comme une pratique sociale de caractère sacré ou symbolique, nous intéressera particulièrement lorsqu'il s'agira de comprendre les motivations du développement de la notion d'écoresponsabilité dans le milieu funéraire.

À travers un travail de compréhension de l'avancée des funérailles écoresponsables dans le milieu professionnel et législatif du funéraire français, l'analyse détaillée des rites nouveaux et hérités que de telles obsèques impliquent et une focalisation sur l'aspect émotionnel de la célébration de nos morts, nous tenterons de répondre à la question suivante : comment, en proposant de nouveaux rites mortuaires, le marché émergent des funérailles écoresponsables participe à réinventer nos relations aux morts, comme aux vivants ?

I_ Les professionnels de la mort

La méthodologie de recherche pour ce mémoire consiste en des entretiens croisés, dont ceux d'Éléonore Kubik, conseillère funéraire, Sylvain École, chef du service des cimetières parisiens et Gauthier Feuillepain, employé de la ville du Havre ayant travaillé dans le funéraire en tant que fonctionnaire. Dans chacun de ces entretiens, on ressent une volonté pédagogique importante pour expliquer les enjeux et réalités du secteur funéraire. Dans cette partie, nous verrons d'abord que c'est un secteur mal connu et qui souffre de surcroît d'une mauvaise réputation. Nous verrons également dans quelle mesure les enjeux écologiques viennent se coupler à la gestion des morts, d'un point de vue sociétal et réglementaire. L'évolution du monde funéraire français vers des pratiques plus vertes et les freins qu'il connaît, ainsi que le développement marchand de produits funéraires écoresponsables en France seront enfin passés en revue.

A_ Les écologistes de la mort : des métiers peu connus et reconnus

Le secteur funéraire est inconnu et subit une mauvaise réputation

Dans chacun des entretiens faits avec des professionnels du secteur, ce point a été relevé de façon plus ou moins frontale. L'attitude générale des interrogés était d'expliquer en détails les modalités du secteur funéraire en s'arrêtant sur les réglementations, le lexique et les pratiques courantes pour s'assurer que l'ensemble soit bien compris en face.

Cette incompréhension du grand public a été relevée par Gauthier Feuillepain dans son entretien, dans lequel il précise que les gens n'en connaissent même pas les métiers : "(...) quand vous travaillez là-dedans vous dites "ben oui, il en faut" (*imite quelqu'un*) "ah ouais, t'es croque-mort ?" (*reprend sa voix*) "non ben non, je suis pas croque-mort, croque-mort c'est pas exactement ça", (*imite quelqu'un*) "ah bon tu gères les cimetières ? Mais il se passe rien dans les cimetières, tu dois pas être débordé !", (*reprend sa voix*) "ok... Certainement." Bon voilà, oui ça interroge je suis d'accord avec vous, tout le monde est curieux de ça à chaque fois, et le monde du funéraire est pas facile à pénétrer pour avoir de la matière." La stéréotypie faite des métiers du funéraire à travers la désignation de "croque mort" montre à quel point le secteur est fantasmé dans l'imaginaire collectif. Des objets médiatiques de culture populaire

comme les personnages de dessins animés expliquent partiellement cette image. Si l'on prend l'exemple du personnage de Mathias Bones, le "croque mort" de la bande dessinée Lucky Luke, on retrouve un concentré de signes macabres stéréotypiques qui entendent faire comprendre au lecteur que ce personnage fait commerce dans le funéraire. Il est toujours représenté vêtu de noir, qui est à fois la couleur symbolique du deuil dans les sociétés occidentales et la couleur du capuchon de la Faucheuse, personnage qui représente l'incarnation de la mort. Le croque mort de Lucky Luke a le plus souvent un teint différent de celui des autres personnages de la bande dessinée : le sien est verdâtre, blafard, à la manière de celui d'un macchabée. Il a aussi des traits longs et anguleux, osseux, qui rappellent la forme de son crâne, soit l'os le plus symbolique du décès humain. Le nom du personnage, "Bones" donne "os" traduit en français.



Représentation du personnage de Mathias Bones, le croque mort, à droite.

Illustration à l'encre de Chine inspirée de l'univers de la bande dessinée Lucky Luke

L'attitude du personnage, au fil des bandes dessinées, reste la même : il semble déconnecté de toute empathie en ce qui concerne le deuil. Il va jusqu'à participer activement à l'anticipation d'un décès en mesurant les vivants pour calculer la taille de leurs cercueils, en nouant des cordes pour les futurs pendus ou en se promenant avec une pelle, indiquant qu'il s'apprête à creuser une tombe. Cette impatience de voir un décès se produire est soulignée

par le vautour qui l'accompagne souvent, l'animal rôdant pour se nourrir de cadavres. La symbolique est aussi forte qu'elle est péjorative : travailler dans le secteur funéraire, c'est voir le décès d'une personne comme une opportunité de faire des affaires.

Ce mémoire a été enrichi de toutes les discussions qu'il a suscitées ; l'une d'elles est partie d'une question simple, bien qu'un peu provocante. "Et toi, as-tu déjà réfléchi à ce que tu voulais pour tes obsèques ?" Un visage atterré, des yeux écarquillés et un sourire gêné ont été la première réponse, vite suivis d'une explication qui résume en quelques mots tout le mal du secteur privé dans le funéraire : "Dans ma famille, il y a deux choses dont on ne parle jamais : l'argent et la mort." Le métier de conseiller funéraire, qui parle exclusivement de mort et d'argent, nous a été raconté en ces termes par Éléonore Kubik : "il y a une partie de la population qui nous voit aussi comme des... Enfin officiellement on fait le commerce de la mort. Vous voyez ce que je veux dire ? Il y a cette image aussi qui est là. Il y a des personnes qui nous prennent comme des vautours."

Dans les faits, il est difficile de nier que les pompes funèbres effectuent un travail et des services qui méritent salaire. Et pourtant, demander de l'argent à des familles fraîchement endeuillées pose visiblement problème. Cela s'explique par le caractère soudain et donc violent des conditions dans lesquelles se font les transactions entre les familles et les pompes funèbres à la suite d'un décès. C'est à nouveau Éléonore Kubik, notre interlocutrice privilégiée à ce sujet, qui l'expliquait en ces termes dans son entretien :

"Déjà encore la mort est taboue et on n'a pas envie d'y penser donc forcément c'est en plus un secteur pratique et réglementaire auquel la grande majorité des gens vont pas s'intéresser en amont. Donc effectivement il y a aussi ce côté de quand vous vous retrouvez face à la mort de quelqu'un et vous devez gérer des obsèques, par exemple, vous vous retrouvez jetés dans un cadre réglementaire qui n'est pas du tout connu, ce qui n'est jamais idoine pour se sentir en confiance hein, bien sûr, et en plus avec un côté où vous êtes supposé faire ça dans des délais qui sont très courts."

Il est intéressant de noter dans ce passage qu'elle appuie sur le fait que les gens ne s'intéressent pas au secteur funéraire avant qu'un décès ne survienne dans leur entourage, ce qui selon elle cause une difficulté pour les familles à aborder le sujet sereinement avec les pompes funèbres. Nous reviendrons sur ce malaise et la mise à distance de la mort plus loin dans ce mémoire.

L'engagement écologique des acteurs est plutôt hypothétique

La première hypothèse posée pour répondre au développement des funérailles écoresponsables en France était celle d'une demande accrue des particuliers engagés pour l'écologie à laquelle une offre serait venue répondre. La réalité du terrain semble être plus nuancée que cela.

Il est vrai que, chez les particuliers qui s'intéressent au sujet, une partie est militante et se soucie avant tout de l'impact environnemental qu'auront leurs funérailles ou celles de leurs proches. Selon une étude de l'IFOP en partenariat avec le MEDEF datant d'avril 2021, 79% des Français de dix-huit ans et plus se sentent une responsabilité particulière envers la transition écologique à échelle individuelle, dont 21% "tout à fait". La population française gagne donc, dans l'ensemble, un intérêt envers les enjeux environnementaux et une responsabilité à agir dans leurs habitudes de vie pour participer à la transition écologique. Dans les entretiens disponibles en annexes 4 et 5, des exemples nous sont d'ailleurs donnés de personnes militantes ayant fait ou commencé à faire les démarches pour organiser des funérailles écologiques, pour elles-mêmes ou pour leurs parents. La deuxième option semble pour le moment être la plus courante, ce qui s'explique selon nos professionnels par le bassin démographique que représentent les enfants des défunts comparativement à la génération qui organise ses propres obsèques en arrivant à un certain âge, les plus jeunes étant a priori plus sensibles aux sujets environnementaux.

Pour nuancer le propos cependant, force est de constater que les particuliers semblent se tourner vers plus de nature, ce qui peut les mener à préférer des funérailles écologiques sans qu'ils soient particulièrement militants. Presque chaque personne à qui j'ai expliqué en quoi consistaient les options funéraires qui impliquent d'avoir un arbre pour sépulture s'est montrée particulièrement curieuse, voire enthousiaste. Placer un arbre au-dessus de cendres n'est cependant pas particulièrement écologique, comme l'expliquait Gauthier Feuillepain dans son entretien. "On a de plus en plus de cimetières qui proposent... On est presque dans de la concession dans le sens où vous mettez des cendres sous des arbres ou des rosiers ou des plantations pour une durée, et puis au bout de la durée les cendres sont retirées. Donc il y a un rappel à la nature. Donc c'est pas vraiment écologique, c'est plus du greenwashing que de l'écologie réelle. Encore que je sais pas, si vous êtes sous un massif de rosiers et que ça évite de faire construire un pavé de columbarium c'est peut-être plus écologique quand même."

Cet enthousiasme à l'idée d'avoir une sépulture autre que celle qu'on imagine dans un cimetière classique se retrouve chez certaines personnes qui visitent un cimetière écologique ou paysager pour la première fois. L'un des interrogés expliquait dans son entretien que sa

mère avait prévu d'enterrer son époux dans le cimetière le plus proche de chez elle avant que son fils ne lui fasse visiter un cimetière paysager. La sensation d'être dans un jardin, la présence d'oiseaux et de fleurs lui a tellement plu qu'elle a décrété sur le champ que ce serait là et pas ailleurs que son mari reposerait.

Argument d'une volonté de naturalité mise de côté, il est important de noter que contrairement à un choix de style de vie écologiste, les funérailles écoresponsables ne s'adressent pas à une élite intellectuelle et financière. Si faire ses courses dans un magasin bio coûte plus cher que dans un supermarché d'une grande marque de distribution, avoir recours à des funérailles écologiques s'avère être moins coûteux qu'une inhumation classique avec les travaux que ça implique sur la concession funéraire et la pose probable d'une pierre tombale. Les économies peuvent s'élever à plus de 3000€, selon ce qu'estimait Éléonore Kubik dans son entretien. Le choix des familles pourrait donc se tourner vers une concession funéraire dans un cimetière ou espace écologique par souci financier et non par volonté de réduire leur empreinte carbone.

Les professionnels, eux, effectuent une transition vers des solutions plus vertes soit par vraie motivation écologiste pour faire bouger leur secteur, soit parce qu'ils ont l'impression que ces pratiques représentent l'avenir. La conseillère funéraire des pompes funèbres L'Autre Rive qui a été interrogée dans le cadre de ce mémoire était pour sa part militante et écologiste. Après avoir passé des années dans le milieu associatif en action pour l'environnement, elle a fait le choix de se diriger vers le secteur funéraire avec en tête l'idée de participer à sa transition écologique. *" (...) c'est un secteur qui, en mon sens en tout cas, commence à peine à entrevoir l'éventualité d'une transition environnementale."*, déplore-t-elle. Elle semble être l'exception à la règle, dans le milieu des pompes funèbres. J'avais, en tant qu'étudiante chercheuse, tenté de contacter le groupe de pompes funèbres Roc-Eclerc en commençant par tester leur outil de devis en ligne pour voir si des options écologiques me seraient proposées. Voyant qu'il n'en était rien j'ai envoyé ma demande de devis et ai été rappelée dans les cinq minutes suivantes par une conseillère confuse face à ma demande de devis d'obsèques pour moi-même, alors que je n'étais pas encore décédée. À la demande *"Proposez-vous des cercueils en cartons ?"* j'ai eu en réponse un soupir suivi d'une explication qui ressemblait à peu près à ça : *"Ah non non on ne fait pas tout ça nous... Contactez plutôt L'Autre Rive."* De son côté, Sylvain École, chef du service des cimetières parisiens, semblait animé moins par un militantisme personnel que par la réussite d'une évolution des cimetières vers un nouveau modèle. Il faut savoir que le cimetière français se doit, depuis la loi de 1804, d'être un espace vert. Plusieurs employés à la Mairie de Paris croisés dans des cimetières lors des recherches de terrain de ce mémoire ont d'ailleurs insisté sur ce point : non seulement les cimetières parisiens sont des parcs, mais en plus ils comptent parmi les plus grands de la

ville. Pas étonnant lorsqu'on sait que le cimetière de Pantin couvre à lui seul cent sept hectares, soit un tiers du terrain total de la ville dans laquelle il se trouve. Monsieur École précisait *"(...) les cimetières sont des réservoirs de fraîcheur, de biodiversité, parce que ce sont de grands espaces verts en zones urbaines denses. Le plus grand espace vert dans Paris c'est quand même le Père Lachaise qui fait 43 hectares, vous voyez ? Il est plus grand que le jardin du Luxembourg, les Tuileries..."*

Que ce soit du côté des professionnels du secteur ou des particuliers, on sent un amalgame ou un glissement se créer entre ce qui relève de l'écologie et ce qui relève simplement de la nature. Ces deux notions étaient d'ailleurs non dissociées l'une de l'autre dans l'entretien que nous a accordé Raoul Bretzel, designer italien et cofondateur de l'entreprise Capsula Mundi. Voilà ce qu'il a répondu à la question sur les motivations des personnes qui le contactent au sujet de ses œufs funéraires biodégradables : *"Yeah I think there are people who are very sensitive about the environment and nature, and there are also people who say "I really don't like the way our culture feels about death, so your project is offering something I was looking for, to have another way, another vision of that." So yes I think the main characteristic is the sensitivity about the environment, so they are attracted to the idea of the trees, not having a stone but a living object, a being, something alive and not something dead like a stone."* Dans son témoignage, le fait d'être sensible aux questions environnementales revenait à être attiré par l'idée d'avoir un arbre pour sépulture plutôt qu'un objet inanimé.

Un autre point a d'ailleurs été soulevé pendant l'entretien de Justine, la particulière qui avait exprimé son intention de "devenir un arbre" après sa mort. Son entretien a été fait après qu'elle ait répondu à un appel à témoignages de personnes intéressées par les cimetières écologiques, elle avait donc lié l'idée d'avoir un arbre pour sépulture à celle d'être inhumée dans un cimetière écologique, comme le supposait le cofondateur de Capsula Mundi. Après avoir écouté un résumé de ce qu'il est possible de faire aujourd'hui en France en termes de funérailles écoresponsables, elle avait répondu : *"Je t'avoue que ça m'attire moins. C'est vrai que c'est bien parce que ça demande moins d'argent, de moyens pour la société, l'être humain et moins de moyens pour la planète parce que tu mets moins de trucs chimiques, tu utilises moins de matériaux pour construire les tombes et tout. Mais du coup c'est vrai que ça donne très peu de valeur à ma mort."*

La performance écologique des funérailles écologiques, on le comprend dans ses mots, est donc moins importante que l'honneur qui est rendu au défunt post-mortem pour souligner l'importance de sa vie et l'affection que lui portent ses proches. Dans l'ensemble, les recherches n'ont pas montré que les écologistes militants étaient les seuls à s'intéresser à

l'émergence de solutions écoresponsables dans le secteur funéraire. On note en revanche qu'elle répond à une envie d'avoir plus de choix sur la façon de disposer de nos morts.

Communiquer sur des offres “sans” plutôt que des offres “plus”, adaptation des codes communicationnels du bio dans le funéraire

Traditionnellement, en France, on a depuis quelques dizaines d'années le choix entre deux grandes options : l'enterrement ou l'incinération.

Les offres de produits funéraires sont donc naturellement parties de ces deux pratiques pour proposer des solutions moins agressives pour l'environnement en remplaçant certains matériaux. On trouve donc de plus en plus de cercueils en carton ou en bois non traité et issu de forêts environnantes, ainsi que des urnes biodégradables sur le marché du funéraire.

Mais, avoir des funérailles écologiques, c'est aussi faire “sans” beaucoup de choses. Sans soins de conservation du corps, par exemple. La pratique d'embaumement, développée massivement après les obsèques très influentes d'Abraham Lincoln aux États-Unis, consiste à rendre à un macchabée l'apparence d'un vivant assoupi. Plusieurs éléments de l'embaumement posent problème, d'un point de vue écologique. Le plus majeur est le remplacement des fluides corporels naturels par une solution au formol, hautement toxique et cancérigène. Que le corps embaumé soit ensuite inhumé ou incinéré ne changera pas le fait qu'il polluera, simplement s'il polluera le sol ou bien l'air. Plusieurs éléments en plastique sont également utilisés lors de l'embaumement pour rendre le corps présentable aux proches du défunt : des lentilles à picots pour garder les paupières fermées, un dentier pour rendre les joues moins creuses et garder la bouche fermée également, ainsi que toutes sortes de bouchons pour éviter les écoulements qui surviennent systématiquement après un décès.

Avoir des funérailles plus écologiques, c'est être incinéré sans objets avec soi, dans cette même logique de ne pas émettre de particules fines polluantes lors de la crémation. L'un de nos professionnels interrogés déplorait d'ailleurs l'absence de contrôle de ce que les gens mettent dans le cercueil avec le défunt avant qu'ils ne soient incinérés. C'est faire sans pierre tombale, aussi. La marbrerie est une expertise qui a petit à petit disparu en France avec la privatisation du funéraire et des pompes funèbres. La réalité concurrentielle est aujourd'hui à l'avantage des marbriers basés en Inde ou en Chine, comme nous l'a indiqué Gauthier Feuillepain dans son entretien :

“G : Le fait que le métier de marbrier indépendant a quasiment disparu du paysage, aujourd’hui ce sont les opérateurs de pompes funèbres qui ont ce métier, l’approvisionnement en pierre - on parle de marbre alors qu’en réalité c’est du granit - historiquement français ou européen est maintenant plutôt chinois ou indien.

F : J’avais cru lire que la provenance de la pierre était plutôt française mais que le traitement se faisait en Chine : est-ce que c’est vrai, ça ?

G : Alors pour ce qui est France ou Europe oui moi c’est ce que j’entends aussi, c’est à dire des pierres qui partent de carrières européennes qui partent en transformation en Chine et qui reviennent après.

(silence)

F : Un ressenti par rapport à ça ?

G : (rit) Pour moi c’est une aberration écologique et si on rajoute à ça que ces quelques tonnes de granit sont démolies en fin de vie...”

D’un point de vue communicationnel, une comparaison peut être faite sur plusieurs points avec la marchandisation de gammes bios et des codes auxquels elle répond. Le remplacement des matériaux est le premier : on choisit des matières naturelles aux aspects de carton, de mix de matériaux recyclés ou de bois pour signifier la naturalité du produit et sa biodégradabilité. La représentation de la nature a lieu dans les couleurs et les figurés que l’on choisit, tant sur les produits que sur les supports de communication qui les promeuvent. Que ce soit pour des produits d’alimentation issus de l’agriculture biologique ou sur les sites des marques funéraires Urne Bios, Loop et Capsula Mundi, on trouve une forte utilisation de la couleur verte et un usage systématique de visuels représentant la pleine nature. Le signe de l’arbre - feuillu, jamais nu - est également très récurrent. Il est intéressant puisqu’il représente un élément naturel qui dure dans le temps, comme une constante rassurante par sa longévité, et qu’il est l’élément le plus attirant pour les particuliers qui s’intéressent aux funérailles écologiques pour “devenir un arbre”. La communication agroalimentaire biologique est vocale sur ce qu’il n’y a pas dans ses produits, potentiellement plus que sur ce qu’il y a. Les “sans pesticides”, “sans émulsifiants” et “sans conservateurs” du bio pourraient se transformer en “sans embaumement”, “sans pollution” et “sans pierre tombale” dans le secteur funéraire écoresponsable. Si les acteurs marchands du secteur n’ont pas formulé leur argumentation en ces termes, ils supposent tout de même une altérité entre leurs produits et les produits

traditionnels en soulignant les problèmes de place et le manque de sens qu'impliquent l'inhumation coutumière à leurs yeux.

Faire sans ces services et objets, c'est aussi faire sans les personnes qui les fournissent. Sans embaumement, plus besoin de thanatopracteur. Sans pierre tombale, plus besoin de marbrier. Sans nécessité de poser une semelle pour préparer la concession à accueillir un cercueil, la facture des pompes funèbres baisse sensiblement et n'est pas remplacée par un nouveau service. L'émergence des funérailles écoresponsables n'arrange donc pas particulièrement les acteurs privés établis puisqu'elle implique de changer tout leur catalogue commercial. Cela résulte en une fuite des prospects vers d'autres solutions, comme l'explique Annie, porte-parole de l'Urne Bios France, dans son entretien : *“Les gens font de plus en plus leurs propres recherches (souvent sur internet) au lieu de confier pleinement aux options funéraires proposées par une pompe funèbre. Ils sont très souvent à la recherche d'une alternative funéraire plus thérapeutique, plus intime et aussi plus économique peut-être.”*

B_ Exploration au cœur du secteur des professionnels de la mort : un secteur administrativement complexe qui prend sa consistance dans la législation

L'absence d'études et recherches scientifiques faisant autorité à ce sujet traduit une nécessité d'une reconnaissance statistique pour les individus acteurs de ce secteur

Une fois le sujet lancé, la question la plus fréquente est certainement “alors, quelle est la solution la plus écologique ?” La réalité, c'est qu'on ne le sait pas vraiment. Les professionnels du milieu s'accordent sur quelques points, comme le fait que la marbrerie est sans doute la pratique ayant le bilan carbone le plus lourd dans le secteur des funérailles. En dehors de ça, chaque acteur du secteur défend ses intérêts du mieux qu'il le peut .

“E : (...) je pense que vous avez dû arriver aux mêmes conclusions : vous avez trouvé une étude qui mettait un peu en avant les différents impacts environnementaux et socio du secteur ?

F : Moi j'ai lu tout et son contraire.

E : Bah voilà. Moi j'aimerais qu'il y ait au moins une étude Ademe qui sorte pour qu'on balaie au moins un petit peu, qu'on voie au moins ce que ça donne en vrai quoi. Quitte à avoir des chiffres très généraux mais au moins qu'on sache. Dans les faits en fait à l'heure actuelle précisément on ne sait pas exactement ce que ça représente."

Des études, il en existe quelques-unes, notamment sur l'énergie que consomme une crémation et les particules fines qu'elle relâche dans l'air. Ce qui est ici décrié par la professionnelle interrogée à ce sujet, c'est l'absence d'une étude comparative de toutes les pratiques possibles qui prenne en compte l'intégralité des facteurs environnementaux et sociologiques des obsèques.

Une telle étude semble difficilement envisageable aujourd'hui, pour trois raisons majeures : la faisabilité, le manque de recul et un manque d'intérêt du public à l'égard de la mort. Côté faisabilité, ce qui bloque ce n'est pas seulement que les données soient difficiles à mesurer mais le fait qu'on doive comparer des données qui n'ont rien à voir entre elles. Dire que l'incinération est plus écologique que l'inhumation d'un cercueil revient à dire que la pollution de l'air est plus écologique que l'utilisation de deux mètres carrés de terre sur une durée de quinze ans minimum. Est-ce que recycler des pierres tombales issues d'excavations et produire des particules fines dangereuses pour la santé de ceux qui les polissent vaut mieux que de transporter des tonnes de granit de l'Europe à l'Asie aller-retour ? Dans le cas des cimetières écologiques tels qu'ils existent aujourd'hui à Niort et à Ivry sur Seine, le fait qu'on ait affaire à des structures très récentes (respectivement six et deux ans) et encore relativement peu occupées ne permet pas un recul scientifique suffisant pour mesurer les effets écologiques à long terme. Enfin, comme pour toute évolution de ce secteur, il faut obtenir l'aval du Ministère de l'Intérieur pour mettre un projet en place. De ce côté-là, le secteur funéraire souffre de sa mauvaise réputation auprès du grand public, qui en fait un sujet secondaire tant qu'il n'y est pas confronté individuellement. Être délaissé du grand public, c'est obtenir moins de financement pour des projets mais aussi pour des études, qui participeraient pourtant à la démystification du secteur et de ses professionnels.

Ce cercle vicieux est mal vécu par les professionnels qui ont été interrogés dans le cadre de ce travail de recherche, ils expliquent soit qu'ils ont la volonté de participer au changement de l'image du funéraire en France soit qu'ils ont arrêté de parler de leur métier autour d'eux.

“Oui, oui, quand on travaille dans le funéraire on est étrange. (rit) Non mais c’est vrai, moi les gens me prennent pour un fou quand je leur dis que j’adore ça mais c’est comme ça. Vous passez pour étrange, alors au début c’est grisant ou bien des fois vous vous dites “non mais c’est bon c’est juste un boulot comme un autre” et puis si par malheur vous commencez à vraiment parler de votre quotidien parce que les gens sont curieux... Moi ça m’est arrivé plusieurs fois, les gens d’un seul coup s’arrêtent de manger, par exemple.”

Leur envie de voir le sujet des funérailles écoresponsables couvert par des études chiffrées révèle un besoin d’ancrer leur secteur dans du concret aux yeux de tous. C’est ce qu’entendait Éléonore Kubik en disant que « c’est concret, la mort et les émotions qu’il y a derrière » : s’imaginer la mort comme une grande inconnue n’est pas le quotidien des professionnels du funéraire s’ils occupent des postes dans lesquels ils sont en contact avec les défunts ou leurs familles. Ce qui fait caractère d’exception pour le commun des mortels est, pour les professionnels, devenu très familier. Même si la dimension émotionnelle, nous le verrons plus loin, reste forte dans certains métiers du funéraire, ce qui était marquant dans les entretiens qui constituent ce mémoire est le poids du corps qui a été mis sur la réglementation et les limites qu’elle impose dans les récits des professionnels du secteur. L’un des articles de loi les plus importants qui encadre le funéraire ne repose cependant pas sur des notions métriques ou univoques, comme le démontrera la suite de l’argumentation.

Histoire du funéraire en France, l’importance de la réglementation et les frictions entre secteur public et secteur privé

Dans leurs entretiens, les professionnels du milieu ont fortement appuyé sur l’aspect réglementaire du funéraire. Pour bien comprendre où en est le funéraire en France, il est nécessaire de faire un peu d’histoire. Contrairement au Royaume-Uni, où les *churchyards* (cours attenantes aux églises où les défunts étaient inhumés) ont été le modèle de base à partir duquel les cimetières se sont ensuite développés, les cimetières français ont vite été des lieux au sein des villes, dans lesquels les vivants prenaient également leurs quartiers. Les mœurs y étaient plus légères qu’aujourd’hui, aussi les sépultures étaient peu entretenues et les ossements des défunts parfois visibles à même le sol. L’état des cimetières, scandalisant l’Église catholique, fit alors l’objet d’un appel à projet à destination de paysagistes, chargés de monter un nouveau cahier des charges pour ce qui seraient les nouveaux cimetières. L’objectif, pour l’Église, est de faire des cimetières des lieux “respectables et respectés”. En 1804 apparaît une ordonnance dans ce sens, fixant les règles d’établissement des nouveaux cimetières communaux. Ce cahier des charges existe encore à ce jour et la plupart de ses règles sont respectées. Elles stipulent, entre autres, que le cimetière doit être placé sur une

pente orientée vers le Nord, entouré de murs ou de buissons assez hauts et qu'il doit être arboré. Cette dernière clause est particulièrement intéressante dans le sens où elle est la volonté claire de faire des cimetières des lieux où il fait bon se promener et dont l'aspect esthétique se doit d'être plaisant. Le cimetière qui a fait - et continue de faire - référence en France depuis sa mise en service en 1804 est le cimetière du Père Lachaise. Le standard qu'il propose est celui d'un cimetière arboré et dans lequel les tombes sont parfois des objets d'art funéraire. La présence d'arbres n'est d'ailleurs pas anodine, puisque les cimetières sont, en fonction des communes, parfois considérés comme des parcs.

La responsabilité des cimetières et du secteur funéraire attenant est passée des mains de l'Église catholique aux municipalités en 1791 avec la motion de municipalisation des cimetières. S'ils sont à ce jour toujours gérés par les municipalités, ou les agglomérations dans certains cas, les métiers d'opérateurs funéraires ont pour leur part été libéralisés en 1993. "Avant 93 c'étaient les mairies qui avaient le monopole, qui en avaient délégué une partie quand même en exclusivité à PFG (Pompes Funèbres Générales) qui est l'acteur historique. Et puis vous aviez à l'époque une multitude d'un autre métier qu'on appelait les marbriers funéraires et qui vendaient des monuments. Depuis 93 avec la libéralisation du secteur des opérateurs de pompes funèbres, forcément ils touchent les familles avant les marbriers donc ils ont finalement absorbé l'activité des marbriers.", nous précise Gauthier Feuillepain dans son entretien.

Le secteur funéraire privé est donc relativement jeune comparativement à beaucoup d'autres marchés et il doit en plus composer avec les règles rigides du secteur public, dont il dépend pour une immense partie. *"Ce qu'il faut vous dire c'est qu'un cimetière c'est un monopole communal, c'est à dire qu'en France, à une petite nuance près, seules les villes sont autorisées à gérer les cimetières, ça peut pas être une entreprise privée (...) Donc on ne peut pas par un contrat déléguer la gestion d'un cimetière à une entreprise privée. »*

Ce que l'on peut faire, en revanche, c'est créer de nouveaux sites funéraires privés. Des forêts cinéraires font peu à peu leur apparition en France, en Aquitaine et en Bretagne notamment. Ces lieux sont tenus par des exploitants privés qui gèrent les sites cinéraires sur la base de concessions, comme le font les cimetières communaux. Deux des professionnels interrogés dans le cadre de ce mémoire ont évoqué ces forêts cinéraires pendant leurs entretiens : celle qui travaille dans des pompes funèbres privées et celui qui était fonctionnaire dans le funéraire. Leurs avis diffèrent quant au bénéfice que représente l'apparition de lieux privés pour inhumer des restes humains. La première y était très favorable, y voyant la possibilité de concilier les problématiques de création de nouveaux rites, de protection de l'environnement et d'aide à financer l'entretien de forêts. Le second était moins enthousiaste, soulignant que

l'existence de ces lieux et donc des sépultures s'y trouvant dépendait de la bonne santé financière de l'exploitant privé dont ils sont à la charge. Des exploitants funéraires privés, on en trouve beaucoup et depuis des dizaines d'années en Amérique du Nord qui ont même commencé à pratiquer l'humusation sur leurs sols. Que le sol leur appartienne fait moins sourciller là-bas qu'en France, ce qui s'explique certainement par l'histoire libérale et protestante du pays que nous ne partageons pas.

Forêts cinéraires mises à part, la plus grande évolution écoresponsable autorisée sur le sol français est l'apparition de cimetières écologiques, avec la création du cimetière naturel de Souché Niort en 2014. C'est le cimetière qui fait référence dans le domaine en France et qui a notamment inspiré l'espace écologique du cimetière parisien d'Ivry sur Seine pour l'élaboration de son cahier des charges (à trouver en annexe 8). Sylvain École a pris soin de détailler ce cahier des charges dans son entretien, il explique que tout a été pensé pour que l'espace soit le plus crédible possible. Dans son récit, on entend une adaptation du cahier des charges du reste du cimetière classique pour ne changer que les choses qui posent problème d'un point de vue écologique. Le premier point sur lequel il attire notre attention est la durée de la concession, qui ne propose pas de perpétuelle. La concession perpétuelle, dans le jargon funéraire, c'est celle qui n'a pas de date de fin et assure donc une longévité de la sépulture, à condition qu'elle soit bien entretenue et ne présente pas de risque d'effondrement. Dans l'espace écologique, une telle durabilité n'est pas proposée, ce qui indique une volonté de voir les corps disparaître plus vite possible et suppose la disparition des sépultures au bout de cinquante ans maximum. Cela a été établi plus haut : les funérailles écologiques se font "sans" beaucoup de choses. La semelle, soit tout le béton au fond et sur les parois de la concession, fait partie de la liste des absents dans le cahier des charges de l'espace écologique du cimetière d'Ivry. Le choix a été fait pour éviter de mettre en terre des matériaux non organiques mais il a une conséquence sur l'espace et l'apparence que prennent les concessions placées là. Sans semelle pour maintenir la forme de la concession, les tombes doivent être plus espacées. Cela tombe sous le sens pour des raisons de voisinage : nul n'a envie de déterrer son voisin en s'installant. En apparence, les inhumations en pleine terre sont assez surprenantes pendant leurs premiers mois d'existence puisqu'on trouve des monticules de terre avant de voir pousser des herbes hautes et enfin d'arriver au stade des parterres fleuris. Dans l'ensemble, ce cahier des charges représente beaucoup de contraintes comparativement à celui d'un cimetière classique. Pour exemple, les tombes doivent être creusées sans machines donc à la force des bras d'un fossoyeur. Les vêtements que porte le défunt et les matériaux de son cercueil doivent être organiques et non traités. La liste est longue et dissuasive, bien que nécessaire pour rendre l'initiative crédible aux yeux du public.

La réglementation, plutôt que de s'assouplir pour laisser une plus grande liberté aux familles et aux acteurs marchands dans les pratiques funéraires, continue de se durcir avec la loi Sueur en 2008. Elle stipule qu'il est désormais interdit de garder des cendres sur une propriété dont l'accès est privé pour éviter de priver qui que ce soit du droit de visiter une sépulture, tout comme il est interdit de disperser les cendres du défunt sans prévenir la municipalité du lieu de dispersion. Pour l'expliquer simplement, imaginons qu'une femme ait eu deux époux et que le dernier en date garde ses cendres chez lui ou les disperse sans prévenir personne de l'endroit, cela signifierait qu'il priverait de sépulture les proches de sa défunte épouse à qui il refuserait d'ouvrir sa porte. Toutes ces règles rendent difficile le développement et la commercialisation de produits innovants et plus écologiques sur le sol français, en particulier pour des entreprises non-françaises.

"F : So it must be quite difficult to know about all the laws in different countries about burial and cemeteries etc?"

R : Yes it's very difficult and when we have a possibility, or people who ask us to become a distributor that are not in the field of funeral directors or something, we ask them to take the first step to take information about the rules in their countries because for us it's really difficult."

On sent qu'il existe une tension de fond un peu plus profonde que la réglementation rigide entre les secteurs public et privé en France, ce qui dénote du scénario qui se déroule dans les pays libéraux comme le Royaume Uni ou les États-Unis. Dans son entretien, Gauthier Feuillepain déplorait le manque d'accompagnement des familles dans les procédures d'obsèques de la part du secteur public et l'absence d'un acteur "neutre" dans le domaine.

« F : Quand vous dites neutre, c'est-à-dire ?

G : Eh bien qui ne cherche pas à vendre. On est quand même sur un service public qui, même sur sa partie commerciale, est régi par le code des collectivités territoriales. Vous n'avez pas un seul guichet qui vous explique ce que c'est. Alors vous avez des maisons des familles, des maisons des enfants, des maisons de tout ce que vous voulez dans toutes les collectivités, mais vous n'avez pas de maison du funéraire. Ce qui, aussi, explique ce que c'est que la mort, ce que c'est que le deuil, ce que vous pourrez faire plus tard, les libertés offertes dans les cimetières. (...) les familles qui doivent vivre un deuil finalement ne sont pas réellement conseillées. La puissance publique dans la plupart des villes a déserté ce champ-là. Si vous voulez aujourd'hui avoir des informations neutres sur le deuil, que faire suite à un deuil, vous n'avez quasiment rien. »

Les différentes options pour des funérailles écoresponsables : celles qui sont acceptées légalement en France et celles qui ne le sont pas

Ce que désigne le terme “funérailles écoresponsables” aujourd’hui en France peut être divisé en trois parties : les services, les lieux et les produits.

Côté services, on parle surtout d’un refus d’avoir recours à des soins de conservation du défunt, soit l’injection d’une solution au formol dans le corps. Ce refus est motivé par une volonté de ne polluer ni l’air ni le sol, en fonction de ce à quoi on va avoir recours entre l’enterrement et la crémation. Parler de services, c’est aussi parler des pompes funèbres auxquelles on fait appel. Toutes les pompes funèbres ne proposent pas d’organiser des cérémonies funéraires écologiques, ce qui restreint évidemment l’accès des particuliers à la pratique. Même sur une commune très urbaine et peuplée comme Paris, peu d’établissements déclarent s’y intéresser et s’y connaître, ce qui explique que les pompes funèbres L’Autre Rive fassent référence dans le domaine.

Le fait que des pompes funèbres proposent, ou non, d’accompagner les familles dans l’organisation de funérailles écoresponsables dépend partiellement de l’offre qui existe autour d’elles en termes de lieux. Puisque, depuis la loi de 2008, il n’est plus possible de garder les restes d’un défunt chez soi, le choix de lieux s’est réduit. L’option de disperser les cendres en pleine nature est toujours une possibilité, à condition qu’elle soit supervisée par un représentant de la municipalité. La conseillère funéraire qui a été interrogée pour ce mémoire confiait cependant que dans les usages, les gens continuent de faire ce qu’ils veulent des cendres pour la dispersion comme pour le fait de les garder chez soi, sans qu’aucune sanction ne soit jamais tombée. Des lieux à impact moindre que celui des cimetières classiques apparaissent de plus en plus pour accueillir des sépultures. C’est le cas des forêts cinéraires, de grands espaces gérés par des exploitants privés qui proposent d’enterrer une urne et de planter un arbre au-dessus d’elle. Mais les lieux les plus emblématiques des funérailles écoresponsables restent, pour l’instant, les cimetières écologiques. Ces lieux accueillent les cercueils et les urnes tant qu’elles sont fabriquées en matériaux organiques et non polluants. Il n’existe à ce jour qu’un cimetière naturel entier à Niort et un espace écologique dans le cimetière parisien d’Ivry sur Seine. Ils devraient être bientôt suivis d’un nouvel espace écologique à Thiais basé sur un cahier des charges similaire à celui d’Ivry, à en croire ce qu’expliquait Sylvain École dans son entretien. Ces cimetières ont reçu un accueil favorable de la part de l’opinion public, mais un succès très limité pour le moment : les responsables de

l'espace écologique d'Ivry sur Seine déclarent avoir été contactés plus souvent par des journalistes que par des familles. Il est difficile de désigner les raisons de ce succès mitigé mais on peut supposer qu'elles sont au nombre de trois : un manque d'information du grand public et des familles, des contraintes logistiques décourageantes et une demande finalement moins grande que celle qui était anticipée.

Pour ce qui est des produits, il est évident qu'ils doivent respecter la réglementation des lieux pour lesquels ils sont destinés. Légalement, nous sommes donc contraints de choisir entre une urne et un cercueil. Côté cercueils, ce sont les cercueils en carton qui se sont le plus développés sur ces dernières années, avec ABCrémation comme entreprise productrice référente en France. Des débats commencent à surgir au sujet de l'utilisation de cercueils en carton pour la crémation, qui serait finalement moins écologique que l'utilisation de cercueils en bois puisque le carton est un combustible moins efficace et nécessite donc d'être chauffé plus longtemps pour être réduit en cendres. Utiliser un cercueil en bois est autorisé sur l'espace écologique d'un cimetière, à partir du moment où il n'est pas traité : ce sont les pompes funèbres qui choisissent de sourcer ou non de tels produits dans leurs catalogues de vente. Un cercueil en fibre de champignons, inventé par la marque Loop, a fait beaucoup parler de lui dernièrement. Bien que l'idée semble enthousiasmante, il n'a pas été prouvé que ce produit accélère la décomposition du corps comme il le promet. Il n'est d'ailleurs pas autorisé en France car il ne remplit pas le cahier des charges d'un cercueil homologué. Il en va de même pour le projet de capsule funéraire de Capsula Mundi, prototypée en plastique biodégradable et dans lequel il est prévu de placer un corps en position fœtale.



À gauche : illustration en coupe de ce à quoi ressemblerait la capsule pour corps Capsula Mundi.

Il est peu probable que, si ce produit se commercialise, il soit autorisé en France dans la mesure où il serait considéré comme un cercueil et ne remplit pas le premier critère qui est de garder le corps allongé sur le dos.

Pour ce qui est des urnes, le choix est de plus en plus large pour les familles. Le pionnier du modèle d'urne biodégradable avec des graines prêtes à pousser intégrées est l'entreprise espagnole Urne Bios. Sa porte-parole française, qui nous a accordé un entretien, soulignait une zone d'ombre importante sur un tel produit : puisque l'urne va se décomposer dans le sol, est-ce considéré comme une inhumation ou une dispersion ? Sylvain École répondait à cette question dans son entretien, soutenant qu'il s'agissait d'une dispersion puisqu'on ne pouvait plus récupérer les cendres inhumées. La plupart de ces offres se doublent d'ailleurs d'une promesse intéressante : celle de faire pousser un arbre sur le lieu de la sépulture - comprendre au-dessus des restes du défunt. Ce faisant, elles s'inscrivent dans une lutte contre la déforestation, un enjeu environnemental largement porté par les entreprises privées de tous secteurs, allant des moteurs de recherche internet au prêt-à-porter. Dans ce cadre, le fait de planter un arbre est vu comme une façon de compenser des émissions carbone plutôt qu'une bonne action pure et simple. Couplé à une sépulture, cependant, l'arbre incarne une symbolique qui nous intéressera particulièrement dans la dernière partie de ce mémoire.

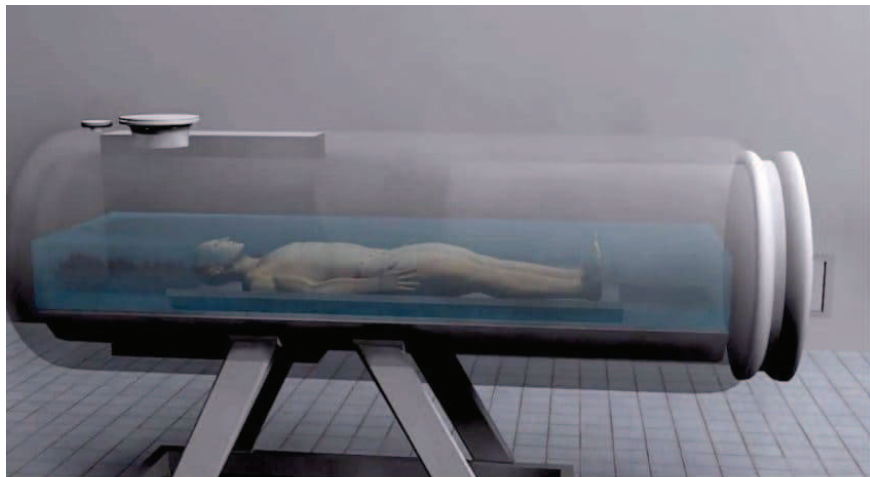
Il existe aussi des solutions plus radicales que cela, d'un point de vue écologique, qui ne sont pas autorisées sur le territoire français. Elles partent du principe qu'un corps mort doit occuper le moins d'espace possible le plus vite possible pour finalement disparaître complètement, le tout en utilisant une quantité minimale d'énergie.

L'humusation est une pratique de plus en plus courante aux États-Unis, où elle a été adoptée pour la première fois par l'État de Washington en 2019. Elle consiste, dans les grandes lignes, en un compostage du corps mort qui se base sur le processus naturel de décomposition d'un cadavre dans un environnement forestier. Le phénomène est prévu pour durer douze mois, période au cours de laquelle le corps est placé non pas sous mais sur le sol et recouvert de copeaux de bois et d'un mélange végétal humide, formant un tumulus végétal, une butte d'humusation.



Butte d'humusation au Canada, entourée de barrières naturelles pour être protégée des animaux sauvages

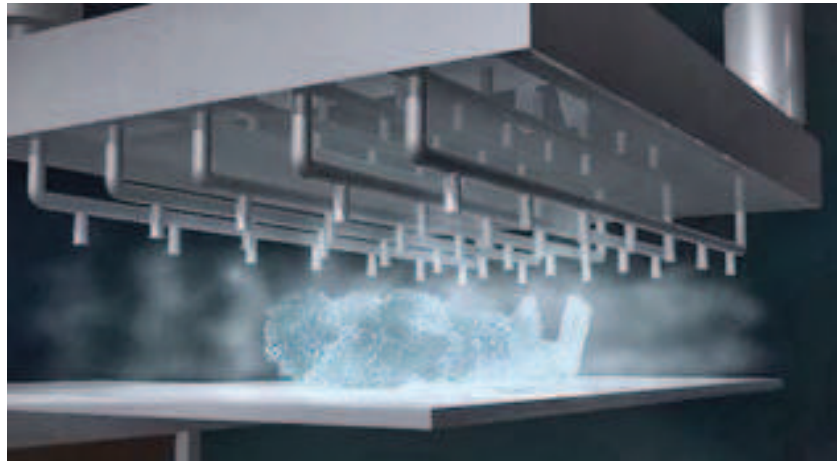
L'aquamation, aussi connue sous le nom de Resomation, est une pratique qui a été brevetée en Écosse et consiste à liquéfier le cadavre du défunt en le plaçant dans une cuve en acier inoxydable et en lui versant de l'eau à 160°C dessus jusqu'à n'avoir plus que des fragments osseux. L'eau restante dans le bac est filtrée, pour ne pas perdre les restes du défunt. Ce qu'il reste est ensuite déshydraté pour n'être plus qu'une poudre blanche, parfaitement prête à l'utilisation en compost.



Représentation d'un bac d'aquamation, capture d'écran d'une vidéo de synthèse

Un processus funéraire nommé Promession a été breveté par la biologiste suédoise Susanne Wiigh-Mäsak en 2001. Cette technique consiste à transformer les cadavres en poudre "bio", sans passer par une phase de combustion les transformant en cendres et donc irréductibles. Les corps sont congelés avant d'être plongés dans du nitrogène liquide puis d'être placés sur

une plaque en acier vibrante qui les réduit en poudre. La poudre est finalement asséchée et on en retire les fragments métalliques éventuels à l'aide d'un aimant. Les restes humains sont, avec cette solution, parfaitement biodégradables en six à douze mois environ et peuvent servir d'engrais naturel pour une plante.



Représentation d'un corps gelé sur la table en acier vibrante qui le réduira en morceaux

Ces pratiques peuvent en perturber certains dans le sens où elles visent à une disparition rapide et complète des restes du défunt, rendant une sépulture soit éphémère, soit accessoire. Or, dans *Le travail des morts*, il est bien spécifié que l'homme occidental - et les hommes de nombreuses autres cultures - voit en les restes matériels de la personne quelque chose à relier directement au défunt. Si tout disparaît d'un coup, que reste-t-il aux vivants pour faire leur deuil ?

“F : Est-ce que la version la plus écologique finalement ça serait pas de faire disparaître les corps le plus vite possible pour pouvoir optimiser l'espace ?

G : D'un point de vue écologie, oui. Mais même si j'ai une tendance écologique ma première tendance est de respecter le besoin psychologique qu'on a tous, c'est avoir un temps d'acceptation.”

Il s'agit donc de trouver un compromis acceptable entre la destruction rapide d'un corps, une faible utilisation de ressources ou d'énergie et l'assurance qu'on rend un hommage assez grand au défunt, ce dernier point étant extrêmement subjectif.

La difficulté à comprendre quelles lois sont en vigueur dans chaque pays qu'exprimait Raoul Bretzel dans son entretien limite forcément les entreprises privées comme la sienne à

développer des produits. Le débat autour de l'humusation était en cours en Europe, plus précisément en Belgique où un projet de loi visant à autoriser la pratique a finalement été refusé. Une question similaire avait été adressée au Ministère de l'Intérieur français en 2016, voici la réponse qu'elle a reçue :

“Réponse du Ministère de l'intérieur

publiée dans le JO Sénat du 20/10/2016 - page 4633

La réglementation et la jurisprudence n'acceptent que deux modes de sépulture : l'inhumation et la crémation. « L'humusation » qui consiste à transformer les corps en humus est donc actuellement interdite. Son introduction en droit interne soulèverait des questions importantes, tenant notamment à l'absence de statut juridique des particules issues de cette technique et de sa compatibilité avec l'article 16-1-1 du code civil, qui dispose : « (...) Les restes des personnes décédées, y compris les cendres de celles dont le corps a donné lieu à crémation, doivent être traités avec respect, dignité et décence. » Ainsi, les questions que soulève « l'humusation » nécessitent une réflexion approfondie qui pourrait se poursuivre dans le cadre du Conseil national des opérations funéraires (CNOF).”

Respect, dignité et décence sont donc les trois critères, hautement subjectifs, qui déterminent selon la loi française ce que chacun a le droit de faire, ou non, des restes d'un défunt. Le besoin de reconnaissance exprimé par les professionnels du milieu qui a été évoqué plus tôt dans ce rapport prend ici tout son sens : comment faire pour rationaliser la mort et ainsi la faire mieux accepter du public alors que les termes officiels de la loi sont vagues et divergent de la morale d'un citoyen à l'autre ?

II_ De nouveaux rites funéraires ?

Nous avons établi l'état des funérailles écoresponsables en France dans la première partie de ce mémoire, du point de vue des professionnels du secteur et de la réglementation en place. Dans cette deuxième partie, l'enjeu est d'entrer plus en détail dans le rapport que nous entretenons avec la mort et les morts en tant que société. Nous nous concentrerons ensuite sur les funérailles écologiques pour passer au crible les signes qui les composent et bien identifier les univers connexes et les croyances auxquelles elles se rattachent.

A_ Héritage d'une conception de la mort dans le monde Occidental

Dire la mort

Dans cette première partie, nous nous intéressons à la façon dont on parle aujourd'hui de la mort en France. Le travail de recherches qui a été mené dans ce sens se base tant sur des écrits de chercheurs que sur les analyses de supports de communication d'acteurs du marché funéraire français et d'une étude de terrain réalisée dans un cimetière hybride de la région parisienne.

Nous l'avons statué plus haut dans ce rapport ; la mort est un sujet avec lequel l'immense majorité de la population française semble ne pas être totalement à l'aise. Se souvenir du décès d'un proche est douloureux, prévoir les funérailles qui suivront la disparition d'un être aimé rend triste et penser à sa propre mort dérange. Ce malaise palpable nous interpelle forcément, dans la mesure où de nombreux acteurs sont forcés de parler de la mort à ce public qui ne veut pas en entendre parler frontalement. Nous supposons que tous les discours employés ont pour but de cajoler leurs destinataires et de leur rendre la réalité de la mort plus facile à appréhender.

Il était important que ces analyses de discours se penchent dans un premier temps sur la façon dont on dit la mort en général, avant de nous concentrer sur le sujet des funérailles écologiques, pour identifier les points sur lesquels ces discours se rejoignent et ceux sur lesquels ils s'opposent, ou du moins diffèrent.

Il suffit d'assister à des funérailles civiques pour se rendre compte que le vocabulaire employé pour parler de la mort a, en France, été grandement préempté par le monde religieux.

Cela est partiellement dû à la longue histoire du marché funéraire français, qui n'est passé aux mains des municipalités qu'en 1904, après avoir été géré par un monopole religieux pendant deux siècles. La grande réforme autour de l'architecture des cimetières ayant eu lieu au cours de ces deux siècles, il est normal que l'héritage sémiologique des sépultures dans les cimetières français soit profondément impacté par le catholicisme.

L'une des marques de langage les plus étroitement liées au catholicisme est l'évocation récurrente d'une vie après la mort pour le défunt. Il est rare de trouver des textes liturgiques de messe prononcés à l'occasion de funérailles qui n'évoquent ni éternité, ni voyage vers le ciel ni place trouvée au Paradis. Ces termes induisent une croyance spirituelle dans le sens d'une séparation entre l'âme et l'esprit, qui nie la disparition absolue de l'être après sa mort physique.

Les gens n'aiment pas s'imaginer la mort, c'est le constat que font tous les interlocuteurs de ce mémoire spécialisés dans le secteur funéraire. L'usage d'euphémismes pour signifier le décès de quelqu'un permet aux Occidentaux de rester dans leur zone de confort, où l'on n'adresse pas le sujet de façon frontale. On trouve notamment des expressions appartenant au champ lexical de la disparition : "il a disparu", "il s'est éteint", "il n'est plus". Ces termes marquent la soudaineté de la mort, son effet immédiat et révèlent à quel point les vivants l'attendent peu ou ne se préparent pas à son arrivée. Elles sont aussi intéressantes dans le sens où elles sous-entendent qu'il n'y a rien après la mort, pour le défunt dont il est question. Les mots "il a disparu" ne parlent pas d'une disparition du corps, seulement de la personne qu'était le défunt avant son décès. Le corps mort n'est donc plus vraiment la personne dont il était question - on pourrait se demander pourquoi, alors, tant d'efforts sont déployés pour transporter, conserver, placer et rendre hommage à la dépouille.

Un autre élément de langage euphémisant est celui de l'évocation d'un ailleurs : "il est parti", "il nous a quittés", "il est dans un endroit meilleur", "il est monté au ciel". Ces expressions sont intéressantes parce qu'elles soulignent deux choses bien distinctes chez les personnes qui les prononcent. La première est que, pour elles, la personne qu'elles ont connue ne se résumait pas à son corps et qu'elle existe encore, d'une façon ou d'une autre, quelque part à la façon d'une âme, d'un esprit ou d'un ange. La deuxième est que les termes de l'ailleurs peuvent pointer un déni du décès en question ou de son effet permanent et irréversible. "*Nous en sommes venus à comprendre la mort comme une scission, une coupure précipitée de la personne et du corps*" écrivait Thomas W. Laqueur à ce propos dans *Le travail des morts*. Il est parti, oui, mais qu'est-ce qui dit qu'il ne va pas revenir ? Le déni est d'ailleurs la première des cinq étapes du deuil dans la culture populaire occidentale – notons bien que ces cinq étapes ne sont pas le résultat officiel d'une étude menée par des experts en psychologie mais plutôt un rituel de passage mythique et assez communément admis.

Pour dire la mort sans dire la mort, la conjugaison du verbe “être” au temps passé est très souvent le recours employé pour indiquer que la personne n’est plus au moment où l’on prononce ces mots. “Papy était un bon chasseur” signifie plus souvent que papy est décédé plutôt qu’il a perdu ses facultés à la chasse.

On s’applique donc à dire la mort le moins possible lorsqu’on la dit, ce qui relate un grand malaise par rapport à son existence même. Mieux encore : avec la démocratisation de l’embaumement, on parvient désormais à maquiller - littéralement - la mort en sommeil. Un défunt “bien présenté” est un défunt qui n’a pas l’air plus décédé qu’une personne endormie. Un corps mort est gris, ses traits sont creux et il commence à sentir mauvais rapidement. Un corps embaumé, en revanche, a les joues roses, des joues rebondies et une odeur de formol camouflée avec du parfum. Le champ lexical du sommeil est présent dans le milieu du funéraire depuis aussi longtemps que les cimetières existent. Le mot “cimetière” vient de “coemeterium”, soit littéralement “lieu pour dormir” tel qu’il était utilisé par les premiers chrétiens. Dans la pièce de théâtre *The White Devil*, écrite en 1612 par John Webster, on trouve déjà la justification “non, ils dorment” pour venir expliquer ce que font les morts. On souhaite aussi aux défunts de “reposer en paix”, traduit d’une prière latine appelée «*requiescat in pace*» qui souhaite aux âmes une paix éternelle. Le corps mort n’est donc pas le seul à être représenté comme en état de sommeil, l’âme devrait elle aussi se reposer.

Mais comment dit-on la mort lorsqu’on en parle tous les jours à des gens qui n’en ont pas l’habitude, comme c’est le cas des conseillers funéraires ? Éléonore Kubik nous explique, dans son entretien, la délicate mission de parler en des termes à la fois clairs et qui ne prennent le parti d’aucun culte religieux, d’aucune croyance, pour ne heurter personne lors d’une cérémonie.

“E : (...) avec la casquette du conseil funéraire, nous le choix qui est fait justement quand on en parle c’est d’utiliser les termes les plus simples, les plus francs sans forcément être choquant ni être dans un jargon ou quelque chose qui pourrait être violent, vous voyez ?

F : On utilise quoi, par exemple ?

E : Par exemple quand il va s’agir de parler de la mise en bière c’est le fait de placer la dépouille mortuaire dans son cercueil mais voilà on vous le dit comme ça, on va pas partir sur des trucs tarabiscotés. Le but aussi c’est de pas en parler de manière obséquieuse, seulement de parler des faits pour alléger un petit peu et pour être aussi dans quelque chose de très concret. Parce que c’est très concret, la mort et les réactions émotionnelles qui sont derrière.”

Sa “casquette de conseil funéraire”, comme elle l’appelle, la place évidemment en posture d’empathie avec les vivants endeuillés qu’elle côtoie au quotidien, d’où son évocation aux réactions émotionnelles. Son rôle, en tant que professionnelle, est d’apporter du réconfort aux familles qui vivent le décès d’un proche, pour autant il n’est pas question pour elle d’avoir recours à un registre réservé à certaines croyances.

“Typiquement en cérémonie je vais pas forcément aborder la question d’une quelconque vie après la mort, en tout cas en ce qui concerne le défunt.”, précisait Éléonore Kubik dans son entretien.

Mise à l’écart des morts

“Plus je me suis penchée sur le sujet eh bah plus comme vous, je suppose, je me suis rendue compte que c’était un secteur... Un, indispensable à toute communauté humaine, déjà ; deux, qu’en occident à l’heure actuelle ça subissait une réputation qui était terrible. Enfin voilà, le milieu de la mort et du deuil est quand même l’objet d’énormément de tabous, de fantasmes aussi et voilà c’est quelque chose qu’on met à l’écart.”

Il est vrai que si discuter avec les gens de ce sujet de mémoire a mis une chose en lumière, c’est bien qu’on n’a pas l’habitude de parler de la mort et que certaines personnes sont vite mal à l’aise quand la thématique est mise sur la table.

Cela s’explique en grande partie par la mise à distance progressive de la mort qui a eu lieu dans la société occidentale pour mieux la séparer des vivants, à commencer par l’architecture des cimetières. Jean Didier Urbain l’exprimait déjà ainsi en 2005 dans *L’archipel des morts* : *“En fait, au risque de paraître un peu cynique, le cimetière moderne et contemporain paraît avoir été inventé pour cacher les morts !”* Ce qui partait, au XVIIIe siècle, d’un besoin de renforcer les normes sanitaires dans les cimetières en réglementant leur aspect, a fini par participer à cacher les cimetières et leurs sépultures à la vue des vivants. Il est spécifié dans le cahier des charges qu’un cimetière doit être entouré d’un mur ou d’un buisson suffisamment haut pour que les tombes ne soient pas visibles de l’extérieur.

D’un autre côté, les progrès scientifiques et les normes sociales envers les seniors font que les gens décèdent de plus en plus soit à l’hôpital soit en EHPAD. Si l’on ne voit plus les gens décéder et qu’on ne voit plus leurs sépultures non plus, alors où voyons-nous la mort de façon vraiment concrète ?

Dans *Les Vivants et la mort* (1975), Jean Ziegler écrivait *“Ma société nie l’existence même de la mort. La mort est le néant.”* soulignant ainsi l’incapacité de la société occidentale à accepter un phénomène qu’elle ne sait expliquer et préférant la taire toute entière. La situation ne semble pas s’être renversée sur les quarante-six années qui se sont écoulées depuis la parution de son livre. Tout contact du public avec un cadavre humain est de plus en plus soigneusement évité. La quasi disparition des veillées dans les coutumes funéraires en est un signe très fort : on ne visite plus les morts chez eux mais dans un cadre impersonnel. Si une veillée a lieu aujourd’hui, c’est le plus souvent dans une chambre funéraire gérée par des pompes funèbres.

Peut-être que de considérer les morts comme les personnes qu’ils étaient en les représentant dans des cadres familiaux plutôt que dédiés à la mort nous renvoie à notre propre mortalité et nous dérange. *“Est-ce que vous avez remarqué que les gens vous disent “si je meurs un jour” ? S’il y a bien une chose dont on est sûr, c’est qu’on meurt un jour. Alors le “si”... Pourquoi “si” ? C’est assez étrange. Ou alors j’ai raté un épisode dans l’histoire (rit)”* Ce que décrit ici Gauthier Feuillepain nous renvoie à la notion de la réflexivité de Freud, selon laquelle on peut analyser comment un sujet se voit, se saisit et se pense lui-même. En conjoignant au sein de la même figure une représentation de soi et une représentation de l’objet, ou encore les registres de la vie et de la mort, l’objet-double soutiendrait paradoxalement l’établissement d’une autoreprésentation vivante de soi : « Après la mort, on doit quand même ressentir quelque chose ? » C’est là tout le paradoxe : l’humain ne parvient pas à imaginer sa propre mort puisqu’il ne peut imaginer un monde dans lequel il n’est pas. Faites le test : si vous vous imaginez vos funérailles, voyez-vous la scène du dessus ? Si c’est le cas, vous avez internalisé l’idée selon laquelle on ne disparaît pas après sa mort, que l’on reste soi-même, que l’on vit dans le même espace-temps que celui que l’on a connu de son vivant et que l’on reste conscient.

Cette incapacité à comprendre la mort dans son aspect le plus concret et la peur qui en résulte sont évidemment des facteurs importants de la mise à distance des morts, mais aussi de l’idée de la mort. *“Déjà le fait de la mort en lui-même devient une terreur terrible et puis le fait de ne pas accepter qu’on meurt tous un jour et que c’est inéluctable, enfin s’il y a bien un truc qui nous relie tous c’est celui-là, de la même manière on a tous un nombril... Mais bon ça c’est un mécanisme sociétal qui la tient à distance.”*, tentait d’expliquer Éléonore Kubik.

Les entretiens que nous ont accordés les représentants des entreprises Urne Bios et Capsula Mundi, toutes deux conceptrices d’urnes biodégradables, montrent cependant que la mise à l’écart de la mort n’est pas totale puisque les gens font l’effort de rechercher leurs produits.

On assiste, selon eux, à un regain d'intérêt des particuliers pour la mort, motivé par une volonté d'y changer notre rapport.

"F : (...) what do you think changed so that people now feel more free to talk about death and burials and how they want to go?"

R : It's not easy to understand, we also asked ourselves many times what had changed, but I suppose that it's something due to mainly two reasons. One is that the taboo on this field is very heavy, and so people like to make it become less heavy, speaking is one of the way to destroy the heaviness of this taboo. And I think it's a cultural aspect that let people in some way be more open minded."

Les messages enthousiastes d'encouragement que reçoivent ces deux entreprises ne sont pas les seuls indicateurs d'une volonté sociétale grandissante à vouloir parler du sujet plus librement : des événements peu orthodoxes s'organisent régulièrement dans des lieux, virtuels ou réels, appelées "Death cafés", soit littéralement "cafés de la Mort". Le concept de ces initiatives est de créer des espaces d'échanges libres et bienveillants en ciblant la conversation sur un sujet niche lors de chaque session. Les "green burials", terme funéraire anglophone désignant les enterrements écologiques, sont souvent à l'ordre du jour mais on trouve aussi beaucoup de conférences sur l'acceptation de la mort d'un proche ou de l'imminence de sa propre mort. Des activités originales encourageant à être plus investi dans la préparation de ses propres obsèques comme la construction d'un cercueil et sa décoration en petits groupes dans un atelier sont également proposées dans le cadre des Death cafés.

Obsèques religieuses dominantes

Il existe autant de rapports à la mort que d'humains sur Terre et c'est une partie de soi qu'on expose très peu. Il peut être défendu que l'un des facteurs clefs du succès des grandes religions est le réconfort qu'apporte aux gens l'adhésion à une croyance commune sur "l'après mort". Dans la religion chrétienne, la vie telle que nous la connaissons n'est même que le prélude à une autre vie - post mortem - éternelle et auprès de Dieu.

La religion chrétienne catholique a profondément marqué le territoire français, ses habitants et leurs coutumes au cours de l'histoire, il est donc normal d'en trouver des traces un peu partout aujourd'hui encore, malgré une forte perte de vitesse de la pratique du culte chez les Français. Dans les entretiens menés, les visites de cimetières et l'analyse des discours funéraires marchands, on sent une difficulté certaine à s'extraire totalement du religieux lorsqu'on parle de la mort ou qu'on organise des obsèques.

“ (silence) Le religieux est forcément présent. Les salles de cérémonies sont généralement agréées par les cultes, donc ils viennent y faire une cérémonie pour que la salle envoie les bonnes ondes qui vont bien. (...) Et donc voilà il y a malgré tout une symbolique funéraire, même dans les salles qui ne sont pas des salles d’églises ou de mosquées ou de synagogues.”, nous disait Gauthier Feuillepain.

Ne serait-ce que dans la façon d’officier des obsèques, on sent l’influence du culte dans le fait d’avoir un maître de cérémonie qui s’adresse à l’assemblée endeuillée pour lui donner des mots de réconfort, parler du défunt et guider les vivants vers le chemin du deuil comme le ferait un prêtre lors d’une messe. La diffusion de musique marque aussi une ressemblance avec les déroulés de toutes les cérémonies religieuses, chrétiennes du moins, qui sont entrecoupées de chants. L’ambiance même qui règne pendant la cérémonie des obsèques, très solennelle et calme, est héritée de la religion catholique, de ses martyrs et de l’injonction à marquer sa peine jusque dans les vêtements que l’on porte. Traditionnellement, les familles endeuillées se doivent de “porter le deuil” pendant l’année suivant le décès de l’être cher en ne se vêtant que de noir. Si cela se fait moins aujourd’hui, il reste coutume de porter du noir pour assister à des funérailles, qu’elles soient tenues dans une église ou non. La gestion des cimetières a beau être la responsabilité des municipalités depuis 1791, l’église est restée le lieu dans lequel les cérémonies d’obsèques ont eu lieu.

“G : Parce que ce qui régit les collectivités territoriales c’est ce service extérieur des pompes funèbres, par opposition au service intérieur des pompes funèbres qui était réservé au monde religieux. Après faut remonter encore plus dans l’histoire.

F : “Le service intérieur des pompes funèbres”, je vois pas ce que vous voulez dire par là...

G : Ben c’était à l’intérieur de l’église en fait, c’était tout ce qui était avant d’emmener le corps vers le cimetière ou vers sa destination. Parce qu’autrefois les funérailles c’était purement religieux.”

Ce manque d’un lieu où officier les funérailles pose un vrai problème de laïcité : si l’on vit dans une commune qui n’a ni chambre funéraire ni crématorium aux alentours et que l’on veut avoir recours à des obsèques n’étant reliées à aucun culte, on n’a guère d’autre choix que d’officier la cérémonie en extérieur, directement sur le lieu de sépulture ou de dispersion.

“(…) toutes les villes n’ont pas de crématorium ou de chambre funéraire et toutes les chambres funéraires, parce qu’il y a plus de chambres funéraires que de crématoriums parce que c’est un espace conséquent, et les petites communes à droite à gauche qui ont des chambres funéraires il n’y a pas forcément de salles de cérémonie. Donc vous allez où faire une cérémonie si vous n’êtes pas croyant ? (silence) Ben voilà. Donc il y a eu tout un débat sur l’utilisation des salles des fêtes, par exemple. Sur l’obligation de construire, il y a eu un débat à un moment sur l’obligation de construire des salles dédiées aux cérémonies funéraires non-religieuses.”

Que l’on retrouve l’influence du culte catholique dans le vocabulaire, la symbolique, les coutumes ou les lieux du funéraire aujourd’hui est, certes, le signe d’une société au passé religieux, mais il désigne aussi une incapacité de notre part à parler de la mort sans la relier à autre chose. Nous traitons dans la partie précédente la mise à l’écart des morts et de la mort du reste de la société et surtout des vivants, résultant en notre incapacité à dire la mort et notre malaise à l’évocation du sujet.

Pascal Grillot, interrogé dans le cadre de ce mémoire, n’a pas vécu les choses de façon aussi radicale, il raconte au contraire que son éducation religieuse a été le début de son questionnement : *“Moi j’ai eu une éducation religieuse catholique classique. Donc effectivement ça t’éveille la curiosité par rapport à ça parce qu’on te remplit la mort de plein de choses.”* Il était intéressant de constater, à la suite de cette déclaration, que nous avions tous les deux grandi avec une vision similaire de ce que représente la mort, alors même que je n’avais pour ma part pas reçu d’éducation catholique. Dans les grandes lignes, on retrouve une injonction à montrer sa peine, une séparation du corps et de l’esprit, l’idée d’une âme qui s’élèverait dans les airs et la croyance d’un “après-vie”. Ces bases communes démontrent une incapacité inconsciente à se détacher complètement de la vision de la mort qui a été majoritaire pendant les siècles durant lesquels l’Église était en posture de force absolue sur le funéraire.

B_ Célébrer des obsèques écologiques est-ce réinventer des obsèques laïques ?

Analyse sémiologique d'une tombe de l'espace écologique du cimetière parisien d'Ivry sur Seine : quels rites sont inédits, quels rites sont hérités ?



Photographie d'une tombe de l'espace écologique du cimetière d'Ivry sur Seine

La chose la plus remarquable dans cette tombe est le fait qu'elle ne ressemble pas à une tombe. Les signes auxquels nous sommes habitués comme la pierre tombale, le nom du défunt, ses dates de naissance et de décès et son éventuelle épitaphe sont autant d'absents sur cette sépulture. Le fait qu'elle ne rencontre pas la stéréotypie d'une tombe traditionnelle dans un cimetière français souligne une volonté évidente de son créateur de s'éloigner de ces codes pour se placer en marge d'eux. À sa façon, cette tombe est rebelle.

Pourquoi ne pas indiquer le nom du défunt qui y repose ? Est-ce une volonté marquée de signifier une humilité trop grande pour vouloir continuer d'exister sous le même nom sur terre ? La personne qui est ici inhumée ou la personne qui a fait les choix pour ces obsèques pourrait être une adhérente de la philosophie de Diogène, le clochard le plus célèbre de l'Antiquité, selon laquelle lorsqu'on est mort peu importe ce qu'il advient de notre dépouille, puisqu'on a cessé d'exister. Cette théorie est peu probable dans la mesure où une tombe existe malgré tout. Une partie de réponse peut être apportée par l'entretien eu avec le

directeur des cimetières parisiens : il nous y explique que les instances en place ont reçu beaucoup de demandes des familles de pouvoir installer des petites plaques en pierre, se trouvant trop limitées par l'injonction peu pratique ou durable d'utiliser du bois comme seul matériau de la stèle. Cette tombe serait alors une œuvre inachevée, en attente des derniers signes mortuaires ostentatoires que sont la pierre tombale et ses engravures pour atteindre son statut de sépulture.

L'absence d'une pierre tombale est comblée par un surplus de végétal, lui-même très frappant à première vue, qui vient imiter l'aspect des tombes auxquelles nous sommes habitués. Pourtant, à ne pas y regarder de trop près, il serait possible de confondre ce carré de terre avec un potager ou un coin de jardin. Nul arbre majestueux n'a été planté sur cette sépulture : c'est sur plusieurs petits monceaux de fleurs et de débuts d'arbustes que la famille du défunt a jeté son dévolu. Les plantes ont été mises là par la main de l'homme, nous le comprenons au cadre rectangulaire que forme d'une des plantes tout autour de la concession. À l'intérieur de ce rectangle on trouve des fleurs violettes qui s'étalent sur la tombe dans le sens de la longueur, rappelant presque l'axe de la croix chrétienne que l'on retrouve sur les sépultures du quartier voisin dans le même cimetière.

Une plante différente dessine un rectangle parfait qui délimite à priori les bords de la concession funéraire. À ce stade de l'analyse, nous aurons compris que cette tombe n'a finalement rien d'anarchiste en ce qui concerne les codes français de ce à quoi une tombe doit ressembler. Un besoin de mesurer et marquer les limites de la sépulture du défunt a visiblement été ressenti par le créateur des lieux. Ce rectangle correspond au cercueil qui se trouve plus loin sous terre, faute de suivre les courbes du corps du défunt. La plante a un effet dissuasif, voulu ou non, de marcher à l'intérieur du rectangle qu'elle trace. La raison pourrait nous faire dire que cette dissuasion empêche un promeneur de piétiner les fleurs par inadvertance, mais si l'idée de vous tenir debout au-dessus d'un cadavre en décomposition vous dérange vous êtes certainement plus proche de la réelle motivation à planter des feuilles vertes tout autour de la concession.

Le cadre dans lequel nous sommes habitués à voir du végétal dompté par l'homme dans un but esthétique est celui du jardin. Cet aspect de jardin nous évoque, malgré tous les efforts évidents du créateur de la tombe pour s'éloigner de ce registre, un lieu biblique promis aux bons chrétiens après la mort : le Paradis. Aussi connu sous le com de jardin d'Eden, le Paradis est, selon la religion chrétienne, le lieu idyllique dans lequel Adam, Ève et Dieu vivaient en harmonie avant que le premier péché humain soit commis par la femme, Ève, condamnant l'humanité à vivre sur Terre. Le Paradis est décrit comme un lieu où la nature procure aux

hommes tout ce dont ils ont besoin et où les inventions de l'homme n'ont donc pas leur place. Revenons maintenant à la tombe : elle ne comporte rien d'autre que des plantes et de la terre et se présente dans la plus grande simplicité, sans trace ostentatoire d'une invention humaine.

Au-delà du fait qu'il est probable qu'une stèle complète cette sépulture à un moment donné, fait est de constater que les tombes de l'espace écologique du cimetière d'Ivry ne sont pas profondément iconoclastes - elles ne peuvent d'ailleurs pas vraiment l'être puisqu'elles suivent un cahier des charges imposé. Une tombe n'a pas d'intérêt à ressembler à autre chose qu'à une tombe, dans une certaine mesure, puisqu'elle ne sert pas juste aux proches du défunt à marquer le lieu de sépulture, elle entend faire persister l'existence passée du défunt sur la postérité. "Ne pas être oublié" devient la volonté exprimée par la tombe - sinon pourquoi écrire les noms et époques des défunts sur leurs sépultures ? Dans l'imaginaire occidental il y a une mise en avant des traditions qui valorisent le respect des morts et leur existence dans un monde parallèle à travers le film Disney Pixar « Coco » qui présente à son public cette croyance selon laquelle ne pas être oublié par les vivants assure l'existence des morts dans leur vie d'après.

Les obsèques écologiques sont-elles si laïques que ça ?

Les deux particuliers qui ont été interrogés dans le cadre de ce mémoire pour l'intérêt qu'ils montraient pour le recours à des funérailles écologiques ont tous deux déclaré avoir été éduqués dans un cadre religieux et catholique puis s'en être distancés. Cela nous dit deux choses : l'influence de la religion est plus proche qu'elle n'y paraît dans le temps d'un point de vue générationnel et les personnes qui font le choix conscient de s'éloigner de la religion cherchent de nouveaux rites funéraires. Le terme de rite est connoté religieusement mais peut être défini comme une pratique sociale de caractère sacré ou symbolique. L'argumentaire mené jusqu'ici dans ce travail de recherche a établi que le secteur funéraire français est grandement influencé par la religion catholique, ce qui s'explique historiquement, tant d'un point de vue réglementaire et législatif que sociétal. La difficulté à dire la mort sans passer par un vocabulaire emprunté au religieux a aussi été démontrée ; couplée à la mise à distance qui est faite des morts par les vivants dans notre société actuelle, elle résulte en un profond malaise quant au sujet même de la mort. Il a pourtant aussi été noté que les funérailles écoresponsables rencontrent un accueil curieux et enthousiaste du grand public : serait-ce parce que la vision de la mort portée par ce nouveau mouvement funéraire est une révélation pour les gens ? Éléonore Kubik, conseillère funéraire chez L'Autre Rive, exprimait dans son entretien le ressenti général qu'elle a d'une envie de créer de nouveaux rites funéraires de la part des familles.

Si les français se disent de moins en moins appartenir à un culte religieux et que cette envie de créer de nouveaux rites est réelle, les funérailles écoresponsables représenteraient alors plus une porte de sortie aux obsèques religieuses qu'un engagement écologique profond.

La théorie est tentante, mais la réalité un peu plus complexe que cela. Nous avons du mal à sortir totalement des carcans qui ont été posés par la religion, quand il est question de mort et d'obsèques. Dans l'absolu, les funérailles écoresponsables n'existent d'ailleurs pas en opposition avec les rites funéraires religieux, plusieurs cas l'ont prouvé en mélangeant les pratiques.

“Et la deuxième c'était une petite dame qui justement m'expliquait qu'elle était croyante, catho, mais que justement, elle était sur cette quête de naturel. Et donc voilà, rien qu'en prenant ces deux exemples-là ben la petite dame elle était effectivement religieuse et souhaitait une cérémonie à l'église avant, mais qu'elle était de plus en plus désolée de voir ce qu'il se passait sur cette planète et que dans cette logique de “tu es poussière et tu reviendras à la poussière” pour elle c'était important aussi que ça se fasse au milieu des fleurs et des oiseaux quoi. Il y avait ces éléments-là. Donc rien qu'en prenant ces deux exemples-là, votre question initiale de ce qui relève de la nouvelle spiritualité ou de cette quête de naturel, eh bien les deux ont des éléments qui relèvent de ces deux aspects.” , témoignait Éléonore Kubik dans son entretien.

Mais sans forcément opposer écologie et religion, peut-on imaginer que l'un existe sans l'autre dans le funéraire ? Les funérailles religieuses sans aspect écologique existent depuis des siècles en France et sont donc parfaitement aptes à continuer sur cette lancée. L'inverse est un peu moins probable. Nous avons établi plus haut que le funéraire ne sait pas se dire autrement qu'à travers le prisme religieux, même de façon très légère. Or le principe même des funérailles est de donner une forme palpable à la mort et au deuil pour la rendre visible et appréhendable aux vivants, malgré l'absence d'explications scientifiques ou de consensus sur ce qu'elle est ou ce qui la suit. Après des siècles d'histoire religieuse dans le funéraire français, les codes désignant les obsèques, le deuil et la mise en terre du corps sont devenus inextricablement liés à la signification que leur a donnée l'Église. Pour que le système de signes qui désigne la mort et les funérailles soit compris d'un groupe de personnes, il se doit d'être un système iconique codé qui fasse sens pour ce même groupe.

Cette notion de la symbolique était très forte dans les entretiens des particuliers, comme dans ceux des acteurs marchands développant des produits qui s'inscrivent dans le cadre des

funérailles écoresponsables. Pour les particuliers, il était important de trouver une symbolique qui leur plaise, qui leur corresponde et qui ressemble à une sépulture. Chez les marques, des éléments de langage et les symboles choisis sont criants de sens. Si l'on prend l'exemple du site internet de Capsula Mundi qui titre "Life never stops!" ou montre un visuel d'une main posée sur le tronc d'un arbre avec la surimpression "Hi, Dad!" on comprend que ce n'est pas de mort mais bien de vie qu'on nous parle. Mieux, la marque promet une vie éternelle aux défunts grâce à ses produits. Les produits qui sont commercialisés sont d'ailleurs des urnes en forme d'œufs et portent la symbolique de la naissance, soit celle d'une nouvelle vie lorsqu'on contextualise que l'objet a pour dessein d'accueillir des cendres humaines. Le design de la capsule mortuaire de la même marque, présentée plus tôt dans ce rapport, place le défunt en position fœtale dans son œuf géant et se lie donc à la même symbolique. Si la forme est innovante, il est difficile de ne pas voir de lien avec la vie éternelle au Paradis que propose la religion catholique, ou le célèbre dicton biblique "tu es poussière et tu retourneras à la poussière".

III_ Prendre soin des morts comme des vivants

Le développement de l'argumentaire a, jusqu'ici, été très déconnecté des émotions que provoquent le décès d'un être aimé et du deuil qui s'ensuit chez ses proches. La réalité du secteur funéraire est aussi celle-ci, avec toute la gestion des émotions lourdes que ça implique pour les familles des défunts comme pour les professionnels. Dans cette dernière partie, nous nous focaliserons sur cette dimension émotionnelle pour voir quelle place lui laissent les professionnels du milieu dans leur travail et comment elle influence la forme que prennent les funérailles façonnées par les familles.

La dimension émotionnelle du travail des professionnels du funéraire

Il existe une dualité dans les métiers du funéraire entre ce qui relève de l'ordre administratif et ce qui relève de l'humain. Ces deux faces du même secteur étaient présentées en ces mots par Gauthier Feuillepain : *“Le cimetière, historiquement, du point de vue collectivité, c'est un lieu où l'on stocke des défunts, selon les textes. C'est un lieu d'hygiène. Tout à l'heure je vous parlais du code des communes : le code des communes ce sont des règles d'hygiène. C'est pas des règles de mémoire, d'hommage, de souvenir et cætera.”* Son témoignage sous-entend que tout ce qui relève de la mémoire et de l'hommage dépend de l'usage du lieu qu'en font les proches des défunts, puisque le lieu a été pensé dans un but pratique seulement. Les métiers du funéraire existent tous, à moindre mesure, dans le but d'aider les familles à exaucer leurs souhaits pour leurs défunts. La conseillère funéraire interrogée pour ce mémoire disait justement que, dans son métier, ses collègues et elle sont en “première ligne”. Ce vocabulaire martial vient exprimer toute la violence de ce à quoi ils sont exposés au quotidien, une violence que Gauthier Feuillepain, ayant travaillé comme fonctionnaire dans le funéraire pendant plusieurs années, exprimait dans son entretien.

“(…) à un moment c'est bien aussi d'être protégé. Vous avez de tout hein dans la mort donc euh... Quand toute la journée vous avez des émotions quand même assez lourdes à digérer, que ce soit parce que vous voyez des défunts ou parce que vous voyez des familles endeuillées, de temps en temps vous avez peut-être envie qu'on vous parle pas tout le temps que de ça quoi.” Être confronté à des cadavres ou à la tristesse des proches n'est donc pas quelque chose auquel tout le monde s'habitue, les thanatopracteurs qui témoignent sur les réseaux sociaux pour lever des mythes sur leur profession s'accordent à dire que ce n'est pas un métier facile tous les jours.

« (...) les particuliers ils savent pas grand-chose. Heureusement qu'ils ne savent pas certaines choses que moi j'ai pu voir. » La peur du milieu funéraire du grand public est partiellement issue de cette partie immergée de l'iceberg qu'évoque Gauthier Feuillepain dans son entretien. On comprend à demi-mot qu'il parle de l'état dans lequel il a vu certains corps morts et des pratiques plus ou moins respectueuses de certains groupes funéraires. Le sujet émeut beaucoup, Éléonore Kubik le soulignait aussi dans son entretien. Des témoignages remontent parfois de la part de professionnels du milieu qui veulent dénoncer les pratiques inhumaines auxquelles ils font face dans leurs métiers. Une interview qu'un technicien funéraire d'un grand groupe du milieu donnée au média internet Konbini cette année a provoqué des réactions très vives chez les internautes. Dans la vidéo postée sur les réseaux sociaux, ce technicien explique qu'il arrive que les corps soient échangés dans les cercueils sans que les familles ne soient jamais au courant, que des tendons sont parfois coupés sur les cadavres pour les faire entrer dans des cercueils trop petits, que des défunts ne trouvant pas de place à la morgue sont laissés à décomposer à l'air libre jusqu'à ce qu'ils noircissent ou que des vers apparaissent. Supporter de travailler dans un cadre qui inclut des corps humains à un stade avancé de leur décomposition ou de porter atteinte à l'intégrité des défunts implique, au choix, d'avoir l'estomac très bien accroché ou plus vraisemblablement de se détacher de l'aspect humain qui nous lie au métier.

Les professionnels du funéraire, en particulier les conseillers en pompes funèbres, ont pourtant un réel caractère d'empathie dans la mesure où ils veillent à la satisfaction des familles au sujet des funérailles organisées, ainsi qu'à leur accompagnement sur les premières étapes du deuil. À écouter leurs témoignages, on comprend d'ailleurs que leur rôle est plus d'accompagner les vivants que les morts. Les familles les considèrent parfois comme des passeurs, des facilitateurs pour les défunts à accéder à une nouvelle vie. En posant la question de comment parler de ce qui suit la mort, Éléonore Kubik donnait une réponse très intéressante.

“Les points que je vais aborder c'est la vie après la mort du défunt pour ses proches. Parce que la cérémonie c'est un rite aussi qui est consacré aux vivants. Si on se réunit, c'est pour gérer le deuil entre nous, et puis pour la suite. Donc voilà par contre oui parler de peine, parler de... Exemple tout bête, je souhaite toujours bon courage et je conseille systématiquement aux gens de prendre soin les uns des autres.”

Nous verrons dans la partie suivante comment les vivants gèrent les émotions du deuil qu'ils traversent et sur quoi ils focalisent leurs efforts.

La dimension émotionnelle de rendre des comptes aux morts en leur faisant un enterrement digne de leurs vies

Le penseur écossais Adam Smith (1723-1790) a un jour déclaré *“Les morts ne souffrent pas, il existe une sympathie inutile des vivants envers les morts.”* S’il est vrai que les corps morts ne souffrent pas, on a pourtant du mal à admettre le reste de l’affirmation ici faite. Ce qu’il désigne comme une *“sympathie inutile”* englobe autant les soins apportés pour disposer des corps morts dans leur lieu ultime de résidence que les effusions de tristesse faites par les proches endeuillés.

Historiquement, dans la culture chrétienne occidentale, ces sympathies étaient loin d’être vues comme inutiles, puisque la croyance dominante était que les funérailles, si elles étaient correctement réalisées, aidaient le défunt à passer l’étape du purgatoire pour avoir accès au Paradis et à la paix éternelle. Pour assurer aux leurs un passage au ciel plus facile, certaines familles fortunées achetaient à prix d’or des places pour inhumer leurs morts au plus près de l’église, voir à l’intérieur même de l’établissement, pensant que la proximité avec Dieu serait ainsi garantie. *“Quel était l’intérêt de cette coutume d’enterrer les morts sauf à faire comprendre aux hommes qu’une nouvelle vie se préparait pour les corps enterrés ?”* peut-on lire à ce sujet dans *Le travail des morts*.

Faire comprendre aux proches du défunt que la vie de ce dernier a pris fin fait partie du travail d’acceptation qu’ils ont à mener dans leurs deuils individuels. Célébrer la mort de quelqu’un, c’est donc une coutume qui existe pour faciliter la vie des vivants en marquant d’un grand coup la fin d’une vie. Cela rejoint le témoignage de Pascal Grillot au sujet des rituels d’obsèques : *“Ouais, je pense que c’est plus pour les vivants, ça. Tu vois c’est de la symbolique, c’est à dire que ce soit les pharaons ou bien partout ailleurs c’est de la symbolique, c’est plus pour les vivants. C’est à dire qu’on veut garder une trace de l’être qui a disparu donc après on garde la mémoire, on crée des rites par rapport à ça, mais je pense que le mort il s’en fout un peu.”*

Vivre un deuil suite à la mort d’un être cher provoque chez beaucoup de monde une grande tristesse qui ne peut être exprimée que dans des élans lyriques ou des gestes symboliques à la hauteur de la peine qu’ils expriment. *“C’est ce qu’il aurait voulu”* est l’une des phrases préconçues qui exprime le mieux la volonté des proches endeuillés sur les moments suivant le décès. Tous les efforts déployés doivent être pensés en accord avec ce que l’on connaissait et appréciait de la personne décédée que l’on honore. Le témoignage de Pascal Grillot révélait particulièrement ce besoin d’organiser des funérailles soulignant la personnalité et les

croyances du défunt. *“J’ai perdu beaucoup, enfin quelques amis très tôt. Donc la première fois que c’est arrivé, on a eu un enterrement classique qui en fait nous a fait hurler de tristesse tellement c’était glauque. Et ça ne correspondait pas du tout à la personne.”*

Ce qui était “glauque”, selon Pascal et ses amis, c’était le mélange entre un cadre religieux austère, un manque de personnalisation de la cérémonie et une dissonance évidente entre la personnalité de son ami défunt et l’ambiance qui se présentait à lui pour lui rendre un dernier hommage. On ne peut pas rater des adieux. Parce que c’est ce que les funérailles représentent, pour les vivants : un ultime au revoir à la personne qu’on a connue et qui décède. L’idée que ces funérailles constituent sa dernière rencontre avec son ami était tellement insupportable pour Pascal qu’il raconte être passé à l’action.

“(…) moi j’ai pris l’initiative de refaire un enterrement et ses parents ont été sympa ils nous ont filé une partie des cendres - parce qu’il avait été incinéré - et on lui a fait un truc un peu à l’hawaïenne parce qu’il surfait et tout donc on a fait une grosse fête sur la plage, on a pris un catamaran qu’on avait rempli de fleurs parce qu’il était tout le temps dans l’eau et en plus son signe astrologique correspondait à l’élément. Et on est parti avec le bateau, on a cassé l’urne au coucher du soleil, les potes qui étaient derrière ont pris une petite vague en surf et cette soirée-là, je pense que tout le monde s’en souviendra. Donc ça permet à ces personnes de continuer à vivre quelque part dans le monde.”

Il est intéressant de noter, dans ce récit, le lien de causalité qui est dessiné entre la cérémonie organisée dans les valeurs du défunt et le fait qu’il puisse désormais vivre quelque part dans le monde. Ce besoin d’apaiser les esprits est une croyance très courante chez ceux qui croient à un « après vie » et les groupes de spiritisme notamment. Entrer en contact avec l’esprit de son ami n’était visiblement pas l’intention de Pascal et de son groupe d’amis. En revanche, la qualité de l’honneur rendu a eu un effet apaisant sur eux, comme si leur devoir en tant qu’amis était accompli. On sent que les efforts déployés pour réussir les funérailles sont un enjeu important pour les proches et que les élans de créativité sont bien vus dans la mesure où ils singularisent l’événement et, par extension, célèbrent le caractère unique de la personne défunte.

“La deuxième personne avec qui je me suis occupé de ça c’était le même principe sauf que là on était dans les champs, lui c’était un Verseau donc élément air, donc j’avais acheté plein de ballons et d’hydrogène, et on a fait un lâcher de ballons, j’avais fait des petites photos du mec qu’on a mises avec des ficelles sur chaque ballon et une petite grappe de ballons avec ses cendres dedans. La symbolique était géniale parce que tu vois, au coucher de soleil c’est

pareil on a vu les cendres partir dans le ciel et s'éloigner, j'ai trouvé ça absolument top. Donc oui tout ça m'a amené à chercher des rituels et des symboliques différents de ce qu'on nous propose, même si elles sont pertinentes pour certains qui sont dans leurs religions tout ça, pour moi elles le sont plus trop."

À l'ère de la personnalisation des coques de téléphones portables, de la customisation des vêtements et des bouteilles de Coca Cola avec des prénoms dessus, il n'est pas surprenant de constater que les proches des défunts cherchent à créer de nouveaux rites plus uniques pour ceux qu'ils ont perdu. Il a été établi plus tôt que les cimetières ont été pensés comme des lieux d'hygiène et non de mémoire. C'est donc le rôle des particuliers de donner la symbolique qu'ils entendent aux funérailles et à tous les rituels qui les constituent pour s'approprier ce moment et lui donner un sens qui les aide à mieux vivre leur deuil.

Conclusion

Ce travail a été surprenant à réaliser. Passée la nouvelle que des funérailles écologiques existent, les recherches ont été complexes à mener puisque c'est un monde qui, en plus d'être méconnu, voit se croiser divers acteurs aux objectifs différents. En France, les municipalités, les pompes funèbres privées, les diverses marques de production funéraires et les familles jouent toutes un rôle dans ce milieu légiféré, réglementé et si absolument nécessaire à nos sociétés.

On peut retenir que le segment écologique du funéraire français suit doucement les pas des avancées ayant lieu au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, le monde anglo-saxon est celui qui a relancé les "green burials". Le choix du mot relancer est ici volontaire, puisque plusieurs pratiques de funérailles écologiques comme l'humusation ou l'inhumation en pleine terre ne sont, finalement, ni plus ni moins qu'un retour aux pratiques mortuaires des premiers hommes. Le funéraire serait-il le premier secteur marchand à se diriger aussi sûrement vers la décroissance ? Peut-être pas en France pour le moment parce que, on l'aura compris, la législation se durcit quant à ce qu'il est autorisé de faire pour honorer nos morts. L'option de l'humusation est notamment encore loin d'être acceptée en Europe.

La motivation de l'écologie et du respect de l'environnement pour le développement des funérailles écoresponsables en France semble être plus unanime du côté des professionnels en place que des particuliers. Pour les politiques, il représente un argument de communication institutionnelle dans l'ère du temps, d'où l'attention portée aux règles pour crédibiliser l'instauration de zones écologiques dans les cimetières par exemple. Au sein des pompes funèbres et des services municipaux, les deux professionnels qui nous ont accordé des entretiens soutenaient un engagement personnel à agir en faveur de l'environnement qui n'était pas forcément partagé par les autres professionnels du secteur. La priorité, il faut le dire, n'est pas d'avoir un impact positif sur l'environnement mais de disposer des corps morts de façon sanitaire. La mémoire du défunt et l'hommage qui lui est rendu arrivent en seconde position sur l'ordre des priorités, ce qui fait de la transition écologique une note en bas de page pour le moment. Chez les particuliers et les marques spécialisées, on entend un autre discours davantage porté par l'envie de développer une nouvelle symbolique dans la mort.

Cette symbolique, nous l'avons vu dans ce travail de recherche, est fortement connotée par le monde religieux catholique, qui a été le courant funéraire majoritaire sur le territoire français pendant des siècles. Il est difficile de dire la mort sans passer par les termes déjà galvaudés par l'Église ou se rattacher à des croyances spirituelles impliquant la séparation de l'âme et de l'esprit au moment du décès. Au-delà des difficultés à sortir des carcans religieux dans lesquels la vision du funéraire est encore un peu coincée, nous avons souligné dans ce travail de recherche un blocage à dire la mort et une mise à distance des défunts et de la thématique mortuaire dans la société occidentale actuelle.

Cette attitude traduit un vrai malaise dans la relation que nous entretenons avec la mort, c'est probablement la conclusion la plus importante à tirer de ce mémoire. L'idée de réconcilier les vivants et les morts et l'idée même de la mort, évoquée dans l'entretien d'Éléonore Kubik, est centrale dans les propos de la professionnelle funéraire américaine Caitlin Doughty. Dans les interviews qu'elle donne, elle encourage les gens à passer du temps avec les cadavres de leurs proches, de parler de ses projets d'obsèques en amont et de se reconnecter à l'idée de la mort de façon générale. Selon elle toujours, l'industrie funéraire a perverti l'image de la mort pour rendre la réalité de moins en moins acceptable aux yeux du public, un trouble sur lequel il est facile de générer des bénéfices en proposant des soins de conservation et des monuments funéraires glorieux. La promotion de « green burials » vient évidemment contrecarrer cette vision des choses puisqu'elle supprime les produits et services les moins naturels.

Revenir à des pratiques funéraires plus simples et respectueuses de la nature, en somme, c'est revenir à une image de la mort plus naturelle et réaliste. Les marques de produits funéraires écoresponsables ont d'ailleurs bien identifié ce besoin de reconnexion à des rituels plus simples pour célébrer nos morts en tant que particuliers. Les champs lexicaux qu'ils utilisent sont ceux du cycle naturel de la vie et leur promesse est d'y réinscrire les humains pour qu'ils rendent à la Terre ce qu'elle leur a donné. S'inclure ainsi dans la nature plutôt que d'être enfermé dans une boîte hermétique pour être conservé à l'abri des éléments le plus longtemps possible vient mettre dans les funérailles la symbolique d'appartenir à un tout en tant que défunt, soit une promesse rassurante de n'être jamais seul, même dans l'inconnu de la mort.

Bibliographie

Anstett, É. (2015). Les funérailles « bio »: La mort et les idéologies environnementales au xxi^e siècle. *Communications*, 97, 147-159. <https://doi.org/10.3917/commu.097.0147>

Despret, V. (2017). *Au bonheur des morts: Récits de ceux qui restent*. Paris: La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.despr.2017.01>

Jung, J. (2015). Un paradoxe de la réflexivité : penser sa propre mort. *Adolescence*, 334, 859-870. <https://doi.org/10.3917/ado.094.0859>

Laqueur, T., & Borraz, H. (2018). *Le travail des morts : Une histoire culturelle des dépouilles mortelles (NRF Essais) (French Edition)*. GALLIMARD.

Lassère, M. (1997). Le XIX^e siècle et l'invention du tourisme funéraire. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 44-4, 601-616. <https://doi.org/>

Thomas, L. (2003). *La mort*. Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.thoma.2003.01>

Trompette, P. (2008). *Le marché des défunts*. Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.tromp.2008.01>

Urbain, J. (2005). *L'archipel des morts: Cimetières et mémoire en occident (Petite bibliothèque payot) (French Edition)* (PAYOT ed.). PAYOT.

Ziegler, J. (2015). *Les Vivants et la Mort. Essai de sociologie (Esprit) (French Edition)*. Le Seuil.

Annexes

Annexe 1 : Entretien qualitatif de Justine Thiault, particulière ayant exprimé l'envie de "devenir un arbre" après son décès

Annexe 2 : Entretien qualitatif de Pascal Grillot, particulier ayant déclaré faire des recherches sur les funérailles écologiques pour lui et pour un parent

Annexe 3 : Entretien qualitatif de Gauthier Feuillepain, ancien fonctionnaire employé dans le secteur funéraire de la ville du Havre, aujourd'hui chargé de projet militant pour un recyclage des pierres tombales issues d'exhumations

Annexe 4 : Entretien qualitatif de Sylvain École, directeur des cimetières parisiens ayant participé à l'écriture de la charte de l'espace écologique du cimetière parisien d'Ivry sur Seine

Annexe 5 : Entretien qualitatif d'Éléonore Kubik, conseillère funéraire dans les pompes funèbres privées L'Autre Rive et ancienne employée du milieu associatif militant écologique

Annexe 6 : Entretien qualitatif de Raoul Bretzel, designer italien et cofondateur de l'entreprise Capsula Mundi

Annexe 7 : Entretien qualitatif d'Annie Lewis, porte-parole francophone de l'entreprise de l'Urne Bios

Annexe 8 : Cahier des charges de l'espace écologique du cimetière parisien d'Ivry sur Seine

Annexe 1 : entretien qualitatif d'une particulière ayant exprimé le souhait de "devenir un arbre" après sa mort

Nom : Justine THIAULT

Âge : 23 ans

- Est-ce que tu peux me parler de ton rapport à la mort ? (en as-tu peur ? Y penses-tu souvent ? Es-tu influencée par des croyances religieuses ?...)

Quel beau sujet ! (rit)

Bah c'est marrant parce que j'en avais parlé y'a pas longtemps avec ma mère rapport au covid et elle elle me disait qu'elle avait vraiment peur de l'attraper parce qu'elle avait peur de mourir. Et quand elle m'a dit ça ça m'a fait un petit choc parce que moi je ne pense jamais à la mort, enfin c'est pas une option. Peut-être que je vais y penser quand je vais décoller dans un avion tu vois en mode "olala s'il crashe ça serait bizarre (rit) ça serait pas très rigolo" mais que ce soit avec le coronavirus ou autre chose ou monter sur un bateau, je sais pas, voir un couteau, jamais je me dis "c'est la fin de ma vie". Enfin c'est pas quelque chose que j'envisage. Mais après je me dis si je me retrouve dans une situation à être dans une prise d'otages ou un truc comme ça là je ferais mes dernières prières et je paniquerais un peu mais je me dis un peu - je suis consciente que la mort c'est une fin en soi et qu'elle arrivera un jour ou l'autre mais c'est pas quelque chose qui me motive au quotidien.

Ça m'arrange un peu que tu parles de faire tes prières : est-ce que toi tu es influencée par des croyances religieuses ou spirituelles concernant la mort ? Est-ce que t'as grandi dans un environnement religieux ?

Ouais, j'ai été éduquée dans un environnement religieux catholique. J'ai été baptisée, j'ai fait toutes les étapes communion confirmation etc, mes parents m'emmenaient tous les dimanches à la messe... Mais plus le temps a passé plus je me suis rendu compte que ça me convenait pas, enfin les valeurs me conviennent mais j'ai un peu développé un truc contre la religion parce que la religion quand tu regardes le passé c'est source de beaucoup de problèmes et in fine la morale est la même : faut être respectueux, généreux etc... Donc je préfère me donner mes propres valeurs. Maintenant je sais que si je me retrouve dans une situation où la mort est très très proche je vais prier pour un dieu, je sais pas qui quoi quand comment, mais je sais qu'il y a peut-être un truc au-dessus qui peut m'aider (rit). Mais c'est vraiment un instinct de survie - enfin pas un instinct de survie - mais vraiment en situation très très grave où il n'y a pas d'autre recours que de s'en remettre à quelque chose qui est irréel et magique.

Tu dis "quelque chose qui m'aide"; qui t'aide à quoi ?

Qui me sauve, peut-être ? (rit)

Qui te sauve la vie, qui te garde en vie c'est ça ?

Mmh... Bah je pense que le jour où je suis confrontée à la mort, si quelqu'un met un flingue face à ma tête, je sais pas si je prie pour ne pas souffrir ou pour vivre. Je sais pas mais je pense qu'à 23 ans j'aurais envie de continuer ma vie (rit)

En deux mots, que penses-tu qu'on devienne après notre mort ?

J'en ai aucune idée - y'a des pistes. Maintenant à laquelle je me rangerais principalement je sais pas trop. J'aime me dire qu'il y a une vie après la mort, mais sous quelle forme j'en ai aucune idée. Je sais pas si on va dans un monde tout blanc, je sais pas si on se réincarne en quelque chose ou s'il y a des esprits qui sont tout autour de nous. Cette dernière option je crois que j'y crois de plus en plus parce que j'ai vu des vidéos des youtubers (rit), j'en ai parlé avec mes parents y croient donc je pense que) mes parents qui sont religieux croient aux esprits, donc c'est un peu antithétique. Mais je les suis plus sur la théorie qu'il y aurait des esprits etc et des endroits qui ont une force magnétique, qui sont habités par quelque chose mais l'explication tangible ou intangible je saurais pas te la donner. Et du coup je crois qu'il existe des choses, mais j'en aurai jamais la certitude et je m'en fous. Ça me fait plaisir et ça me rassure de savoir qu'il y a un truc après la mort, mais ça reste quelque chose d'inventé par les hommes pour se rassurer quoi.

Est-ce que tu penses que la façon dont le corps mort est traité a un impact sur la vie du mort dans l'au-delà ?

Non, je pense pas. De toute façon tu meurs. Tu meurs quand ton cœur s'arrête de battre, après je pense que ce qu'on fait de ton corps c'est cool pour toi de te dire que ton corps il est dans un endroit qui est propre qui est beau nanana. Je pense que la manière dont le corps est conservé et où il est mis une fois qu'il est mort c'est pas pour toi, c'est pour les autres. Donc je préférerais que si jamais j'ai des enfants ou que ma famille une fois que je serai morte si jamais ils veulent se recueillir ou avoir un endroit où penser à moi, si jamais ils le veulent, je préfère que ce soit au pied d'un arbre plutôt que dans un champ de tombes (rit) horrible. Un cimetière quoi !

Tu as exprimé un choix sur ce que tu veux qu'on fasse de ton corps; peux-tu m'en parler un peu plus en détail ?

Bah je crois que c'est toi qui m'en as parlé (rit) quand t'étais à SciencesCom je crois que c'est toi qui as mentionné le fait que - je me souviens plus très très bien, c'est flou dans ma tête - que ton corps pouvait être mis sous terre et permettre à un arbre de pousser. Mais c'est juste le souvenir que j'en ai : j'ai bien aimé l'idée, je trouve que c'est symbolique, c'est beau, c'est poétique, ça change etc. Mais c'est tout, j'en sais pas plus, c'est juste l'idée symbolique qui me plaît.

Dans la symbolique, toi tu mets quoi derrière ?

Le fait qu'une plante devienne moi - enfin que je devienne une plante par la sève de mon corps. Et pas juste quelqu'un met une photo sur le tronc d'un arbre et on dit que c'est là où on va penser à moi ou alors c'est là qu'il y a eu un événement particulier. C'est vraiment l'arbre, il a poussé, grâce à mon engrais et l'engrais c'est moi. Mais c'est toi qui m'en as parlé de manière très floue et je sais même pas si ce concept il existe tu vois. Mais cette idée me plaît

Tu disais "je trouve ça sympa parce que ça change", est-ce que tu peux développer ? Bah j'aime pas trop les cimetières, enfin tu sens qu'il y a une ambiance un peu de deuil. Tu sens vraiment que c'est un endroit pour pleurer et pour exprimer ce qui va pas dans un cercueil pour être (?). Or oui la mort c'est triste mais ça arrive à tout le monde et c'est normal de pleurer mais faut pas pleurer toute la vie pour la mort de quelqu'un. Donc je trouve ça mieux d'avoir un endroit beau, joyeux, symbolique, poétique, la nature... C'est mieux que d'entasser des pierres tombales - aussi d'un point de vue écologique, c'est mieux

Si je te parle de "funérailles écologiques", qu'est-ce que ça t'évoque ?

Funérailles écologiques c'est très vaste, je m'y connais tellement pas... Bah je dirais que ça utilise pas trop de plastique (rit) c'est nul comme réponse. Mmh je sais pas, franchement je m'y connais pas trop. Je me doute qu'on met les corps dans la terre mais d'une manière assez mesurée et scientifique pour que ça n'ait pas trop d'impact. Dis m'en plus ?

"Que ça n'ait pas trop d'impact" tu penses à de l'impact sur quoi ?

Alors en ce moment je regarde The Walking Dead (rit) et c'est vrai que tous les corps de zombies entassés les uns sur les autres bah ça pue, ça met du temps à -comment on dit ?- se biodégrader, à disparaître quoi à se fondre dans la nature, du coup je me doute qu'avec les corps humains c'est pareil. Je sais pas je m'y connais vraiment pas. Je me dis que si depuis tant d'années on enterre les gens dans la terre euh au bout d'un moment y'aura plus de place sur la terre. Voilà.

Te souviens-tu avoir vu des offres marchandes ou des rituels qui tomberaient selon toi dans la catégorie des funérailles écologiques ?

Non, j'ai jamais vu. Les seules fois où je vois des -comment ça s'appelle ?- des magasins de tombes là (*Les pompes funèbres ?*) oui voilà les pompes funèbres c'est que dans le centre de la France quand je vais chez mes grands-parents. J'en vois jamais à Nantes ou alors inconsciemment j'y fais pas attention ou je veux pas y faire attention mais j'ai aucune idée d'où est la pompe funèbre la plus proche de chez moi.

(explication du concept des funérailles écologiques autorisées aujourd'hui en France et la législation qui les entoure)

Qu'en penses-tu ? Est-ce en phase avec ce que tu imaginais ? Qu'est-ce qui retient ton attention ?

Réaction au fait qu'il faille creuser à la pelle : olala c'est chiant !

Ça m'étonne pas que ce soit réglementé parce que c'est le propre de l'homme de mettre des règles et des lois car l'être humain a besoin de contrôle sur tout ce qu'il se passe autour de lui. Maintenant, je me pose la question : si un membre de ma famille, comme ma mère mon frère ou mon père, meurt je me dirais "c'est un membre de ma famille donc son corps m'appartient". Mais en fait c'est écrit nulle-part au niveau de la loi et du coup d'après ce que tu m'expliques je comprends que l'État part du principe qu'un mort - enfin qu'un corps ça lui appartient et qu'on ne peut que en prendre soin d'après certaines règles donc ça montre un

peu une forme d'appartenance, ce qui est bizarre. Et ce que j'en pense bah je sais pas, il y a des limites à tout. Je sais pas (rit)

Est-ce que c'est quelque chose dans lequel tu trouves du sens, toi ?

Non ça n'a aucun sens - bah je sais pas. S'il n'y avait pas de règles comme ça les gens mettraient leurs corps partout ça n'aurait plus de sens et je suis désolée moi j'ai pas envie de voir tous les jours des corps morts traîner dans les parcs de la ville, enfin non. Mais d'un autre côté c'est un peu trop réglementé je trouve. À chaque fois qu'un membre de ta famille meurt tu dois payer plein de trucs tu dois passer par plein de papiers administratifs et tout, ça coûte très cher et c'est très chiant. Alors déjà que perdre un proche c'est chiant, mais si en plus t'as plein de contraintes à cause de l'État ça rend la situation encore plus pénible. Mais est-ce que j'ai une solution par rapport à ça ? Pas vraiment (rit)

Quel sens ça a pour toi les funérailles écologiques ?

Bah je l'ai déjà dit c'est un symbole fort comme si ma vie se perpétuait dans un sens sous un autre - est-ce qu'un arbre c'est un être vivant ? *oui* - ouais bah voilà, c'est comme si je continuais de vivre à travers un autre organisme. Et c'est un peu -comment on dit quand on a une trop haute estime de soi ?- narcissique. ça montre que t'as une trop haute estime de toi-même et que tu veux rester sur Terre tu vois. C'est très centré sur soi-même.

Tu trouves ça plus narcissique de vouloir continuer à vivre à travers un arbre ou de faire bâtir un monument avec une statue dessus à l'emplacement de ta tombe ?

(rit) Bah la deuxième option, faire bâtir un monument avec une statue dessus c'est hyper narcissique. Maintenant, le fait de vouloir avoir un objet un organisme ou quoi que ce soit qui montre que ta présence sur Terre se perpétue ça reste narcissique mais à des degrés différents.

Quel sens ça a pour toi les funérailles écologiques en France telles que je te les ai décrites ?

(n'avait pas compris que c'était ça qui était autorisé) Je pense que ça veut dire que c'est des endroits où on enterre les corps avec moins de règles en soi. Mais c'est quoi, y'a juste de la terre au sol et c'est tout ? (*oui*) boh ça sert à quoi ? (*il y a moins de traitements chimiques, pas de béton à couler, pas de marbre par-dessus, les corps se décomposent probablement plus vite...*) Je t'avoue que ça m'attire moins. C'est du narcissisme également - ça fait un peu une fosse où tu mets des corps. C'est vrai que c'est bien parce que ça demande moins d'argent, de moyens pour la société, l'être humain et moins de moyens pour la planète parce que tu mets moins de trucs chimiques, tu utilises moins de matériaux pour construire les tombes et tout. Mais du coup c'est vrai que ça donne très peu de valeur à ma mort.

Et si c'est une urne biodégradable avec des graines ?

Les cendres doivent rester dans l'urne ou on peut les jeter quelque-part ? Par exemple quand mon grand-père est mort on l'a mis dans une urne et on l'a jetée dans la nature - je crois que c'est pas très légal mais on l'a quand même fait (rit)

Si on me disait que c'est une urne qu'on laisse au-dessus de sa cheminée et qui donne une fleur ça non. Mais si c'est une urne qu'on peut planter dans son jardin et qui après donne une fleur, le fait que ce soit dans la terre et pas sur la cheminée, oui, je trouve ça mieux. C'est plus intéressant, ça a plus de sens, ça se rapproche plus de l'idée d'avoir un arbre, enfin un organisme qui te symbolise. Ça reste très naturel. Enfin en gros quand je parle de naturalité enfin de naturel, c'est un peu comme la consommation responsable. On a tous hyper envie d'avoir une consommation raisonnée mais on a quand même des réflexes de consommation capitaliste qu'on a connue depuis des années. Eh bien du coup dire qu'on préfère mourir de façon responsable pour la planète c'est un peu pareil : si tu me dis que mourir sous un arbre c'est plus responsable, cool, mais si tu me dis "on jette juste ton corps dans de la terre et on laisse ton corps là y'a aucun produit chimique ajouté" là j'aime moins, c'est moins sexy, mais si c'est bon pour la planète... Ça me saoule un peu que mon corps soit laissé à l'abandon comme ça.

De ton vivant, considères-tu être écologiquement engagée ?

Je pense que, concernant ce sujet, tu ne peux pas être 100% écologiquement engagé à moins de vivre dans une cabane en bois, de pas avoir d'électricité et de faire toi-même tes vêtements avec le pelage des moutons de ton jardin. Aujourd'hui, si tu veux continuer à être un être social, tu es contraint de consommer des produits capitalistes. Par exemple je dis n'importe quoi : je vais acheter des vêtements sur Vinted pour faire de la seconde main sauf que je vais contribuer à ce que des camions roulent dans toute la France et ça n'a pas un impact positif sur la planète donc dans l'idée oui, j'essaie d'être le plus engagée possible. Mais dans les faits je suis loin d'être parfaite, je sais pas si j'y arriverais. Parce qu'il y a des jours où t'es fatigué t'as envie de prendre un Mc Do et puis il y a des jours où tu vas te déter et tu vas aller ramasser toi-même des fraises dans un champ tu vois.

Annexe 2 :

Nom : Pascal Grillot

Âge : 55 ans

Est-ce que tu peux me parler de ton rapport à la mort ? (en as-tu peur ? Y penses-tu souvent ? Es-tu influencé par des croyances religieuses ?...)

C'est un sujet qui m'a intéressé comme plein d'autres sujets humanistes quelque part, c'est à dire que ça a attiré à des questions globales comme "d'où on vient ?", que ce soit du côté spirituel des choses, du côté symbolique, du côté naturel des choses je m'y suis intéressé très tôt - quand j'étais ado je crois. Déjà par curiosité pour essayer de comprendre s'il y avait quelque chose derrière et par rapport à ça, c'est au fur et à mesure des expériences malheureuses, c'est à dire avoir perdu pas mal de potes et voir ce que ça impliquait autour, dans les familles dans les amis et tout ça. Donc c'est un sujet qui m'a toujours... C'est pas une passion mais ça m'a toujours particulièrement intéressé parce que c'est le pendant de la vie donc j'essaie de le comprendre.

T'as pas particulièrement de peurs par rapport à ça ?

Non. Non, non, je pense que ça serait faux de dire qu'il n'y a aucune peur parce que je pense que quand t'aimes la vie t'as pas forcément envie que ça s'arrête. Mais en même temps, si le chemin se déroule normalement, la vieillesse t'emmène à ça. Moi je vois mon père qui est à peu près à l'âge où la question se pose de plus en plus et tu sens que la vie le quitte doucement.

As-tu grandi dans un cadre qui donnait culturellement des réponses à ce qu'il y aurait après la mort, religieux par exemple ?

Moi j'ai eu une éducation religieuse catholique classique. Donc effectivement ça t'éveille la curiosité par rapport à ça parce qu'on te remplit la mort de plein de choses. Mais après c'est tout seul je suis allé chercher des trucs à droite à gauche, pareil dans d'autres spiritualités et religions, par exemple le bouddhisme qui m'a beaucoup intéressé, avec les principes de réincarnation, tout ça. Et petit à petit tu te fais ton avis sur l'histoire donc moi j'ai des convictions qui sont beaucoup plus simples que ça. Enfin "plus simples" non pas forcément, mais qui me sont propres on va dire. Donc oui on va dire qu'une partie était influencée par l'environnement religieux classique que tu peux avoir et l'autre partie c'est plutôt des recherches perso.

En deux mots, que penses-tu qu'on devient après notre mort ?

En fait, pour moi - comment dire ? - c'est une espèce de recyclage. C'est à dire qu'on naît de matières qui sont toujours un peu les mêmes en plus ; carbone machin tout ça... Et quand on meurt, on retourne à ça. Donc la symbolique, qui est partout dans la religion chrétienne, c'est qu'on retourne à la Terre tout simplement. Pour moi la réincarnation se fait à ce niveau-là : c'est-à-dire que tous les éléments qui nous constituent retournent dans un autre état, ça se transforme. D'où ce que je disais l'autre jour là-dessus : le problème c'est que moi je ne vois pas le principe d'une âme qui resterait derrière, ça je trouve que c'est une espèce de

confort qu'on donne à l'être humain en lui disant "t'inquiètes pas" donc ça je pense que c'est un peu du vent.

Si c'est pas une âme, qu'est-ce que c'est selon toi ?

Simplement des équilibres de vies c'est à dire entre plein de choses : tes neurones, ton éducation, tes muscles, l'air qu'on respire... C'est à la fois énormément complexe et en même temps c'est l'équilibre de tout ça qui fait le truc vivant. Si tu prends un élément complètement opposé et plus statique, par exemple en géologie tu comprends que là aussi il y a eu un temps, énormément plus grand que nous, mais ça va en fonction de l'environnement changer de forme et changer de couleur. Les arbres c'est pareil - voilà pour moi c'est le grand référent, les arbres, parce que ça explique vraiment plein de choses par rapport à ça. Donc après, se dire que c'est quelque chose qui est séparé, moi j'y crois pas. Parce que c'est juste un élément qui fonctionne avec le reste. Et quand à un moment donné il n'y a plus d'équilibre pour tenir tout le reste, eh bien l'élément qu'on appelle l'âme s'atténue et disparaît en même temps.

Est-ce que tu penses que la façon dont le corps mort est traité a un impact sur la vie du mort dans l'au-delà ? Mais selon toi il n'y aurait pas vraiment d'au-delà ?

Ouais, je pense que c'est plus pour les vivants, ça. Tu vois c'est de la symbolique, c'est à dire que ce soit les pharaons ou bien partout ailleurs c'est de la symbolique, c'est plus pour les vivants. C'est à dire qu'on veut garder une trace de l'être qui a disparu donc après on garde la mémoire, on crée des rites par rapport à ça, mais je pense que le mort il s'en fout un peu.

Est-ce qu'il s'en fout ou est-ce que carrément il n'existe pas ?

J'en sais rien, j'ai pas de réponse. Je pense qu'il existe sous une autre forme. On va dire un peu diluée mais qui peut se transformer ou muter en quelque chose d'autre tu vois ? Mais pour moi il n'y a pas de conscience quoi. La conscience apparaît à la naissance et disparaît avec la mort, c'est ce que j'en pense.

Tu as exprimé un choix sur ce que tu veux qu'on fasse du corps de ton père ; peux-tu m'en parler un peu plus en détail ?

Ouais, alors, comme justement je pense que les éléments qui nous constituent, le principe de réincarnation c'est qu'ils se développent et se transforment en autre chose, il y a plein de possibilités. Je trouve que dans les possibilités les plus simples, c'est que nous sommes de la matière vivante et que même quand nous sommes décédés on a une capacité à nourrir des choses autour de nous. Alors ça peut être comme le font les tibétains qui donnent leurs corps aux vautours, pour nourrir des animaux, pourquoi pas ? Ou bien nourrir du végétal par certains biais, et moi c'est vraiment le truc que je trouve super, parce que là c'est une vraie réincarnation. C'est-à-dire que tu nourris un végétal. Alors il y a des techniques qui sont faites pour ça, mais je crois qu'elles ne sont pas encore autorisées en France. Après tu deviens une sorte de compost qui va nourrir un arbre, et je trouve que la symbolique elle est top, ça permet même à la famille d'avoir un point de repère - tu te regrandis en faisant comme ça. Et les arbres fonctionnent comme ça d'ailleurs, ils ne meurent jamais vraiment, y'a toujours des résurgences. Donc voilà, le principe ça serait ça : y'a des techniques qui permettent soit de se décomposer dans des urnes qui sont assez imposantes avec des éléments à l'intérieur qui

permettent de décomposer et de devenir nutritif. Il y a aussi d'autres façons de fonctionner, par exemple un truc avec de l'azote en fait on te glace, tu deviens tout fragile, et on te réduit en poudre puis on te met dans une petite urne biologique qui, pareil, te permet de nourrir un végétal que tu choisis. Ça, je trouve ça extra moi.

Tu t'étais renseigné avant qu'on en discute ensemble ?

Ouais ! Je me suis renseigné avant. En fait le truc c'est que j'ai perdu beaucoup, enfin quelques amis très tôt. Donc la première fois que c'est arrivé, on a eu un enterrement classique qui en fait nous a fait hurler de tristesse tellement c'était glauque. Et ça ne correspondait pas du tout à la personne. Donc moi j'ai pris l'initiative de refaire un enterrement et ses parents ont été sympa ils nous ont filé une partie des cendres - parce qu'il avait été incinéré - et on lui a fait un truc un peu à l'hawaïenne parce qu'il surfait et tout donc on a fait une grosse fête sur la plage, on a pris un catamaran qu'on avait rempli de fleurs parce qu'il était tout le temps dans l'eau et en plus son signe astrologique correspondait à l'élément. Et on est parti avec le bateau, on a cassé l'urne au coucher du soleil, les potes qui étaient derrière ont pris une petite vague en surf et cette soirée-là, je pense que tout le monde s'en souviendra. Donc ça permet à ces personnes de continuer à vivre quelque part dans le monde. La deuxième personne avec qui je me suis occupé de ça c'était le même principe sauf que là on était dans les champs, lui c'était un Verseau donc élément air, donc j'avais acheté plein de ballons et d'hydrogène, et on a fait un lâcher de ballons, j'avais fait des petites photos du mec qu'on a mises avec des ficelles sur chaque ballon et une petite grappe de ballons avec ses cendres dedans. La symbolique était géniale parce que tu vois, au coucher de soleil c'est pareil on a vu les cendres partir dans le ciel et s'éloigner, j'ai trouvé ça absolument top. Donc oui tout ça m'a amené à chercher des rituels et des symboliques différents de ce qu'on nous propose, même si elles sont pertinentes pour certains qui sont dans leurs religions tout ça, pour moi elles le sont plus trop.

Tu parles beaucoup d'astrologie, quel rapport y as-tu ?

Non c'était un petit clin d'œil parce que moi ça m'a toujours intéressé mais ça donne une facilité dans la façon de faire. Donc tu vois s'il y en a un qui est élément Terre on va faire un truc là-dessus, Eau on va plutôt aller sur l'eau et élément air voilà. Maintenant l'astrologie c'est un sujet qui m'a intéressé, qui m'intéresse toujours mais avec beaucoup de recul parce qu'effectivement tu peux retrouver des caractéristiques sur la façon de voir les choses. De les faire, aussi. Selon certains signes ou groupes de signes, c'est vrai que des fois c'est assez surprenant - les Gémeaux sont assez aériens, très rapides, les Scorpions sont très fixes et mystérieux, les Béliers ont une force instinctive donc c'est des trucs qu'on retrouve. Après ça ne prédit rien du tout.

Si je te parle de "funérailles écologiques", qu'est-ce que ça t'évoque ?

Ouais ouais bah c'est carrément ça, c'est à dire qu'à partir du moment où nous sommes de la biologie il n'y a pas de raison d'en faire un truc chimique, toxique, d'où l'idée de se transformer en quelque chose de nutritif moi je trouve ça excellent. Même sur l'idée de l'incinération, qui est pas très écolo en elle-même parce qu'elle dégage beaucoup de CO2, il y a des nouvelles techniques. Je parlais de cryogénéisation, qui permet en fait de ne pas utiliser de combustibles et tu deviens friable donc tu te retrouves avec ta petite poudre qui sert à

nourrir les arbres comme je l'ai dit tout à l'heure. Donc oui, écologique ça me paraît évident parce que c'est quand même un sujet, on est quand même nombreux sur Terre. Quand je vois pendant la crise du covid le nombre d'Indiens qui se font incinérer au bois sur des bûchers je me dis "Wahou c'est chaud pour les forêts". C'est négatif, on embarque dans nos mauvais délires des forêts entières - je trouve ça un peu désolant.

Te souviens-tu avoir vu des offres marchandes ou des rituels qui tomberaient selon toi dans la catégorie des funérailles écologiques ? Tu m'as parlé de la cryogénisation à l'azote où tu deviens une poudre - as-tu d'autres exemples en tête ?

Ouais c'est toujours un peu le même principe, c'est la transformation du corps en éléments nutritifs, c'est surtout ça. Parce que tous les autres que j'ai pu voir il y a toujours un problème écologique parce qu'on peut te transformer en diamant en pressant à fond le carbone. On peut faire des trucs qui pour moi sont complètement mégalo de faire des urnes qui vont dans l'espace alors là on est carrément à l'opposé. Mais oui autrement il y a des techniques qui sont au point, et justement cette cryogénisation à l'azote qui permet de dégager aucune source toxique donc je trouve ça super bien.

Tu saurais me dire le nom de l'entreprise ou de la marque qui fait ça ?

(cherche dans ses feuilles et lit) Ça s'appelle "La Promession, c'est une technique suédoise et en fait on conserve le corps à -18C° pendant 10 jours avant de le faire disparaître dans l'azote liquide. La dépouille est soumise à une température proche de -200C° tous les éléments deviennent friables sous l'action du froid, une table vibrante en acier se charge de les réduire en poudre. Pas de vapeur toxique ni de CO2 : les éléments restants sont transformés avant d'être déposés dans une urne biodégradable. Et la poudre demeurant dans l'urne va devenir un arbre, symbolique très forte démontrant que la fin d'une histoire est également le début d'une autre." Bon alors c'est une technique interdite en Europe hein. Je regarde s'il y a un nom d'entreprise.

J'avais regardé je crois pas que ce soit commercialisé, est-ce que tu as d'autres concepts en tête ?

Y'a un truc d'inhumation classique, c'est "Devenez un arbre", voilà ça c'est un peu le même principe mais avec d'autres techniques (lit) " L'idée est de planter un arbre au-dessus du cercueil du défunt. Ce dernier est biologique et biodégradable, ce dernier sera donc nourri par le corps sous la terre." Ça c'est l'Urn Bios. Donc c'est le même principe sauf qu'on se sert des cendres donc il y a crémation.

Ok, donc toi c'est la première option qui te parlerait le plus ?

Ouais ouais je trouve.

Et un cercueil en carton, sans qu'il n'y ait de végétal par-dessus ça ne te parlerait pas autant ?

Si carrément, j'ai même vu dans certains trucs une espèce de vêtement qui remplacerait le cercueil. Donc c'est un vêtement se dégrade et tout mais qui protège le sol aussi, c'est à dire

qu'on met pas le corps au contact de la terre mais c'est juste un vêtement donc on recouvre le corps de ça et il fait son petit boulot tranquille de décomposition avant de servir de nutriment. Donc pour moi le moins y il aura d'éléments autour le mieux ça vaudra.

(explication du concept des funérailles écologiques autorisées aujourd'hui en France et la législation qui les entoure)

Qu'en penses-tu ? Est-ce en phase avec ce que tu imaginais ? Qu'est-ce qui retient ton attention ?

Ouais c'est déjà un pas en avant. Maintenant je ne désespère pas, j'ai encore un peu de temps devant moi donc je me dis que ça va peut-être changer et évoluer encore. Je pense qu'il y a beaucoup de gens de ma génération qui y pensent, même mon père qui est quand même de la génération d'avant il pense à ça aussi. Il se dit "fait chier, ça m'intéresse pas trop de finir dans un cimetière classique". Donc on peut espérer que les choses évoluent un peu mais déjà pourquoi pas, un peu comme les parcs à l'américaine quoi, rien n'empêche la famille de planter un petit truc. enfin je sais pas trop mais oui c'est déjà mieux. Le fait de prendre en considération que l'inhumation peut être différente, c'est juste ça.

Qu'est-ce qui te rebute dans l'enterrement classique et les cimetières classiques ?

C'est qu'en fait tu ne sers à rien. On te met dans un trou qui est un trou. T'es séparé des éléments. Moi je vois on a enterré mon frangin il y a deux ans, c'est un caveau donc voilà on te pose dans un coin et basta. Tu te dégrades, tu te décomposes, ok, mais tu ne participes plus du tout à un cycle de vie. C'est ça qui me dérange. Alors évidemment dans le principe c'est une forme d'inhumation religieuse donc tout était tourné vers là, le corps devait se dégrader et retourner à la poussière pendant que l'âme restait. Mais comme moi j'ai vraiment un doute là-dessus je me dis que c'est un peu une perte, c'est un peu inutile alors qu'on pourrait rentrer dans le cycle de la vie tout simplement.

Ton père partage cette vision ?

Ouais, il est très branché - alors il y avait mais je me rappelle plus maintenant mais il y a quelques années les italiens qui avaient fait une urne. Là c'était carrément comme un cercueil c'était très grand en fait, parce que le corps était mis dedans entièrement, il était pas décomposé il n'y avait pas de crémation ni d'autre technique. Ça ressemblait à une grosse goutte d'eau et on le mettait en terre et tout se dégradait lentement et ça faisait un bon compost. Donc lui ça l'intéresse ! Mais bon, ça sera pas jouable pour lui vu son âge.

De ton vivant, considères-tu être écologiquement engagé ? Et ton père ?

C'est compliqué parce que je fais partie d'une génération qui a connu le plein boum économique, l'arrivée du plastique donc je suis partagé sur plein de trucs. Je fais attention dans la mesure où on peut pas tout mélanger tu vois. Par exemple, continuer à utiliser du carburant enfin du pétrole sur les bagnoles je trouve que c'est une aberration totale. Par contre, utiliser ces éléments pour faire du plastique spécifique de très haut niveau, ça c'est intéressant. Donc il faut pas tout jeter. Maintenant moi j'ai été touché par l'écologie il y a longtemps, je devais avoir 16 ans (donc ça remonte) et le premier écologiste qui s'est présenté

aux présidentielles, René Dumont, j'ai eu la chance de le voir et le rencontrer à un séminaire aux Sables d'Olonne. Et à l'époque le truc était surtout sur le nucléaire et la pollution. Quelque part elle était beaucoup plus présente dans les villes que maintenant, même si les particules toxiques sont plus présentes peut-être mais on le sent moins. Et il y avait aussi la surpopulation. Sujet qui a disparu du discours des élus écologistes depuis. Donc moi j'ai pris un peu de recul par rapport à ça parce que c'est le sujet majeur. On pourra pas créer des sorties viables à ce niveau là tant qu'on n'aura pas pris en compte ce problème-là. J'ai vu, visuellement, le monde se remplir d'êtres humains. Il y avait plein d'endroits où il y avait de la place, maintenant il y a du monde partout. C'est incroyable. À partir de là être écologiste ça veut dire quoi ? Je suis pas militant moi.

Tu as des actions tournées vers l'écologie au quotidien ?

Disons que ça me dérange pas de pas prendre ma voiture, ça va être à ce niveau-là. Je préfère prendre le bus de plus en plus ou aller bosser à vélo ou des trucs comme ça. Mais c'est compliqué parce qu'il y a deux formes de curiosité : celle qui tend à dire "oui la décroissance, réduire les trucs à l'essentiel" et l'autre qui dit "non il faut continuer à avancer et les technologies vont nous aider à ça". Moi je crois un peu aux deux, il y a des sujets superflus dont on peut se passer et en même temps on a besoin d'avancer sur nos connaissances et nos technologies. J'ai vu des trucs en Corée incroyables - ils ont construit une espèce d'usine monstrueuse qui récupère tous les déchets pour faire de l'énergie mais elle est non-polluante. Ils ont mis les moyens, mais ça fonctionne. C'est un peu ce qu'on disait tout à l'heure ; un déchet sert à quelque chose.

Et ton père tu le sens sensible à l'écologie ou bien ça le dépasse un peu et c'est pas pour ça qu'il serait intéressé par des funérailles écologiques ?

Je pense que c'est moins son sujet. Après c'est une histoire de générations aussi. Lui a vraiment vécu le boum économique donc je pense qu'il voit pas trop le problème. Il le sent aussi, évidemment puisqu'on en parle. Après sa démarche c'était la même chose, c'était servir à quelque chose, je crois qu'il y a une vraie réflexion là-dessus.

D'accord, parce qu'une de mes hypothèses sur ce sujet de mémoire c'est que les gens veulent mourir comme ils ont vécu et que donc du coup si on a vécu une vie d'écologiste hyper vertueux on a envie d'être enterré de manière écologique aussi. Mais ça a l'air d'être infirmé par les entretiens que je fais, pour autant je le retrouve un peu dans ce que tu dis des cérémonies organisées pour tes amis pour que ça ressemble à la personne.

Ouais tout à fait d'accord, c'est un prolongement. On ferme la porte sur une vie donc autant que ça ressemble à la personne.

Et toi, sans aller dans des détails trop morbides, est-ce que tu as déjà pensé aux détails pour toi-même ?

Non mais tu sais je pense qu'on fait toujours - de temps en temps ça t'effleure - une musique, une image, un lieu tout ça qui permet de rassembler les gens. C'est surtout ça en fait, ça sert à rassembler les gens. Sinon y'a une autre option, moi j'y ai pensé aussi, c'est que quand tu sens la fin arriver tu te barres tu te mets dans le désert et tu finis tranquillement là-bas, tu fais

chier personne. C'est une façon de faire aussi. Mais moi c'est un truc qui me reste quelque part tu vois. Comme le font certains peuples indiens, les anciens à un moment donné quand ils sentent que c'est le moment ils s'éloignent et puis ils disparaissent tout seuls, en plein rapport avec la nature, et je trouve ça pas mal. Mais sinon nous en occident on n'est pas tout seul donc le but c'est de rassembler autour de la personne donc ouais mais c'est pas encore précis tu vois.

Je ne m'attendais pas à quelque chose de précis il n'y a pas de problème. Bon c'est à peu près tout ce que je voulais te demander : est-ce que tu penses qu'on a oublié quelque chose qui serait important, intéressant ou juste éclairant sur le sujet ?

Non je crois pas, enfin ça me viendra sûrement après. On a abordé pas mal de sujets. Maintenant c'est tellement vaste, ça représente tellement de choses... Quand je vois la course contre la mort qu'on est en train de faire en ce moment, à vouloir vaincre absolument la mort, il y a un vrai sujet là aussi.

Tu parles de la pandémie ou de façon générale ?

Non, je parle des investissements qui sont faits par des très grosses sociétés pour reculer l'âge de la mort. Ils parlent d'immortalité, il n'est pas dit que ça n'arrive pas à un moment donné, il y a toujours moyen de transgresser ce truc-là. Enfin c'est pas encore fait mais on sent une grosse volonté à ce que ça se fasse. Et là du coup qu'est-ce qu'il se passe ? C'est autre chose. Et ça c'est un vrai sujet : si on ne meurt plus, je pense que la façon d'aborder la vie n'est plus la même. Moi ça me brancherait bien (rit). Nan je déconne. Mais avoir plus de vie ça me brancherait bien. À un moment donné faut laisser la place aussi.

Avoir plus de vie, c'est-à-dire voir ton espérance de vie repoussée de quelques dizaines d'années ?

Ouais c'est ça, avoir du temps, tu vois. Se dire je peux encore faire ci, je peux encore faire ça... Il y a tellement de choses à faire et à voir après, mais ça dépend des personnes. Mais je pense que vouloir supprimer à tout prix la mort, je sais pas, j'ai pas d'avis là-dessus, c'est trop complexe. Parce que ça change tout, ça change tout.

Je suis d'accord, et je pense que si je me lance là-dedans ma tutrice va me tuer en plus. Mais merci beaucoup d'avoir pris ce temps avec moi ce soir c'était très intéressant !

Non bah c'est cool, c'est cool d'évoquer ce sujet avec toi en plus parce que comme t'es dessus...

Oui c'est chouette, d'ailleurs je suis très impressionnée par les recherches que tu as menées parce que moi j'en ai fait mon sujet de mémoire quand même et j'ai mis un peu de temps tu vois à trouver autant de références de choses qui existent, de projets qui sont en cours, de ce qu'on a le droit de faire ou non...

Ouais, bah j'ai eu plus d'occasions que toi d'être confronté à toi, aussi.

Oui il y a de ça. Bon écoute je te tiendrai au courant de comment ça avance et si tu veux lire le produit final je te l'enverrai.

Avec plaisir !

Et du coup après mon super entretien avec Capsula Mundi, les italiens, je te dirai ce qu'il en est !

Oui excellent, je trouve ça super, ça crée un lien en plus avec ce que j'ai vu il y a un certain temps. Bon eh bien merci et à bientôt !

Merci beaucoup à bientôt !

Annexe 3 : Entretien qualitatif de Gauthier Feuillepain

Nom : Gautier Feuillepain

Fonction : Directeur propreté et interventions urbaines, Le Havre

G : Moi j'étais sur les cimetières de 2005 à 2017, aujourd'hui je n'y suis plus. Je travaille à mesure d'une journée par semaine sur le sujet mais sinon j'ai un peu déconnecté du milieu du funéraire, même si j'y reste assez attaché. J'aurai pas forcément toutes les réponses d'actualité pures à vos questions.

F : Pas de problème, dans ma méthode je mêle des lectures et des entretiens avec des interlocuteurs aux profils différents. J'étais intéressée de savoir comment les entités territoriales s'engagent sur ce sujet, c'est là que le votre intervient puisque vous travaillez pour la ville du Havre, sauf erreur de ma part.

G : Oui, oui, tout à fait.

F : Bon voilà parfait, je dois aussi interroger l'éco cimetière de la ville d'Ivry qui pourra couvrir toute la partie "actualités".

G : Vous pouvez contacter Niort aussi ! Moi je suis toujours content de parler avec quelqu'un qui s'intéresse au funéraire.

F : Ah ben super, je m'y intéresse grandement. Bon l'idée c'est que vous me parliez de votre ressenti à vous en tant qu'employé de la municipalité plutôt que de me donner des chiffres. Je veux bien que vous commenciez par parler de vos fonctions, actuelle et passée, ainsi que des missions qui les composent.

G : J'ai envie de commencer par vous re-situer le contexte du funéraire et les collectivités. Je sais pas où vous en êtes dans vos lectures mais le funéraire moi j'y qualifie trois gros morceaux : il y a les cimetières qui dépendent du ressort des mairies, dans une moindre mesure des aggro, ça c'est une partie qui est pour l'instant ni délégable ni soumise au champ de la concurrence. Je vous laisserai vérifier la partie "délégable ou pas ?" je crois que la jurisprudence est en évolution. Deuxième partie : les crématoriums, qui sont à l'initiative des ville ou des aggro selon les compétences. Les compétences ça vous parlent peut-être pas au niveau des collectivités ?

F : Non

G : Plus une agglomération grossit, plus elle a un statut administratif, qui va de communauté de communes à métropoles, plus elle grossit et plus la ville lui transmet des compétences. Donc à partir d'une certaine taille d'agglomération, le funéraire devient une compétence des aggro. En tous cas la partie crématorium. Donc l'initiative est à la base publique mais l'exploitation peut être - enfin est confiée à un opérateur de pompes funèbres qui est soit public soit privé. Et la troisième partie c'est des métiers d'opérateurs funéraires qui ont été libéralisés en 1993, donc c'est tout récent. Avant 93 c'étaient les mairies qui avaient le monopole, qui en avaient délégué une partie quand même en exclusivité à PFG (Pompes Funèbres Générales)

qui est l'acteur historique. Et puis vous aviez à l'époque une multitude d'un autre métier qu'on appelait les marbriers funéraires et qui vendaient des monuments. Depuis 93 avec la libéralisation du secteur des opérateurs de pompes funèbres, forcément ils touchent les familles avant les marbriers donc ils ont finalement absorbé l'activité des marbriers. Vous savez des marbriers indépendants il y en a très peu, parce que ce sont les pompes funèbres qui ont les magasins où les familles vont et voilà. Donc ce sont les trois gros morceaux, sachant qu'ils sont tous les trois souvent régis par des autorités territoriales. Même les opérateurs de pompes funèbres : qu'ils soient publics ou privés, c'est régi par les collectivités. Selon les collectivités depuis 93 le secteur public est plus ou moins présent dans le secteur. Je dirais que le strict minimum c'est la gestion des cimetières et à l'opposé ce sont les acteurs publics dans l'activité de pompes funèbres. Si vous êtes sur Paris vous avez les services funéraires de la ville de Paris qui sont une entreprise publique. Enfin vous portez une marinière donc vous êtes peut-être bretonne ?

F : Alors moitié-moitié, je vis à Paris mais je viens de Nantes.

G : Eh bien à Nantes ils ne font que cimetières, par contre à Saint Briec, Lorient ou Brest ils font des pompes funèbres publiques. Bon voilà en gros les trois gros acteurs qu'il y a dans le domaine. Le fait que le métier de marbrier indépendant a quasiment disparu du paysage, aujourd'hui ce sont les opérateurs de pompes funèbres qui ont ce métier, l'approvisionnement en pierre - on parle de marbre alors qu'en réalité c'est du granit - historiquement français ou européen est maintenant plutôt chinois ou indien.

F : J'avais cru lire que la provenance de la pierre était plutôt française mais que le traitement se faisait en Chine : est-ce que c'est vrai, ça ?

G : Alors pour ce qui est France ou Europe oui moi c'est ce que j'entends aussi, c'est à dire des pierres qui partent de carrières européennes qui partent en transformation en Chine et qui reviennent après.

(silence)

F : Un ressenti par rapport à ça ?

G : (rit) Pour moi c'est une aberration écologique et si on rajoute à ça que ces quelques tonnes de granit sont démolies en fin de vie. Une sépulture dans un cimetière elle a une durée de vie. C'est ce qu'on appelle une concession, c'est le contrat qui lie le particulier et la collectivité et qui a deux caractéristiques majeures qui sont une surface et la durée. À la fin de la durée, tout ce qui est sur la sépulture ou dans la sépulture devient du domaine privé de la collectivité, qui peut en faire ce qu'elle juge bon. Sauf la partie du défunt, hein ! Il y a des règles particulières par rapport au défunt. Donc les collectivités visées peuvent revendre les moyens. Après il y a sans doute des règles de préservation notamment du défunt, des choses comme ça. Pareil pour les bijoux.

F : À ce sujet j'ai cru voir au cimetière du Père Lachaise, cimetière parisien s'il en est, au dos de certaines tombes qu'il y avait une concession éternelle ?

G : Perpétuelle ! Oui. Les textes disent qu'il y a des concessions temporaires et perpétuelles. Les temporaires qui sont listées dans le texte c'est quinze, trente, cinquante ans. Il y a eu à une période une concession de cent ans mais qui s'est terminée il y a quelques années, et il reste les perpétuelles. Tout ça est au bon vouloir des collectivités parce que la base dans le funéraire c'est le "terrain commun", c'est à dire une sépulture sans espace privatif. Il n'y a pas de contrat. Et là la durée de la sépulture c'est le temps de rotation pour que les corps soient consommés par le sol. La réalité c'est qu'aujourd'hui la concession c'est quasiment 100% des structures. Donc entre les textes initiaux et la réalité, ça s'est inversé. Donc la concession perpétuelle, le nom est un peu abusif. C'est une concession où à partir du moment où elle menace ruine il y a une procédure contradictoire, qui est assez longue elle dure trois ans je crois, et qui avec des conditions de publicité permet de retirer sa sépulture. Donc c'est perpétuel tant que c'est entretenu. Faut bien lire les petits astérisques en bas. (rit) Si elle est dangereuse c'est le devoir du responsable du cimetière de la gérer.

F : Très clair. Et vous dans tout ça, quel était votre rôle et quel est-il aujourd'hui ?

G : Pendant quelques années moi j'ai géré les cimetières du Havre. Il y avait six cimetières. Donc il y avait évidemment l'accueil des familles, la vente des concessions, leur renouvellement - parce qu'une concession est renouvelable. Donc il y a tout un aspect droit sur ce point-là. Avec la question de l'inscription des noms sur les sépultures, parce que les gens peuvent écrire pas mal de choses sur les sépultures mais il y a un petit contrôle au moins théorique du maire avant d'autoriser une gravure pour ne pas choquer les bonnes mœurs.

F : Il y a eu des exemples comme ça de choses qui ne sont pas autorisées ou ont été bloquées ?

G : Alors bloquées non, mais moi j'ai eu une fois où on s'est interrogés. Un motard était malheureusement décédé, tous ses proches voulaient lui rendre hommage et donc ont voulu apposer sur la stèle le logo du groupe de motards qui était une sorte de tête de mort avec, à la place des ossements qui croisent la tête de mort c'étaient des pistons de motos. Donc on s'est interrogés.

F : Ça allait à l'encontre des règles de bienséance ?

G : Eh bien voilà c'est un petit peu ça l'idée. Donc voilà une partie du travail était là-dessus, et une partie était sur la gestion des surfaces donc la rotation des sépultures et l'entretien des surfaces soit les allées, l'accessibilité, la signalétique, l'entretien, la propreté... Toutes les missions impératives de gestion d'une surface, avec la partie de reprise des sépultures qui est quand même pas si évidente que ça de l'extérieur. Il y avait la partie de gestion du crématorium, parce qu'à l'époque les crématoriums étaient gérés par les équipes municipales. Et puis quelques années avant de partir j'étais chargé de mener un projet pour en mener un nouveau, donc aujourd'hui le nouveau est sorti, il est très bien je suis content mais il est géré en délégation de service public, par une entreprise.

F : C'était quoi ce projet ?

G : C'est un nouveau crématorium avec des salles de cérémonie. Quand vous perdez un proche vous allez lui rendre hommage dans une salle, parce que tout le monde ne va pas

forcément dans une église ou une mosquée pour rendre hommage, et donc il y a des salles qui existent. C'est un débat de longue date : comment accueillir des familles dans des salles laïques ? Et il y a deux équipements qui peuvent proposer des salles, c'est soit le crématorium soit les chambres funéraires - ou le funérarium, c'est la même chose. Le crématorium, son activité principale c'est de procéder à la crémation des défunts, mais il peut provoquer comme activité annexe des salles de cérémonie pour rendre hommage aux défunts. La chambre funéraire, son rôle principal c'est de conserver le défunt au froid, avec comme activité annexe des salons de recueillement où l'on peut visiter le défunt dans un cadre privatif et un peu plus intime.

F : Qui ressemble finalement à une veillée ?

G : Oui ! C'est exactement ça. Sauf qu'en fait on ne la fait plus à la maison, on la fait soit à la chambre mortuaire quand on est à l'hôpital, soit à la chambre funéraire.

F : Ça m'intéresse ça justement : est-ce que vous vous l'expliquez, vous, qu'on ne le fasse plus à la maison et qu'on fasse ça plutôt à l'hôpital ou dans la chambre funéraire ?

G : Est-ce que vous avez remarqué que les gens vous disent "si je meurs un jour" ? S'il y a bien une chose dont on est sûr, c'est qu'on meurt un jour. Alors le "si"... Pourquoi "si" ? C'est assez étrange. Ou alors j'ai raté un épisode dans l'histoire (rit) Donc voilà les chambres funéraires peuvent offrir les salons plus les salles de cérémonie. Donc au Havre, le nouvel équipement qui est sorti c'est crématorium et chambre funéraire mélangées donc les salles de cérémonie servent aux deux et sont regroupées dans un seul bâtiment. Administrativement et juridiquement c'était un peu plus complexe à monter mais ça permet des économies d'échelle sur le bâtiment. Et puis ça permet aux familles de ne pas devoir traverser la ville donc c'est des économies aussi en termes de transports. Après dans ce que j'ai pu mener j'ai fait une extension de cimetière, c'était un cimetière paysager à l'époque. Alors j'irais pas jusqu'à dire écologique, parce que je sais pas trop ce que ça veut dire "écologique", mais peut-être plus écologique que les autres puisque c'est principalement de la pelouse au sol avec des massifs arbustifs entre les deux. Les massifs arbustifs accueillent des oiseaux et des insectes, toute la faune qui va bien. Même le sol, il y avait des taupes - ce qui était un sujet d'inquiétude des familles - mais les taupes restant sur les quelques premières dizaines de centimètres il n'y a pas de risque de toucher aux corps des défunts. Dans ce cimetière paysager il n'y avait pas de cheminement béton, et les monuments étaient restreints à leur plus infime partie. Alors j'ai plus les dimensions en tête je suis désolé mais ça devait être du genre 60 centimètres par 80, donc plutôt petit. Après je dirais écologique toutes proportions gardées, en tous cas il est plus développement durable, parce que c'est une activité locale avec des salaires locaux. Et puis une qualité d'accueil des familles qui était constante. Généralement les familles viennent au début du décès mais viennent pas forcément dans la durée des 15, 30, 50 ans ou éternité. Du coup elles n'entretiennent pas de manière égale la sépulture. Ce cimetière-là, l'entretien étant à la charge de la collectivité il est toujours assuré. Et le troisième projet principal on va dire que j'ai mené c'était sur la valorisation du patrimoine funéraire. C'est à dire que la rotation des sépultures c'est bien, mais quand on a des personnalités ou des monuments qui marquent souvent un art, ou une époque artistique, soit des personnages qui ont marqué leur histoire, on essaie de les conserver. Un peu sur l'esprit du Père Lachaise si vous voulez, toutes proportions gardées.

F : Comment est-ce que vous qualifiez ces sépultures-là ? Est-ce que vous dites que ce sont des sépultures de morts spéciaux, est-ce que ce sont des sépultures de personnalités ?

G : Ce sont des sépultures qui ont un caractère patrimonial. Soit par défunt soit par monument.

F : Ah oui le monument aussi ?

G : Oui, ça peut être le monument. L'art funéraire a pu évoluer au fur et à mesure des décennies. Au Havre c'est moins riche en variété de cultures que sur Paris mais on a quand même une histoire de brassage culturel avec le port, il y avait quelques ornements intéressants à conserver, avec à chaque fois une interrogation des experts du patrimoine pour avoir leur avis. Donc ça c'est ce que j'ai fait, grosso modo pendant ces quelques 13-14 ans, avec aussi la partie de tout ce qui est organisation, informatisation et tout ça. Et donc aujourd'hui, après quatre ans où je me suis éloigné de tout ça, j'ai toujours comme ambition de refaire des choses dans le funéraire et j'étais particulièrement agacé pour tout vous dire - enfin il y a plein de choses qui m'agacent mais - ce qui motivait ce projet-là c'est qu'aujourd'hui, les familles qui doivent vivre un deuil finalement ne sont pas réellement conseillées. La puissance publique dans la plupart des villes a déserté ce champ-là. Si vous voulez aujourd'hui avoir des informations neutres sur le deuil, que faire suite à un deuil, vous n'avez quasiment rien.

F : Quand vous dites neutre, c'est-à-dire ?

G : Eh bien qui ne cherche pas à vendre. On est quand même sur un service public qui, même sur sa partie commerciale, est régi par le code des collectivités territoriales. Vous n'avez pas un seul guichet qui vous explique ce que c'est. Alors vous avez des maisons des familles, des maisons des enfants, des maisons de tout ce que vous voulez dans toutes les collectivités, mais vous n'avez pas de maison du funéraire. Ce qui, aussi, explique ce que c'est que la mort, ce que c'est que le deuil, ce que vous pourrez faire plus tard, les libertés offertes dans les cimetières. Et comme généralement effectivement les gens ne veulent pas s'occuper de la mort, on meurt à l'hôpital, on ne meurt plus chez soi, on ne fait plus de veillée, on ne marque plus le deuil... Voilà ça c'est l'évolution de la société qui est comme ça. Il y a très longtemps les cimetières étaient des lieux de foire, et si on parle de pompes funèbres c'est qu'autrefois on faisait

F : Des parades

G : "en grandes pompes" on faisait des parades et on donnait le pain aux moins riches pour qu'il y ait le plus de monde possible autour du convoi. Et même dans les églises, je sais pas si à Paris ça se fait encore mais dans la campagne je l'ai vu une fois - pourtant je suis un petit peu sensible au sujet mais je l'ai vu qu'une fois de toute ma vie - c'est qu'on mettait des tentures aux églises. Parce que ce qui régit les collectivités territoriales c'est ce service extérieur des pompes funèbres, par opposition au service intérieur des pompes funèbres qui était réservé au monde religieux. Après faut remonter encore plus dans l'histoire.

F : "Le service intérieur des pompes funèbres", je vois pas ce que vous voulez dire par là

G : Ben c'était à l'intérieur de l'église en fait, c'était tout ce qui était avant d'emmener le corps vers le cimetière ou vers sa destination. Parce qu'autrefois les funérailles c'était purement religieux. Je pense que voilà, dans la durée de l'histoire, après j'ai pas été chercher... Et donc je voulais dire que oui aujourd'hui quelqu'un qui perd un défunt, qui veut l'honorer généralement il s'y est pas trop penché à l'avance et ça lui tombe dessus du jour au lendemain, parce qu'autant la naissance c'est quelque chose de très simple et naturel, voilà quand tout va bien, autant la mort pareil c'est quelque chose de très simple et naturel, c'est effrayant mais c'est comme ça... Et du coup on veut pas le voir, on n'anticipe rien, on nie même le fait que ça va se passer, c'est comme ça. Et du coup les gens qu'est-ce qu'ils font ? Eh bien ils vont voir les pompes funèbres, alors des fois ils les mettent en concurrence et sinon ils vont voir ceux qu'ils ont l'habitude de voir ou les derniers qui ont organisé la cérémonie de quelqu'un qu'ils connaissent, ou bien le magasin devant lequel ils passent. Bref, même si vous êtes dans une partie communication je pense que vous avez dû un petit peu parler de concurrence de monopole...

F : Tout à fait

G : Concurrence pure et parfaite... Bon on en est un peu loin, quoi. On en est loin, donc les gens vont chez un opérateur plus ou moins librement, entre guillemets, ils sont pas contraints mais y'a pas trop de concurrence.

F : Je m'étais posé cette question au début, c'est la première idée que j'avais eue comme sujet de mémoire avant de me diriger vers les funérailles écologiques, je m'étais dit que ça serait intéressant de voir le rapport marchand qui existe, du coup, entre des pompes funèbres et des familles fraîchement endeuillées, et de voir un peu quels sont les processus. Ma tutrice m'a très vite calmée sur ce sujet-là parce que ça aurait voulu dire assister à des prises de contact de familles endeuillées et il était possible que personne ne veuille me répondre. Mais oui effectivement

G : C'est surtout que c'est dur de les trouver. C'est très dur de trouver les familles endeuillées parce que vous avez où leurs coordonnées ? Enfin là pour mon projet j'ai dû faire des questionnaires et caetera et trouver des familles endeuillées c'est très compliqué. Je finis juste ma petite histoire. Donc le monument on va l'acheter chez les pompes funèbres, on n'a pas trop le choix, et une fois qu'on arrive chez les pompes funèbres on tombe sur des personnes qui ont pas... Comment dire ? Qui ont pas d'une des niveaux d'études forcément super élevés ou des diplômes super élevés, sauf pour les dirigeants, et de ceux qui sont souvent des salariés et qui n'ont pas la liberté de proposer ce qu'ils veulent. Donc ils ne sont pas formés au funéraire, ils savent pas la liberté qu'on peut avoir et ils ont un catalogue à vendre. Voilà c'est tout bête mais c'est comme ça. Petit exemple sur les columbariums, les cases dans les cases dans lesquelles on vient mettre les urnes, aujourd'hui c'est une construction. Techniquement rien n'empêche une famille de construire un columbarium sur un espace qu'elle aura acheté sous forme de concession à une collectivité. Au Havre on a quand même deux mille décès l'année - enfin ça remonte un peu donc prenez pas ce chiffre-là, de toutes façons vous prenez au prorata du nombre de décès par millier d'habitant et vous rapportez ça à la collectivité. On n'a jamais eu ça. En quinze ans de service j'ai jamais vu de columbarium privé fabriqué. Pourquoi ? Parce que ça se vend pas dans les catalogues. Pourquoi ? Parce que les opérateurs ne le conseillent pas aux familles. Peut-être ne savent-ils même pas que c'est possible. Donc c'est qu'un exemple, hein, mais les sépultures si vous avez commencé

à regarder un petit peu vous avez du voir qu'il existe des monuments en fibre plastique, des monuments en métal, en bois, il existe de tout en fait. Y'a pas vraiment de limite en terme de créativité rien n'impose la pierre, les règlements de cimetières souvent ont des contraintes réglementaires qui sont liées à la solidité du monument pour des questions de sécurité : faut pas qu'ils s'écroulent sur les voisins et caetera. Mais rien n'empêche de faire différemment. Simplement, aujourd'hui, les réseaux de pompes funèbres, parce que soit ce sont des grosses sociétés qui ont des magasins un peu partout, soit en propre soit en filiales, soit ce sont des indépendants mais qui sont rattachés à des centrales d'achats. Donc il y a une uniformisation de ce qui est vendu. Et c'est ce qui est ressorti là dans le questionnaire que j'ai fait sur le monument d'occasion, enfin dans le cadre de ce projet-là parce que ce projet-là on l'a travaillé avec beta.gouv qui est le pilote de la méthode, mais qui était mandaté par l'agence nationale de la cohésion des territoires qui vient initier des projets comme ça au sein des collectivités, donc la ville et l'agglomération du Havre étaient candidates et ont fait des appels à projets du côté de leurs agents pour travailler à une meilleure satisfaction des habitants. Donc dans la méthodologie que j'ai mise en place j'ai été rencontrer des familles, j'ai fait un questionnaire grand public, il ressort deux sujets majeurs que les familles regrettent, ou subissent un peu comme un problème, c'est le prix, enfin plutôt le rapport qualité-prix, et le choix. C'est-à-dire que finalement quand vous arrivez là-dedans que vous l'avez pas anticipé parce que vous ne voulez pas le voir, que vous avez déjà grosso-modo minimum trois mille euros pour les obsèques et que vous devez rajouter à peu près la même chose pour un monument simple, eh bien même si vous n'êtes pas dans le besoin vous avez mal quand-même quoi. Et pour trois mille euros le monument ben vous avez... Si vous avez dix monuments disponibles ça va être le grand max. Donc le choix est quand même assez limité.

F : Et ça c'est un rapport que vous avez publié quelque-part ? Si je le cherche je le trouve ?

G : Ah non vous ne le trouverez pas parce qu'on est en plein dedans en fait, je devais rendre mon - enfin mon rapport, c'est un bien grand mot hein par rapport à ce que vous faites comme rapport en études. Là je l'ai rendu la semaine dernière, le jury doit se prononcer, parce que si vous voulez le principe de ce cadre c'est qu'on avance les projets au fur et à mesure et on ne va pas plus loin s'il n'y a pas d'avenir. Donc là moi j'ai travaillé, on va repasser devant un jury, le jury peut dire "stop" ou "encore". S'il dit stop eh bien ça s'arrête. S'il dit encore je continue à travailler dessus pour essayer de le développer.

F : Et là il y a des raisons qui disent stop à ce stade ?

G : Bah oui, ils pourraient très bien se dire que le problème qui ressort c'est entre guillemets seulement du rapport qualité-prix donc c'est pas si grave que ça. Ça pourrait être ça. Est-ce que c'est absolument gênant que les gens ne puissent pas avoir de monument ? C'est pas forcément si grave que ça puisque le monument n'est pas obligatoire.

F : Oui mais justement ça m'intéresse parce que j'ai l'impression que... Enfin moi je parle assez facilement de mon mémoire parce que j'essaie d'avoir un maximum de personnes qui me donnent leur avis. J'ai l'impression que c'est un sujet - la mort, mais les funérailles aussi - qui émeut tout le monde, finalement. Ou tout le monde se sent assez concerné, tout le monde est plutôt curieux une fois qu'on met le sujet sur la table. Je sais pas si c'est un truc que vous partagez.

G : Oui, oui, quand on travaille dans le funéraire on est étrange. (rit) Non mais c'est vrai, moi les gens me prennent pour un fous quand je leur dis que j'adore ça mais c'est comme ça. Vous passez pour étrange, alors au début c'est grisant ou bien des fois vous vous dites "non mais c'est bon c'est juste un boulot comme un autre" et puis si par malheur vous commencez à vraiment parler de votre quotidien parce que les gens sont curieux... Moi ça m'est arrivé plusieurs fois, les gens d'un seul coup s'arrêtent de manger, par exemple. On est en train de manger tranquillement au restaurant et d'un coup la personne en face va s'arrêter de manger. Donc ça fascine et ça effraie. Les personnels du funéraire sont habitués à ça, il y a des choses qu'on peut parler et des choses qu'on ne peut pas parler. Donc effectivement, à priori les gens s'y intéressent tout de suite, posent des questions, c'est intrigant (imite quelqu'un) "mais pourquoi tu t'intéresses à ça ? T'as pas trouvé autre chose comme sujet ?" quand vous travaillez là-dedans vous dites "ben oui, il en faut" (imite quelqu'un) "ah ouais, t'es croque-mort ?" (reprend sa voix) "non ben non, je suis pas croque-mort, croque-mort c'est pas exactement ça", (imite quelqu'un) "ah bon tu gères les cimetières ? Mais il se passe rien dans les cimetières, tu dois pas être débordé !", (reprend sa voix) "ok... Certainement." Bon voilà, oui ça interroge je suis d'accord avec vous, tout le monde est curieux de ça à chaque fois, et le monde du funéraire est pas facile à pénétrer pour avoir de la matière.

F : Non, en effet (rit)

G : Vous aurez soit des personnes qui sont pas trop sachantes mais qui vont peut-être parler trop, et puis à l'inverse les vrais sachants eux ils vont rester très discrets parce qu'ils ont appris qu'il faut rester discret.

F : Oui, à leurs dépens

G : Bah oui et non, c'est juste que à un moment c'est bien aussi d'être protégé. Vous avez de tout hein dans la mort donc euh... Quand toute la journée vous avez des émotions quand même assez lourdes à digérer, que ce soit parce que vous voyez des défunts ou parce que vous voyez des familles endeuillées, de temps en temps vous avez peut-être envie qu'on vous parle pas tout le temps que de ça quoi.

F : Oui, je comprends

G : Mais je sais plus pourquoi on est venus là-dessus

F : On a bifurqué, on bifurque beaucoup dans cet entretien mais c'est parce que c'est riche

G : Ah je vous avais dit que j'étais bavard ! Vous me connaissiez pas (rit)

F : (rit) Non mais c'est vraiment super ! Du coup votre projet actuel c'est le recyclage des pierres tombales, les pierres tombales d'occasion ?

G : Oui, alors la question c'est : face aux difficultés des familles à avoir du choix et des monuments avec un bon rapport qualité-prix, quelles opportunités peuvent-elles exister ? Et donc en tant qu'ancien directeur des cimetières et en voyant tout ce qu'on détruisait comme monuments à l'année, je pose la question "est-ce qu'il est possible d'offrir une offre complémentaire à partir des monuments d'occasion ?" C'est pas gagné, pour tout vous dire. Puisque, pour vous la faire court, un monument neuf livré sur palette au magasin de pompes

funèbres, donc prêt à poser, ça va leur revenir aux pompes funèbres à entre 300 et 500 euros et ils n'ont plus qu'à le poser. Poser un monument c'est pas compliqué, hein, ce qui est compliqué c'est le poids, mais techniquement poser un monument c'est pas... Il faut savoir faire, il y a des règles évidemment comme dans tous les métiers mais c'est pas le truc non-plus absolument infaisable. C'est plus du savoir-faire il n'y a pas besoin de beaucoup de matériel. Au pire c'est un camion de rue pour la manutention mais un camion de rue ça peut se louer dans n'importe quelle agence de location. Donc voilà, ils ont un truc tout prêt à poser, ils ont juste à passer la commande sur internet, ça arrive deux-trois mois plus tard, cinq mois plus tard, six mois plus tard. Enfin bref ça dépend de leur système d'approvisionnement. Après ils ont leur personnel qui est pas payé cher hein, dans le funéraire on n'est pas payé cher, qui va le poser et puis voilà. C'est pas trop compliqué. Vous facturez la main d'œuvre aux familles, avec la petite plus-value qui va bien, le monument pareil, vous le vendez deux à trois fois plus cher que le prix d'achat, et puis là-dessus vous rajoutez les frais de main d'œuvre de pose de transport et tout. C'est pour ça qu'on passe de 300-500 à 3000. Un monument d'occasion, il faut le démonter : main d'œuvre, machine, risque de casse. Après il faut le polir, c'est-à-dire effacer les coms qui sont dessus. Et puis s'il a été marqué par le temps il faut polir toutes les faces, pour qu'il n'y ait pas de disparité dans les couleurs. Donc il y a le coût du polissage, la difficulté à trouver un professionnel qui soit capable de vous le polir, puisque polir la pierre c'est le la poussière, c'est de la pollution et aujourd'hui les contraintes réglementaires sur l'activité de polissage sont très lourdes. C'est paradoxal, hein, d'un point de vue écologique ? On veut favoriser l'écologie en étant très strict sur ces sociétés qui polissent, et du coup on importe. On protège nos ouvriers français et on condamne les ouvriers chinois ou indiens. Qui vont faire la même chose avec des règles sanitaire évidemment un peu moins abouties.

F : Et si on n'essaie pas de recycler ces pierres qui sont retirées pour ensuite les revendre d'occasion, qu'est-ce qu'elles deviennent ?

G : Dans le pire des cas, elles vont en déchetterie, tout bêtement. Et dans le meilleur des cas elles vont être concassées pour faire du cailloux. À la marge vous pouvez avoir quelques acteurs par-ci par-là, de ce que j'ai vu ça commence à être la mode quand même, vous êtes tendance. (rit) Non mais vraiment hein de ce que j'ai questionné, c'est à dire que là il y avait des problèmes, mais dans les attentes des familles il y a aussi une attente plus écologique et les pompes funèbres que j'ai pu interroger m'ont confirmé cette attente-là chez les familles. Et quand on regarde un peu ce qui se crée en ce moment il y a quand même beaucoup d'offres qui surfent sur la vague écolo, y compris sur le monument d'occasion. Il y a une start-up qui est en train d'essayer de se lancer avec un site web où les mairies peuvent vendre leurs monuments et les familles les acheter.

F : Vous avez le nom de cette start-up ?

G : Memorio. Ils sont en plein lancement donc là ils sont en train de, si j'ai bien compris, faire l'inventaire des mairies pour essayer d'avoir des monuments à vendre. Et je pense que leur business model après c'est de prendre une marge sur la pose, c'est eux qui cherchent le professionnel pour la pose et ils prennent de la marge sur le monument et sur la pose, si j'ai bien compris leur système.

F : Donc il y a une demande qui émane des familles ? Moi j'ai ressenti un peu la même chose, et puis même il y a quelques publications sur les réseaux sociaux qui ont fait beaucoup parler

d'elles justement parce que ça montrait - je sais pas si vous avez vu passer ce truc-là, ça s'appelle Capsula Mundi, c'est une entreprise italienne qui fait des urnes biodégradables qui sont mélangées à des graines d'arbre et qui du coup finissent par faire pousser un arbre qui a aussi lancé...

G : Ah non ça si vous gériez un cimetière vous diriez "catastrophe" ! Si vous faites pousser des arbres partout... (rit)

F : Ah oui ? Je veux bien que vous m'en parliez, de ça.

G : Attendez, juste avant on parlait de Memorio et vous me parliez du... Je vais essayer de voir si j'ai le chiffre des familles qui avaient une attente écologique. Sur le questionnaire j'ai eu plus de 220 réponses, donc ça reste un échantillon, et principalement d'agents territoriaux donc c'est forcément un peu faussé si vous voulez mais il y a quand même des enseignements à tirer. Voilà ! "Réduire l'impact environnemental" c'est le troisième niveau de problème qui ressort. Le premier c'était le prix, le deuxième c'est "trouver le monument qui corresponde au défunt" et le troisième problème qui ressort c'était l'impact écologique, qui lui ressort à 10% chez les interrogés qui ont rencontré un problème. Parce qu'il y a une grande partie des sondés qui n'ont pas rencontré de problème.

F : D'accord. Et quand ils rencontrent un problème de nature écologique, est-ce qu'il a été précisé lequel ?

G : Non non, ça n'a pas été précisé. Et puis les familles, enfin les personnes qui ont répondu, familles c'est le jargon funéraire, les personnes qui ont répondu ont parfois fait la confusion je l'ai vu dans les commentaires entre monument et obsèques. Sur les monuments d'occasion, j'ai posé une question sur les atouts attendus de cette offre et sur 215 réponses à la question j'en ai 166 qui parlent du prix et 129 pour le côté écologique, et 110 pour le côté travail local.

F : Ah oui donc finalement plus écologique que local ?

G : Oui vous voyez c'est plus l'économie circulaire en fait qui ressort et développement durable que écologie pure.

F : D'accord, je vois. Vous avez parlé tout à l'heure du fait qu'on a du mal à faire des cérémonies laïques pour honorer les défunts - des obsèques laïques. C'est quelque chose que j'avais identifié, il y a une partie de ce mémoire qui va être orienté vers la sémiologie et donc les mots qu'on choisit pour parler de la mort. Et effectivement je trouve que c'est un vocabulaire qui est très galvaudé par le religieux. Quel est votre ressenti là-dessus, puisque vous travaillez bien plus là-dedans que moi ?

G : (silence) Le religieux est forcément présent. Les salles de cérémonies sont généralement agréées par les cultes, donc ils viennent y faire une cérémonie pour que la salle envoie les bonnes ondes qui vont bien. Vous aurez deviné que je ne suis pas croyant. Et donc voilà il y a malgré tout une symbolique funéraire, même dans les salles qui ne sont pas des salles d'églises ou de mosquées ou de synagogues. Donc en fait toutes les villes n'ont pas de crématorium ou de chambre funéraire et toutes les chambres funéraires, parce qu'il y a plus de chambres funéraires que de crématoriums parce que c'est un espace conséquent, et les

petites communes à droite à gauche qui ont des chambres funéraires il n'y a pas forcément de salles de cérémonie. Donc vous allez où faire une cérémonie si vous n'êtes pas croyant ? (silence) Ben voilà. Donc il y a eu tout un débat sur l'utilisation des salles des fêtes, par exemple. Sur l'obligation de construire, il y a eu un débat à un moment sur l'obligation de construire des salles dédiées aux cérémonies funéraires non-religieuses. Donc c'est un sujet qui anime la sphère pensante et les politiques sur le sujet. Moi j'habite un village de trois cents habitants, la première chambre funéraire c'est peut-être un village qui fait trois ou quatre fois le mien, mais dans la chambre funéraire il n'y a pas de salle de cérémonie. Ils vont où, mes proches, si c'est moi qui m'en vais ? Grande question. Moi je parle du sujet du monument parce que c'est ce qu'il reste dans la durée et puis c'est du gâchis et puis je vais essayer d'innover, d'apporter une nouvelle offre aux familles, mais le sujet du lieu de cérémonie est un vrai sujet aussi. Et tout à l'heure on parlait des arbres : oui des arbres il en faut dans les cimetières. Le code des communes c'est le premier texte, enfin pas le premier texte mais un des textes les plus anciens qui régit les cimetières dit qu'il faut que les cimetières soient sur une pente orientée Nord avec des arbres.

F : 18ème siècle, ça, non ?

G : Oh j'ai pas la mémoire de toutes ces choses là et puis ça fait quand même quatre ans que je suis parti je suis désolé je vous laisserai regarder ! Mais voilà les textes disent qu'il faut que les cimetières soient entourés de haies pour pas que ce soit à la vue, que ce soit sur une pente orientée Nord pour éviter le soleil, des arbres pour que le sol soit le plus sec possible. Parce que plus le sol est sec, plus vite les corps se décomposent. Donc un bon cimetière suit ces normes. Mais les arbres ont comme principal défaut de faire des racines, racines qui peuvent venir éclater n'importe quelle construction. C'est le cas pour les trottoirs, ça l'est aussi pour les cimetières. Donc quand vous avez une famille qui vient pour inhumer son défunt et que la sépulture est remplie de racines c'est pas toujours facile. Les arbres, fort heureusement attirent les oiseaux, mais les oiseaux sur les branches font leurs petites déjections qui viennent bien abîmer les monuments et les familles généralement ne le supportent pas. Les arbres ont des fruits, peuvent perdre de la sève, les feuilles tombent et une chose qui est mal faite c'est que les feuilles tombent au moment de la Toussaint, et la Toussaint c'est quand même quelque chose d'encore très marqué chez nous. Donc voilà les arbres dans les cimetières, oui, même plein de fois oui parce que je suis plutôt nature et un peu écolo, mais attention à bien concilier les deux parce que c'est pas toujours évident.

F : Justement, dans les offres qui semblent exister, il n'est pas prévu, pour toutes les raisons que vous avez évoquées je suppose, qu'il y ait des espaces qui mêlent des tombes avec des constructions béton ou en en pierre et des tombes avec des urnes biodégradables avec un arbre qui poussent au-dessus.

G : Ah oui je vois de quoi vous voulez parler. Il existe des cimetières d'urnes, qui ne sont en fait pas des cimetières mais des sites cinéraires, et eux peuvent être gérés par des exploitants privés, ils le sont généralement d'ailleurs. Les sites cinéraires peuvent être soit adossés à un crématorium soit être indépendants, et c'est les sites cinéraires indépendants entre guillemets qui proposent souvent de planter un arbre. Moi je m'interroge quand même hein parce que c'est finalement une extension de cimetière. Donc le côté écologique, c'est finalement de l'étalement urbain des cimetières, est-ce que c'est vraiment écologique d'aller transformer un champ ? Et deuxième point, parce qu'avant l'écologie je parle quand même du respect du

défunt, si l'exploitant privé fait faillite on fait quoi des défunts ? Qui entretient ? Qui maintient leur existence ? Qui assure aux familles un accès ? Surtout si c'est une urne biodégradable ! Parce que les cendres, elles, ne sont pas biodégradables, les cendres ne disparaissent pas et ne se consomment pas dans le sol. Donc de mon point de vue de gérant de cimetière : attention à ces sites cinéraires, gros danger en termes de pérennité. Pour moi il faut parler avant tout des cimetières. Et l'évolution législative cinéraire est encore en train de se faire, moi j'étais resté sur une loi de 2008 qui interdisait la séparation des cendres et le fait de les ramener chez soi, qui parle d'un terme qui à l'époque n'était pas défini qui est la pleine nature. Qu'est-ce que ça veut dire, "pleine nature" ? Bon voilà, si on regarde les débats qui étaient à l'origine de la loi, c'était il faut permettre à chacun d'aller se recueillir sur le lieu de dispersion du défunt. Il ne faut pas priver de lieux de recueillement des proches du défunts qui ne seraient pas en bons termes avec le détenteur de l'urne, par exemple. Ou bien que le détenteur de l'urne en question aille disperser les cendres à un endroit mais ne le dise pas. Aujourd'hui on a obligation théoriquement de déclarer le lieu de dispersion du défunt, sauf qu'il n'y a aucune sanction et aucun contrôle, donc c'est une législation qui ne vaut strictement rien. Mais il y a plein d'autres systèmes qui pourraient exister. Moi je portais, à l'époque, une partie du service d'aménagement des soupirs. C'est à dire qu'on a le jardin des souvenirs dans lequel on disperse les cendres, et là je voulais une petite promenade paysager dans le cimetière où l'on pourrait mettre une petite plaque avec le nom du défunt et les coordonnées GPS de là où il a été dispersé pour qu'on ait un lieu de recueillement. Parce que ce qu'il manque dans la dispersion c'est un lieu de recueillement. Personnellement je voudrais être dispersé en montagne dans un petit coin fétiche, alors c'est vachement bien sauf que c'est à 900 km d'ici. Si mes proches veulent se recueillir, peut-être qu'ils n'iront plus à cet endroit-là d'ailleurs. Et donc on parlait des cimetières avec des arbres : quid de l'adaptation des cimetières ? Aujourd'hui il y en a qui se font, il y a des cimetières dits écologiques avec des règlements intérieurs qui imposent des cercueils non-traités et caetera, qui imposent des sépultures avec des plantations. On a de plus en plus de cimetières qui proposent... On est presque dans de la concession dans le sens où vous mettez des cendres sous des arbres ou des rosiers ou des plantations pour une durée, et puis au bout de la durée les cendres sont retirées. Donc il y a un rappel à la nature. Donc c'est pas vraiment écologique, c'est plus du greenwashing que de l'écologie réelle. Encore que je sais pas, si vous êtes sous un massif de rosiers et que ça évite de faire construire un pavé de columbarium c'est peut-être plus écologique quand même.

F : Il y a toute une mythologie qui est en train de se créer avec le corps mort comme engrais pour une plante.

G : Alors oui, mais pas quand vous sortez de crémation quoi.

F : Non justement, là l'idée c'est de ne pas passer par la case de la crémation, embaumement non-plus d'ailleurs. Dans un des cas qui est proposé qui est celui d'une entreprise italienne ce serait de prendre juste le corps, le placer dans une espèce de gros oeuf biodégradable, laisser un arbre pousser au dessus

G : Ah oui, j'avais vu ça !

F : Voilà, donc la mythologie se fait facilement du transfert du corps vers l'arbre

G : Après il y a plein de technologies qui apparaissent et qui tentent toutes les unes après les autres leur chance sur la décomposition des corps. J'ai vu passer la sublimation, c'est une sorte de crémation rapide avec du carburant de fusée : en quelques minutes il n'y a plus rien. Une autre technique avec de l'électrolyse, donc vous mettez le corps dans un bain de liquide, vous laissez le corps se décomposer et il ressort sous forme liquide. Le truc de l'azote c'est qu'on congèle le corps puis on le met sur une table en métal pour le réduire en morceaux. Et effectivement j'avais vu le truc de l'œuf, l'œuf est présent jusque sur leur logo je crois. Donc pourquoi pas, peut-être qu'un jour ça existera, une nouvelle pratique. Mais ça veut dire une pratique post-inhumation, post-crémation et finalement est-ce que c'est pas revenir à, si on veut parler des mots "inhumation" ça vient quand même d'in humus. Est-ce qu'aujourd'hui quand on met dans un cimetière qui est une terre industrialisée ou dans un caveau en sous-sol on est vraiment "inhumé"? Est-ce que quand votre corps va dans un enfeu, donc la même chose mais hors-sol, une case en béton, est-ce que c'est vraiment "inhumation" ? Est-ce que quand vous êtes dans un cercueil en chêne de telle épaisseur ou un cercueil traité pour résister X années on est encore dans le retour à la terre ?

F : Non, bien sûr, c'est cette symbolique-là qui est en train d'être retravaillée.

G : Maintenant je sais pas si vous avez vu ça mais le cercueil il est obligatoire en France, non pas pour des questions d'esthétique mais pour une question d'hygiène. Techniquement, au fond du cercueil vous avez une cuvette qui permet d'éviter l'écoulement des fluides corporels lorsque le corps se décompose. C'est pour ça qu'il est toujours porté horizontalement.

F : Il y a des offres qui commencent à apparaître de cercueils en carton. Il y en a qui vont être incinérés, d'autres seront enterrés tels quels, donc là pareil il y a une cuve de récupération ?

G : Oui, c'est obligatoire. C'est dans le cahier des charges du cercueil. Il faut au moins quatre poignées et la cuvette. C'est pour ça qu'on met un linceul dans le cercueil : pour faire joli et cacher la cuvette. Ben oui sinon c'est du plastique, c'est moins classe.

F : Oui, ça fait moins repos éternel

G : C'est ça

F : On parlait du cimetière de Niort, qui pour le coup est écologique ou en tout cas c'est comme ça qu'il se décrit : il va y avoir tout un tas de nouvelles normes comme un corps pas embaumé, un bois non-traité issu de la région en plus, il y aura des fleurs, le défunt doit être vêtu de coton ou de lin... Donc il y a plein de choses qui existent pour rendre l'enterrement plus écologique : est-ce que c'est un projet qui pourrait exister dans la ville du Havre ?

G : J'en sais rien, je peux pas me prononcer parce que je ne suis plus en charge des cimetières donc très honnêtement je peux pas me prononcer du tout. En vous écoutant je me dis que l'initiative est belle mais faut pas que ce soit contraignant. Il faut que ce soit une option pour les gens qui souhaitent y aller, comme nous le cimetière paysager qu'on avait fait avec un des monuments qui était quand même contraignant, c'était une offre complémentaire à la sépulture traditionnelle. Mais en vous écoutant parler du cercueil et du contenu du cercueil, moi je fais le parallèle avec la crémation. On parle d'écologie et ça m'avait choqué à l'époque : il y a une harmonisation européenne des valeurs de rejets gazeux des crématoriums. Cette

harmonisation-là a imposé, de fait, une filtration. C'est à dire que tous les crématoriums en France et en Europe ont des systèmes de filtration des rejets gazeux pour ne pas polluer l'atmosphère. À l'inverse, on ne contrôle pas ce qu'on met dans le cercueil. Donc quand vous avez quelqu'un qui se fait inhumer avec son manteau en cuir, ses chaussures, un bouquin, un casque de moto, tout ce qui peut exister... Est-ce que ça n'aurait pas été plus simple d'aller sur le champ que vous venez d'expliquer avec la tendance pour Niort pour la crémation ? La crémation, historiquement, était quand même défendue par une association qui disait "La Terre aux Vivants" avec une vision minimaliste des choses. La vision minimaliste là on l'a un petit peu perdue si vous voulez. J'avoue que ça m'interroge, moi. Faire fabriquer des systèmes de filtration, où du coup qu'est-ce qu'on fait de la concentration des polluants qu'on a dans les filtres ? Il faut des pièces spéciales il faut les manipuler avec des équipements de protection et on les évacue via des systèmes hyper sécurisés parce que dedans il y a bien évidemment du mercure. Et si je vais jusqu'au bout du côté écologique, le mercure il est issu des plombages. Quand le défunt décède et a choisi la crémation, le thanatopracteur va vérifier qu'il n'a pas de prothèse cardiaque à pile, parce que les piles explosent avec la chaleur. Est-ce qu'à ce moment-là on pourrait pas arracher les dents qui ont des plombages ? Plutôt que d'aller mettre des filtres à plusieurs dizaines de milliers d'euros qui vont produire des déchets dont on ne sait pas quoi faire. Le cercueil en carton, vous en parliez tout à l'heure, sur la crémation écologique ou pas ? Je crois qu'il y a des études techniques qui ont montré que le cercueil en carton pour procéder à la crémation il fallait consommer plus de gaz.

F : Oui et par ailleurs ils peuvent être personnalisés pour rendre la cérémonie plus gaie donc il y avait l'impression et de la colle sur les côtés

G : Oui mais un cercueil en bois il y a aussi plein de choses dessus et on peut dessiner dessus et tout, je trouve pas ça forcément mal. Et est-ce que c'est vraiment un problème de pollution quand on se dit qu'à l'intérieur le défunt peut être habillé n'importe-comment, qu'il y a le capiton qui peut être aussi en matière polluante, que dans certains crématoriums on laisse encore plein de fleurs avec les emballages qui vont bien ? Bon voilà, le fait qu'on laisse un peu de peinture ou de dessins dessus je suis pas sûr que ça ait un gros impact écologique. Mais le carton ne produit pas beaucoup de chaleur. La crémation, dans les films on voit souvent l'image des flammes qui vont sur le défunt alors que techniquement c'est pas comme ça que ça marche. Les flammes qu'il y a elles chauffent l'intérieur de l'équipement et, le cercueil comme le défunt, c'est par un phénomène d'auto-combustion que ça prend feu. Le bois est un meilleur combustible que le carton. Donc qui le combustible est moins bon on a besoin de plus de gaz pour faire chauffer plus longtemps et plus fort. Bon je suis pas assez expert pour aller au bout du calcul.

F : Je me repasse un peu mes questions parce qu'on est sortis de mon guide tant la discussion était riche, mais c'est super parce que vous aviez beaucoup de réponses d'expert là où c'était moins le cas pour mes précédents interrogés, qui étaient des particuliers.

G : Ah oui mais c'est normal, les particuliers ils savent pas grand chose. Heureusement qu'ils ne savent pas certaines choses que moi j'ai pu voir.

F : Ah voilà je me demandais s'il y avait un gain d'intérêt récent de la part des gens pour le funéraire et donc pour plus d'écologie dans le funéraire ? Ou bien ne veulent-ils toujours pas en entendre parler ?

G : Eh bien comme j'ai quitté le domaine il y a quatre ans c'est difficile de vous répondre, par contre je pense que vous devez trouver des enquêtes credoc avec la CPFM qui doivent pouvoir vous renseigner là-dessus. Je sais que le service funéraire de la ville de Paris était assez investi sur tout ce qui était études sociologiques à une époque, ils ont une fondation, donc peut-être que cette fondation-là peut vous orienter vers des chercheurs. Mais de mémoire il y avait une étude credoc qui doit dater un peu qui montrait qu'il y avait une sorte de retour à la visite au cimetière. Il y avait un retour au côté matériel de la mort, c'est à dire que pendant longtemps les gens ne voulaient pas le voir, ils voulaient s'en détacher et on disait j'ai besoin d'y aller pour me rappeler pour me souvenir de mon défunt et à priori il y aurait un phénomène de retour au besoin de voir en vrai, un endroit où se recueillir. Le côté écologique, j'aurais tendance mais c'est vraiment de la perception j'ai pas de donnée sérieuse à vous donner, je dirais qu'il est en perpétuelle évolution. Quand j'ai commencé dans les cimetières, on paillait les sols avec des copeaux de bois : scandale dans le monde des cimetières, il a fallu virer tous les copeaux c'était pas possible.

F : C'était pas assez noble ?

G : Ouais j'ai jamais compris je vous avoue. J'ai attendu un petit peu et trois ans après je l'ai refait : il s'est rien passé. tous les systèmes de prairies fleuries où vous savez on met des graines et puis ça monte un peu c'est un peu la jachère. Quand on les a mis au début, scandale. Puis on les a taillés un peu histoire de maintenir la chose en tenant un peu tête. Maintenant c'est totalement accepté. Les cheminements en béton qui étaient de guingois et dangereux à la marche on a commencé à les remplacer par des plantes couvre-sol. Accepté, pas de problème. Le cimetière paysager il est dans un quartier qui n'est pas le meilleur des quartiers du Havre, un peu à tort mais bon, en tout cas il n'a pas une bonne image, les gens veulent pas aller là bas si on dit "cimetière de..(nom du quartier)" alors que si on dit "cimetière paysager" oh ! Alors oui allez-y, allez voir. Les gens vont dedans : wow ! C'est super c'est génial on se croirait à la maison on se croirait au jardin, c'est super joli il y a des petites fleurs et des oiseaux. Je l'ai même vécu avec ma mère, alors c'est pas au Havre. Mon père est décédé il y a quelques temps, ma mère voulait aller au cimetière qui était à côté de chez elle en plein coeur de ville. Un cimetière basique, un peu austère ; un cimetière, quoi. Et il y avait un cimetière paysager à la sortie de la ville. J'ai dit attends on va aller voir le cimetière paysager. Et je l'emmène, à peine franchie la barrière elle fait "Oh ! C'est là, ça sera ici." Alors ça serait intéressant d'avoir les progressions des chiffres de vente de concessions dans un cimetière paysager, moi je suis persuadé qu'elles ont augmenté au fur et à mesure des années.

F : Je pense comme vous, j'ai l'impression qu'il y a une grosse envie de s'éloigner du côté très austère et catholique de miséricorde, de l'endroit où l'on pleure, du champ de croix pour aller dans un lieu qui ressemble plus à un parc.

G : Oui, il y a l'impact aussi de tout ce qu'on voit à la télé, on voit les cimetières dans les films américains par exemple. Au-delà de ça, il y a la façon dont on pense le cimetière aussi. Le cimetière, historiquement, du point de vue collectivité, c'est un lieu où l'on stocke des défunts, selon les textes. C'est un lieu d'hygiène. Tout à l'heure je vous parlais du code des communes : le code des communes ce sont des règles d'hygiène. C'est pas des règles de mémoire, d'hommage de souvenir et caetera. Je vous parlais tout à l'heure des cercueils ce sont des

règles d'hygiène, les cuvettes c'est de l'hygiène. Pareil, les délais à respecter dans les obsèques existent pour l'hygiène. Quasiment aucune des règles qui existent ne sont liées à la mémoire. Donc il faut avoir ça en tête : la mémoire est secondaire, le plus important c'est l'hygiène et la santé de ceux qui sont autour du défunt, le corps mort étant aussi vecteur de maladies. Donc voilà la conception des cimetières elle n'est peut-être pas accueillante pour les familles parce que c'était pas l'objectif. La difficulté en tant que gestionnaire d'un cimetière c'est comment on fait que ces cimetières, qui sont des lieux de stockage avec quasiment zéro perte de place, dans le code il est écrit que deux sépultures doivent être séparées d'un mur de terre de telle largeur, dans la plupart des cimetières vous avez juste ce mètre de terre obligatoire imposé, vous n'avez pas plus. Voilà c'est vraiment une logique d'optimisation des surfaces. Sauf que quand vous avez une multitude de sépultures qui sont côte à côte, qui ont des dates de fin différentes, que ces dates peuvent être prolongées sans que vous ayez de contrôle dessus, comment vous faites pour les transformer ? Très compliqué, et très cher. Je parlais d'étalement urbain tout à l'heure avec l'arbre, on peut parler de la même chose en ville : les cimetières grandissent et créent de nouvelles zones extra-muros, parce que ça coûte plus cher de reprendre un cimetière. Reprendre un cimetière c'est cher, c'est compliqué, ça peut heurter : si les familles viennent et que les sépultures ne sont plus là, ça peut mettre les élus dans l'embarras. Aujourd'hui un cimetière nouveau j'ai plus les tarifs mais c'était forcément moins cher que de reprendre les sépultures dans un cimetière ancien. Pour un résultat qui n'est pas du tout le même. Donc vous faites un cimetière nouveau sur des terres agricoles, qui est tout beau qui est paysager, qui plaît aux familles, qui a une empreinte écologique à priori moins forte qu'un cimetière traditionnel, sauf que si vous aviez mis les moyens le cimetière traditionnel vous y auriez mis autant de places.

F : Est-ce que la version la plus écologique finalement ça serait pas de faire disparaître les corps le plus vite possible pour pouvoir optimiser l'espace ?

G : D'un point de vue écologie, oui. Mais même si j'ai une tendance écologique ma première tendance est de respecter le besoin psychologique qu'on a tous, c'est avoir un temps d'acceptation et vous trouverez de la littérature là-dessus. La crémation ça dure une heure et demie, il y a beaucoup de travail qui a été fait autour du cérémonial là-dessus : vous présentez le cercueil et en même temps l'urne pour que les proches puissent anticiper. Parce que voilà vous êtes là tous ensemble, vous pouvez être 10 comme 150 devant le cercueil, grande messe grande parade et caetera, au bout d'une heure et demie vous vous retrouvez avec une petite boîte avec quelques litres de cendres entre les mains et puis voilà, on vous donne ça bonne journée. Vous faites quoi ? Donc oui techniquement je suis d'accord avec vous, l'impact écologique serait sans doute moins fort si on n'avait pas besoin de stocker ces défunts, mais en même temps l'impact écologique serait peut-être moins fort si on n'existait pas sur la planète si on va jusqu'au bout. Donc voilà j'ai des valeurs écologiques mais je suis pas un décroissant. (rit) Et là peut-être que si on pousse votre logique de faut que ça aille le plus vite possible, on arrive sur une logique de décroissance au sens pur : je suis pas sûr qu'on puisse entraîner tout le monde là-dessus, il faut aussi respecter ce qu'on vit. Mais voilà le cimetière écologique c'est celui où il n'y a pas de place de perdue, d'inoccupée, il y a une grosse marge de manœuvre sur la plupart des cimetières comme ça. Le cimetière écologique c'est celui où il y a une bonne rotation des sépultures, pas de sépulture expirée non-plus, c'est un cimetière où vous pouvez mettre des cendres ou des urnes sur des espaces les plus naturels possibles et peut-être le moins gourmands en surface possible et dans l'idéal un cimetière dans lequel à part les défunts rien ne sort et rien ne rentre. Pourquoi racheter un monument qui va faire

du mal à la planète alors que vous pouvez racheter un monument déjà là dans le cimetière ?
Ça m'interpelle.

F : À juste titre

G : Ben je trouve. À chacun son niveau de convictions, écologiques ou pas.

F : Je crois que je n'ai plus de questions à vous poser je vais pouvoir vous libérer

G : Toutes les bonnes choses ont une fin

F : Voilà (rit) mais merci beaucoup, c'était vraiment bien plus que je pouvais en attendre et merci d'avoir pris le temps. Ce que je vous propose c'est que moi je vais rendre ce mémoire, je sais pas si ça fera avancer la littérature ou si ça convaincra seulement mes tuteurs, mais je vous propose de vous le faire parvenir.

G : (Recommande des profils plus sociologiques) Les funéraires c'est pas le truc le plus valorisant, donc des cadres qui restent longtemps dans le funéraire il n'y en a pas beaucoup.

F : Vous aviez l'air de dire que c'est pas particulièrement bien payé non-plus ?

G : Ben quand on est fonctionnaire c'est partout pareil en fait, c'est pas forcément les postes les plus en vogue, modernes ou valorisants pour revendre après. Non les gens qui sont dans le privé dans le funéraire là oui. Ils dépendent d'une convention qu'est pas très généreuse.

Après votre côté écologique il est pas simple !

F : Je commençais à me demander si les gens intéressés par des cimetières écologiques le font par réelle conviction écologique ou bien parce qu'ils n'ont pas vraiment de religion et ça apporte un aspect de croyance qui le reconnecte à la nature. J'ai l'impression que dans les entretiens que j'ai faits c'était plus ça, en fait.

G : Moi j'aurais tendance à vous poser la question : que les gens disent qu'ils sont intéressés ok, mais concrètement il y a combien de sépultures vendues ?

F : Sur le cimetière d'Ivry j'étais assez impressionnée parce que le cimetière date de 2019 et il y avait trois tombes.

G : Trois tombes en trois ans ?

F : Oui, je me demandais si c'était à cause des contraintes.

G : Niort est comme ça aussi enfin était comme ça à l'époque. Je ne sais pas combien de sépultures ils ont vendu depuis.

F : Oui parce qu'il faut déjà savoir que ça existe, l'avoir mis dans son testament, on ne peut pas mettre son nom dans la liste avant d'être décédé donc il faut vraiment avoir des proches au courant.

G : (rit) Oui alors après les proches au courant... On touche encore à un nouveau point mais on appelle ça la personne ayant pouvoir aux funérailles, juridiquement c'est un peu compliqué. Si mari et femme vivent ensemble, la femme sera considérée comme cette personne-là sauf contestation des proches. À partir du moment où l'autre est décédé la personne elle peut bien dire ce qu'elle veut. Donc les volontés du défunt, soit elles sont écrites soit elles sont considérées comme étant valables si elles sont exprimées par une personne ayant cette responsabilité. Vous racontez ce que vous voulez, qui ira vérifier ? Et puis très honnêtement tout le monde s'en fout. La destination du défunt importe surtout à ses proches. Bon voilà bref.

F : Oui le problème c'est qu'on pourrait parler 4 heures (rit)

G : Bon voilà vous me refaites signe quand vous avez besoin et je suis preneur d'un petit mail quand le mémoire sort !

Annexe 4 : Entretien qualitatif de Sylvain Ecole, directeur des cimetières parisiens ayant participé à l'écriture de la charte de l'espace écologique du cimetière parisien d'Ivry sur Seine

Les pages 80 à 94 ont été retirées de la version diffusée en ligne.

Annexe 5 : Entretien qualitatif d'Éléonore Kubik

Nom : Éléonore Kubik

Fonction : conseillère funéraire à L'Autre Rive

Pompes funèbres Paris 14

F : Et bien du coup enchantée, on s'est eues très rapidement au téléphone avant-hier. Je me présente, avec le visuel cette fois : Florine Le Moine, je suis donc étudiante au CELSA, donc la Sorbonne, en études de communication et publicité et j'ai choisi le terme des funérailles écologiques. Alors au début je parlais des éco-cimetières, en fait je me suis rendue compte que le terme était peut-être pas tout à fait adapté, donc j'ai encore élargi pour ensuite recentrer et dans la myriade des personnes que j'interroge dans ce mémoire vous êtes la personne que j'ai identifiée comme conseillère funéraire dans des pompes funèbres disons hybrides ou quasi-alternatives, mais on pourra revenir sur cette appellation si vous le souhaitez. Ça va être un entretien semi-directif, donc j'ai une certaine liste de thématiques sur lesquelles j'ai bien envie de vous emmener mais le but c'est évidemment de vous écouter et de vous laisser un petit peu prendre la direction que vous voulez. Enfin moi j'essaie vraiment d'avoir les points de vue de chacun et que ce mémoire soit enrichi de vos phrases à vous plutôt que de « oui » ou de « non » qui répondraient à des questions. Du coup je veux bien commencer par parler de vous, j'ai déjà eu le petit pamphlet qui existe sur le site de L'Autre Rive qui explique que vous venez plutôt de l'écologie et que vous êtes arrivée ensuite dans le funéraire, je veux bien que vous me parliez de votre parcours, de votre fonction chez L'Autre Rive et des missions qui la composent.

E : D'accord. Et bien écoutez déjà merci, en premier point j'ai peur de pas être complètement pertinente dans le cadre de votre travail dans le sens où ça fait très peu de temps en fait que je suis conseillère funéraire. Ça fait même pas un an. Enfin ça fait même pas un an que je pratique, surtout, et donc voilà de toute façon j'aurai forcément un regard qui sera un peu biaisé et avec une minuscule lorgnette. Donc il y a ça d'abord, au moins que vous le sachiez que je vous prenne pas en traître. (rit) Et qu'est-ce que je peux vous dire sur moi ? Y'a rien de très folichon non-plus, donc oui c'est vrai que je suis juriste de formation et je me suis spécialisée sur les considérations environnementales et en décidant de ce que je voulais faire quand je serai grande je suis partie en quête de postes chargée de projet dans la préservation environnementale, je me suis spécialisée dans tout ce qui est déchet et donc j'ai principalement travaillé en association pendant ces dernières années et voilà. Et en fait au bout d'un moment, de quelques années dans ce secteur j'ai eu envie de faire d'autres choses sans forcément savoir exactement quoi à la base mais il fallait que ça vienne servir un intérêt général quand même, que ça participe que ça relève d'une transition environnementale parce qu'on ne se refait pas bien sûr. Et en fait j'ai pensé au secteur du funéraire il y a un an et demi, deux ans, quelque chose comme ça en me disant qu'en fait ce que je n'avais jamais considéré à la base venait cocher toutes ces cases-là. Et que plus je me suis penchée sur le sujet eh bah plus comme vous, je suppose, je me suis rendue compte que c'était un secteur... Un, indispensable à toute communauté humaine, déjà ; deux, qu'en occident à l'heure actuelle ça subissait une réputation qui était terrible. Enfin voilà, le milieu de la mort et du deuil est quand même l'objet d'énormément de tabous, de fantasmes aussi et voilà c'est quelque chose qu'on met à l'écart et j'avais envie aussi de participer au changement de cette image. Et évidemment c'est un secteur qui, en mon sens en tout cas, commence à peine à entrevoir l'éventualité d'une transition environnementale. Et j'avais envie de participer un peu à tout ça. Donc j'ai

décidé de réaliser une transition professionnelle - c'est pas le bon terme, je suis désolée c'est samedi matin je...

F : C'est normal (rit)

E : (rit) Alors personnellement vous ne me voyez pas mais là je suis avec un énorme café donc n'hésitez pas à faire la même chose... Mais donc voilà, reconversion, c'était le bon terme que je cherchais. Et j'ai vraiment attaqué il y a très peu de temps donc ça fait même pas huit mois que je suis conseillère funéraire à l'Autre Rive donc voilà ça commence à me donner une bonne idée du métier de conseiller funéraire en tant que tel bien sûr, même si j'ai encore quelques petites choses à apprendre, et effectivement une petite vision de la réalité en fait. De ce que signifie organiser des funérailles et comment ça fonctionne en France aujourd'hui. Mais par contre voilà aussi à l'échelle du conseiller - pour les grands de ce monde et les conversations au ministère de l'intérieur on n'y est pas forcément.

F : Pas de souci, je sais quel est votre profil et je sais que ça ne fait pas longtemps que vous faites ça, j'en avais discuté avec Frank il n'y a pas de problème.

E : Ça marche, donc voilà déjà un petit peu pour le déroulé, enfin pour moi.

F : Ok ça marche, alors du coup vous quelles sont vos missions ? Vos missions déjà de conseillère funéraire, et des missions qui commencent à avoir attrait à une transition écologique dans le domaine ?

E : Ouais. Alors les missions d'un conseiller funéraire sont, comme son nom l'indique, le conseil des familles sur l'organisation des obsèques. Donc voilà effectivement vous recevez les familles et vous essayez de faire en sorte que justement leurs souhaits puissent être réalisés au plus juste, évidemment dans le respect de la réglementation en vigueur et de tout ce qui est faisable, de manière générale. Donc voilà, c'est évidemment la première, et le volet humain est très important à ce moment-là. Et ensuite il va y avoir toute l'organisation à proprement parler, donc toutes les démarches administratives et mises en lien avec les différents acteurs, parce que mine de rien organiser des obsèques ça mobilise pas mal de structures différentes. Et ensuite... Après effectivement c'est quelque-chose qui est plus développé à l'autre rive que dans une grande structure funéraire mais nous on accompagne aussi les familles jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la cérémonie donc on officie pendant la cérémonie, avec eux. Voilà donc pour ce qui relève des obsèques pures et dures j'ai envie de dire et pour ajouter à ça toutes les personnes qui commencent à se poser la question et qui aimeraient s'organiser, tout ce qui va avoir trait aussi aux services de marbrerie, par exemple; Euh voilà il y a ces différents aspects-là.

F : Et qu'est-ce qui différencie L'Autre Rive d'un de ses concurrents disons, enfin d'un grand groupe funéraire ?

E : Eh bah déjà le fait d'être une petite équipe et une toute petite structure, donc il y a une polyvalence qui est beaucoup plus poussée, forcément. Dans pas mal de grands groupes effectivement le fait d'être et l'officiant et le conseiller c'est pas quelque chose qu'on voit souvent. Tandis que nous on a cette chance, vraiment, de toucher à tout en fait. Et l'avantage aussi pour la personne en face d'avoir la même personne du début à la fin. Donc voilà, ce qui

ne donne pas forcément la même approche. Et pour en venir au sujet qui vous intéresse davantage, forcément dans notre milieu on rencontre une mixité de personnes énorme et qui sont là aussi pour parler deuil, pour parler obsèques, pour parler mort. Donc il y a évidemment une dimension spirituelle qui est en jeu, aussi, et ce qu'on constate... Enfin que j'ai constaté à mon échelle de quelques mois mais que mes collègues ont constaté eux aussi depuis plus longtemps c'est qu'il y a d'un côté une demande de création de nouveaux rites qui est de plus en plus importante. La religion est toujours très présente pour certaines personnes, quel que soit d'ailleurs le culte auquel on se réfère, mais effectivement il y a aussi de plus en plus de personnes... Je pense que là à vue de nez, bon ce serait à vérifier mais plus de la moitié des personnes qui ont eu recours à nos services clairement n'étaient pas rattachées à un culte quelconque. Et en fait il sont en demande de création de nouveaux rites, en fait. Sachant qu'il y en a certains qui sont pré-existants, évidemment qu'il est important de se regrouper, de parler de la vie du défunt, de trouver des biais aussi pour que les participants puissent marquer leur peine ou leur envie d'être ensemble. Enfin voilà c'est quelque chose qu'on retrouve de toutes façons dans les civilisations humaines depuis qu'on peint sur les grottes de Lascaux en fait. Le fait de justement d'un côté rendre un hommage au mort mais aussi se retrouver, c'est aussi quelque chose d'indispensable pour les vivants et le travail de deuil qu'il y a derrière. Donc voilà cette dimension rituelle elle est très importante. C'est vrai que pour les rites civils bah en y réfléchissant on n'a pas une très grande diversité, vous voyez ? Déjà ne serait-ce qu'en terme de lieu : si vous avez recours à une crémation, oui vous allez avoir une petite cérémonie dans un crématorium mais des fois ça va durer trente minutes, qui passent très très vite. Voilà ou alors directement dans un cimetière où effectivement, on vient créer des choses avec les gens. Mais voilà il n'y a pas forcément d'autre type d'espace contrairement à une église, en fait, tout simplement. Donc voilà il y a ça d'abord et ensuite c'est vrai que dans cette demande de ce qui est faisable, justement en termes de gestes, de rites et de déroulé, il y a une prise de conscience - enfin prise de conscience... En tous cas est présente une considération écolo de plus en plus. Donc voilà, et ce qui va se traduire finalement par le choix des produits. Cercueil, urne, voilà des choses les moins traitées possible, qui s'inscrivent aussi dans des circuits courts de production, ça c'est des questions qu'on nous pose très souvent. Le fait de vouloir, voilà, de pas utiliser de plastique, dans les produits que ça soit des poignées de cercueil ou des cages lisses ou ce genre de choses. Le souhait de pas avoir recours à des soins de conservation pour des considérations écologiques, aussi. Il y en a d'autres pour qui c'est cette même volonté va plus être liée au fait qu'on ne veut pas que la dépouille soit manipulée d'une quelconque manière. Bah oui, c'est vrai, il y a des personnes pour qui c'est très important de voir leurs proches les mieux présentés possible et à la limite ce qu'on fait avant ne compte pas, ou n'a pas d'importance. Et d'autres qui au contraire justement l'idée d'injecter des solutions au formol est complètement révoltante en fait.

F : Donc du coup, vous, qu'est-ce que vous proposez chez l'Autre Rive comme produits et services que vous considérez écologiques? C'est quoi le champ des possibles ?

E : (rit) Ouais, là où je le recadrerais aussi un peu différemment en fait c'est que on a un champ de manœuvre qui est encore relativement restreint, en France. Notamment je pense aux produits. L'iconique, le cercueil, la réglementation nous impose deux types de matériaux, pas plus : bois, carton. Déjà c'est la base. Avec des codes particuliers. Et vu ce qu'il se passe dans d'autres pays on pourrait utiliser d'autres types de matériaux qui sont produits aussi localement qui n'auraient peut-être pas un impact aussi poussé. Mais pour l'instant on est

coincé. Donc pour réussir à proposer des choses qui seraient plus en lien avec les aspirations des gens on a des cercueils en bois non-traités, qui sont issus de forêts gérées. On va proposer aussi comme je le disais des urnes qui sont fabriquées par des artisans locaux qui passent notamment par du bois issu léger ou des choses en céramique et moins impactantes en général. Mais en fait ensuite quand on regarde le gros des impacts... Vous savez moi je suis pas particulièrement à l'aise avec le côté funéraires écolo parce qu'en fait vous avez recours à un enterrement... Vous allez consommer de la matière dans tous les cas, vous allez utiliser des produits enfin voilà on va devoir utiliser un corbillard et clairement ils sont pas tous à l'électrique. Même en ayant recours à une crémation pour éviter justement les impacts à un enterrement et notamment la marbrerie, qui est quand même un gros pôle salissant en carbone, ben oui évidemment qu'on va utiliser de l'énergie pour réaliser l'opération, évidemment qu'il va y avoir des émanations de particules fines... Voilà, il y a un peu tout ça et donc c'est vrai que dans ces champs de manoeuvre-là on vient proposer des choses un peu moins impactantes... Bon j'ai pas vraiment d'esprit de synthèse donc je vais essayer de reboucler. Je parlais des cercueils. Bah oui, y'a beaucoup de personnes qui viennent nous voir parce qu'on propose des cercueils en carton, ce qui est demandé de plus en plus et d'ailleurs, ce qui est rigolo, qui est aussi décrié de plus en plus. En ce moment on commence à voir plein de gens qui viennent dire que finalement c'est pas si génial que ça. Et typiquement, les nôtres on passe par un producteur, ABCrémation, qui a été un des premiers producteurs à lancer ça et qui est vraiment dans une démarche écoresponsable. Où entre le choix des matériaux, de son carton, des encres qu'elle utilise, de son système de conception et de fabrication tout est basé en France, il y a pas une encre polluante à l'intérieur y'a pas tout ça. Ça va être plus dans une démarche d'éco responsabilité qu'on vient s'inscrire, plus que de funéraires écolo. Vous voyez ?

F : Ouais, très bien.

E : Donc voilà. C'est vrai que c'est ce que je vous disais, moi en voyant le champ des possibles - et je sais que pour le coup l'Autre Rive, et c'est quelque chose qui m'a plu aussi dans sa structure et c'est pour ça que je suis aussi allée vers eux et que j'ai été ravie qu'ils m'engagent - c'est que justement, plus que de la funéraire verte, il y a une démarche d'éco responsabilité qui prend en compte les considérations environnementales. Encore une fois dans la mesure du possible et en étant transparente avec les clients. Idéalement on pourrait avoir recours à l'humusation on le ferait. Bon, en France c'est interdit pour l'instant, l'aquamation pareil. Donc il y a toutes ces questions là aussi qui se posent. Donc on vient proposer dans le champ des possibles des choses qui sont le plus poussées possible, mais encore une fois toujours dans le cadre de cette réglementation en vigueur. Et puis encore une fois, les considérations environnementales et ça je le pense depuis toujours et depuis mes années de militantisme, évidemment qu'elles sont intrinsèquement liées aux considérations sociales. Bien sûr. Et c'est pour ça que ce côté démarche purement vertes je trouve qu'il n'y a pas forcément de... Je le trouve un peu démodé à l'heure actuelle. Enfin dans le sens où on n'est pas encore assez lancés dans cette transition environnementale et sociale pour vraiment à l'heure actuelle je trouve parler d'entrepreneur vert, véritablement écolo. On a encore une grande marge de manoeuvre devant nous quoi.

F : Ok donc on mettrait quel mot aujourd'hui du coup ?

E : Je commencerais doucement par un “éco-responsable”. Qui est déjà aussi timide, enfin qui est très vaste, vous voyez ?

F : Oui, mais qui est moins engagé.

E : Bah parce que je trouve que ça correspond aussi à une réalité, en fait. Et puis de part aussi mon passif de protection environnementale plus poussée, encore une fois je vois tout le champ de manœuvre qu'on a face à nous et voilà, moi je me sens un peu mal à l'aise de parler de funérailles écologiques. Enfin il y a des personnes on organise les formats les plus écolo possibles à l'heure actuelle. Et donc dans ce cadre-là du concret ok, oui en France en 2021 vu la réglementation en vigueur on peut faire les choses les plus écologiques possibles. Mais encore une fois la réglementation, je trouve, nous freine sur pas mal de choses.

F : Et est-ce que la réglementation française est en retard par rapport à d'autres ? Parce que je suis allée regarder ce qu'il se faisait notamment aux États-Unis où on a l'air d'être un peu plus libre de ce qu'on fait de nos morts. Qu'est-ce qui fait qu'en France on le soit pas autant ?

E : Je suis pas une experte sur le sujet mais je pense qu'il y a pas mal de considérations en fait là-dessus, ne serait-ce que que l'expression que vous venez d'utiliser de “est-ce qu'on est plus libre ou pas de ce qu'on fait de nos morts ?” ça engage pas mal de choses. Ça engage, évidemment déjà, quand on vient parler de la mort il y a des considérations sanitaires mais il y a aussi des considérations de respect. Il y a aussi des considérations spirituelles. Typiquement quand on vient parler, enfin on peut regarder les débats sur l'humusation à l'heure actuelle - et je parle même pas de l'aquamation où là on est mais alors (rit) On a aussi toute une tradition qui est derrière nous et qui vient peser dans la balance, en fait. Donc sur le côté libertés, oui en France on est libre de ne pas avoir recours à des soins de conservation, on est libre de choisir entre avoir une crémation et un enterrement, clairement ce qui est déjà pas mal hein, comparé à d'autres choses ou à un passé pas forcément si lointain où on n'avait pas le choix. On est libre d'avoir des funérailles civiles ou religieuses donc voilà on peut quand même faire plusieurs choses, je viens pas non-plus dire qu'on est des sauvages rétrogrades, des formes d'amish des funérailles, heureusement. Mais par contre voilà il y a un petit côté où ça s'arrête là, et je pensais typiquement à l'exemple des forêts cinéraires. Je pense que vous avez dû jeter un coup d'oeil par dessus. Et typiquement donc sur le côté un peu vert, dans les demandes ce qu'on a et dans les faits aussi parce qu'il y a de plus en plus de personnes qui veulent une crémation, sont pas attachées à un lieu de sépulture précis ou un site type cimetière ou ce genre de choses et sont aussi dans une optique de “je veux être réintégré à un site naturel”. Et donc typiquement, les dispersions en pleine nature ou en pleine mer c'est quelque chose qu'on nous demande très souvent, en fait. Donc ce qui relève, aussi quelque part, de cette démarche écolo. Avec cette demande en tout cas de se réintégrer à quelque chose de naturel et d'avoir le moins d'impact possible. Ça c'est un des grands aspects aussi de la chose. Typiquement à l'heure actuelle, voilà, on peut disperser dans certains endroits spécifiques sur terre, on peut disperser en pleine mer selon certains critères, et puis ensuite vous pouvez disperser dans des jardins du souvenir des cimetières. Je reprends l'exemple justement des forêts cinéraires où il y a eu un coup d'arrêt marqué par le ministère de l'intérieur, où justement il y avait ce projet de faire des sites cinéraires où les cendres viendraient être répandues ou enterrées dans des matériaux parfaitement biodégradables qui effectivement reviendraient s'intégrer dans ce cercle naturel, tout en ayant aussi cette

protection administrative de bah oui on est dans un espace funéraire avec le respect nécessaire, avec tout ça. Et bon on a eu ce petit point de droit, qui d'un point de vue juridique se tient parfaitement, de bah oui effectivement si on est dans cette logique de biodégradabilité donc ça peut correspondre à une dispersion, or une dispersion ça ne se fait pas dans des espaces en pleine nature, point. Et on se dit mais, enfin je veux dire ce modèle-là c'est des choses que les gens demandent systématiquement, en tous cas pour les personnes qui voudraient des dispersions naturelles. Et on va pas se mentir, nous dans les familles qu'on reçoit pour ceux qui veulent faire ce genre de choses on leur explique le cadre réglementaire en leur disant bah ça en théorie vous avez pas le droit de le faire mais on sait que dans les faits les gens le font quand même, donc y'a un moment donné où il est temps aussi que sur ce genre de petits points la réglementation suive aussi, en fait. Parce que de toutes façons dans les faits ça se fait. Et voilà, il y a des petites choses comme ça où on pourrait très facilement évoluer, ça correspondrait justement à une demande qui est très présente et en plus ça peut aider tout le monde parce qu'il y a plein de petites collectivités locales qui ont des forêts à gérer et ont un peu de mal justement à le faire, et qui là gagneraient des sous, qui gagneraient un espace en faisant plaisir à leur concitoyens. Bon, c'est quand même dommage.

F : Au-delà d'aider les propriétaires de forêts, il y a aussi une notion de préservation des zones comme ça à protéger...

E : Mais complètement ! Ça peut se doubler justement assez facilement d'un statut de réserve naturelle ou en tout cas de site à protéger et ça remplit en plus voilà différents objectifs très facilement. Il y a toute cette dimension là mais voilà ça en plus on le voit qu'il y a cette demande parce qu'il commence à y avoir des cimetières qui viennent proposer non pas le modèle des forêts cinéraires ou la forêt est déjà existante et on essaie de préserver cet espace en venant mettre des urnes ou des cendres mais eux au contraire qui viennent sur certains espaces de leurs cimetières de proposer une inhumation d'urne et planter un arbre par-dessus. Bon, c'est le mécanisme un petit peu à l'envers mais effectivement je sais qu'il y en a qui se créent un petit peu en Bretagne. Et en plus à partir du moment où ces projets sont annoncés - alors je dis pas que ça correspond forcément à tout le monde et c'est ça qui est bien aussi c'est d'avoir le choix, en fait. Il y a des gens qui tiennent à leur chapelle, qui tiennent à avoir un cercueil énorme, qui tiennent à entendre un te deum et des chrysanthèmes et très bien il faut qu'ils puissent le faire, évidemment. Mais pour les personnes qui voudraient aussi d'autres choses, eh bien c'est bien de proposer ce choix en fait.

F : Il y a un problème qui a l'air d'émaner des gens qui veulent être dans un cimetière et avoir un arbre par-dessus, qui est une demande qui a l'air d'être assez courante en fait : j'étais au téléphone avec le directeur des cimetières de Paris donc du coup il y a des petites zones de cimetières qui sont dits "cimetières écologiques" et il y a des normes écolo sur place, il disait "un arbre ça sera pas possible, parce que voisinage dérangé".

E : Ouais.

F : Et donc du coup en Bretagne ça ça existe ?

E : Alors en fait en Bretagne ce qu'ils ont fait c'était donc un espace cinéraire, donc des cendres et pas des corps. C'est ce qui change aussi un petit peu et là cet espace-là est

justement pensé comme étant censé devenir une forêt à terme. C'est vraiment un carré qui est imaginé pour ça. Ce qui n'est évidemment pas la même chose que dans un cimetière pré-existant avec des tombes autour, planter un arbre oui évidemment que dans cent cinquante ans il aura des racines partout donc oui ça va poser d'autres questions. Mais en fait comment dire... C'est vrai que là j'étais en train de sortir mon fer de lance écolo en me disant ok d'accord si on pouvait créer des réserves naturelles partout ça serait merveilleux. En étant aussi un peu plus rationnelle, oui évidemment que encore une fois le but c'est pas de saccager le préexistant, au contraire mais c'est plus, en tout cas moi ce qui me semble important c'est plus de créer des différentes alternatives. Évidemment que quand vous gérez un cimetière plus traditionnel il est important de respecter les personnes qui sont déjà là, de respecter le cadre du cimetière parce qu'encore une fois on est les héritiers de notre tradition et qu'il y a beaucoup de personnes pour qui c'est encore très important d'avoir ces cadres-là, d'avoir ces cadres pérennes, voilà. Et aussi pour des considérations sanitaires, enfin voilà, tout ça est à prendre en compte, bien sûr. Mais encore une fois pour moi l'enjeu c'est de réussir à créer des alternatives qui permettraient, sans rogner sur l'existant ou ce qu'il se fait déjà, mais de proposer aussi d'autres choses à des personnes qui ne se retrouvent plus là-dedans. Et éventuellement pourquoi pas aussi de répondre à des enjeux très concrets qui se posent. Aujourd'hui vous avez des petites communes dont les cimetières sont complètement saturés, ou même des grosses communes, je veux dire on regarde Paris à l'heure actuelle pour avoir une place dans un cimetière intra-muros accrochez-vous ! Donc c'est quand même aussi des enjeux qui sont importants : qu'est-ce qu'on fait de nos morts en fait ? Et le tout d'un point de vue pratique, sécuritaire et spirituel aussi en fait, c'est des questions qui sont très importantes. Je me dis aussi qu'en créant des alternatives on peut déjà, un, répondre à des considérations plus personnelles, spirituelles de personnes qui se retrouvent dans de nouveaux courants aussi et pour qui c'est tout aussi important... Enfin je veux dire y'a pas de hiérarchie à mettre entre une personne qui veut impérativement une messe, une toilette rituelle musulmane ou quelqu'un qui a envie que ses cendres soient répandues avec ses amis autour qui écoutent du punk allemand. Tous sont à mettre sur le même niveau, déjà et en plus peut-être que cette alternative pourrait permettre de répondre à certains enjeux très concrets qu'on a à l'heure actuelle, ça serait aussi très pratique. Je pense aussi à certaines communes qui, je le sait, ont des enjeux de quand vous avez une nappe phréatique qui n'est pas loin d'un cimetière, des fois on peut se poser la question de est-ce que c'est une bonne idée ou pas et comment on gère ça, en fait. Voilà, ces questionnements-là aussi. Et après quelque chose qui rejoint ce qu'on se disait aussi au début, encore une fois ça fait que quelques mois et les grands enjeux je les maîtrise pas de façon trop sûre, mais en voulant me renseigner en amont sur quel était l'état du secteur, et je pense que vous avez dû arriver aux mêmes conclusions : vous avez trouvé une étude qui mettait un peu en avant les différents impacts environnementaux et socio du secteur ?

F : Moi j'ai lu tout et son contraire.

E : Bah voilà. Moi j'aimerais qu'il y ait au moins une étude Ademe qui sorte pour qu'on balaie au moins un petit peu, qu'on voie au moins ce que ça donne en vrai quoi. Quitte à avoir des chiffres très généraux mais au moins qu'on sache. Dans les faits en fait à l'heure actuelle précisément on ne sait pas exactement ce que ça représente.

F : Bah en fait c'est qu'il y a plein de facteurs qui sont pas du tout au même niveau, donc en fonction de si on trouve que le gain d'espace est plus important que les transports des

différents matériaux eh bien on ne va pas noter l'étude pareil j'imagine. Donc c'est peut-être pour ça qu'il n'y a pas d'étude, ou en tout cas que les résultats ne sont pas clairs. Mais il y a quand même un point sur lequel tout le monde a l'air d'être à peu près d'accord c'est que la marbrerie est peut-être le truc qui a l'impact écologique le plus lourd...

E : C'est clair

F : ... Parce que traité en Chine et compagnie et que c'est quand même utiliser des grosses machines pour transporter des trucs hyper lourds... Et donc ça, pareil dans les funérailles écologiques qui sont proposées aujourd'hui dans les parties de cimetières dites écologiques, c'est quelque chose qui n'existe pas, en tout cas qui n'est pas autorisé, et qui du coup vient questionner à quoi ressemble la sépulture, ce que je trouve intéressant aussi parce qu'on revient à quelque chose de plus naturel et plus vivant aussi. Il y a plus de plantes, plutôt que simplement des fleurs qu'on va laisser là jusqu'à ce qu'elles meurent à leur tour. Et dans la symbolique du coup je m'interrogeais : est-ce que les gens qui se tournent vers ça n'ont pas une spiritualité finalement de plus de naturel, davantage que de plus d'écologie ? Est-ce qu'ils ne cherchent pas plus de nature, plus de vivant, enfin quelque chose du domaine de l'espoir, à défaut d'avoir une religion qui leur promet l'éternité ?

E : Bah, bonne question, et c'est vrai qu'elle se défend complètement. Après... J'ai pas la réponse précise...

F : Normal.

E : (rit) Je savais que c'était une question piège. Bon en tout cas clairement qu'on trouverait pas la réponse tout de suite, ça c'est sûr. Mais dans les exemples de personnes avec lesquelles moi j'ai échangé, qui nous ont sollicités pour ça, il y avait notamment des demandes logistiques sur le cimetière d'Ivry, qui demandaient ce qui était jouable... Bah typiquement je pense là à deux personnes en particulier : une où clairement on était dans une logique où elle voulait quand même qu'il y ait un lieu, mais elle avait un côté très militant. Donc on était dans une démarche très militante, il y avait ce geste-là mais c'était important quand même d'avoir la symbolique d'avoir une tombe, tout simplement.

F : Est-ce que je peux vous demander sa tranche d'âge ?

E : Je crois que les deux avaient à peu près une soixantaine d'années, en fait. Ouais. Et on était vraiment sur des personnes qui se posaient des questions, voilà qui se demandaient un peu ce qui allait se passer pour le après quoi. Et la deuxième c'était une petite dame qui justement m'expliquait qu'elle était croyante, catho, mais que justement, elle était sur cette quête de naturel. Et donc voilà, rien qu'en prenant ces deux exemples-là ben la petite dame elle était effectivement religieuse et souhaitait une cérémonie à l'église avant, mais qu'elle était de plus en plus désolée de voir ce qu'il se passait sur cette planète et que dans cette logique de "tu es poussière et tu reviendras à la poussière" pour elle c'était important aussi que ça se fasse au milieu des fleurs et des oiseaux quoi. Il y avait ces éléments-là. Donc rien qu'en prenant ces deux exemples-là, votre question initiale de ce qui relève de la nouvelle spiritualité ou de cette quête de naturel, eh bien les deux ont des éléments qui relèvent de ces deux aspects. Vous voyez ? Et de tout façon je pense qu'il y a aussi le fait que (hésite) Oui, dès qu'on aborde le sujet de la mort, de sa propre mort ou de celle des autres, de toutes

façons vous touchez à quelque chose qui vient nous transcender parce que oui, à ce stade des connaissances actuelles avoir un espace ça nous laisse imaginer notre mort dans ces termes-là. Donc de toute façon c'est lié, même dans des choix qui peuvent nous sembler anodins, ça vient révéler quelque chose de vous ou de ce qui nous dépasse ou au contraire de ce qui nous dépasse et qui en même temps est le plus intime de ce qu'on puisse avoir.

F : Ça me permet de revenir à un point que vous avez évoqué au tout début qui est la création de nouveaux rites, qui est donc assez directement relié aux questions de "est-ce que c'est une nouvelle spiritualité ?" La première partie de mon mémoire, tel que mon plan est construit pour l'instant - ce qui ne veut pas dire que ça va pas changer - c'est comment est-ce qu'on dit la mort aujourd'hui en France, comment est-ce qu'on en parle et donc il y a un constat assez vite tiré qui est de dire qu'on a du mal à s'éloigner du lexique religieux pour parler de la mort. Et si on assiste à une cérémonie civile, des obsèques civiles, on se rend vite compte qu'on peine à remplacer le lexique religieux. Comment est-ce qu'on en parle, du coup, dans votre expérience ?

E : Alors, à titre personnel et sans la casquette funéraire c'est vrai que c'est ce que vous disiez : on n'en parle pas, on met à distance. Et effectivement quand vous essayez de l'aborder on trouve des termes bien larges qu'on connaît tous depuis toujours, mais on en parle très peu parce que c'est tabou, ça fait peur, ça devrait pas exister. Déjà le fait de la mort en lui-même devient une terreur terrible et puis le fait de ne pas accepter qu'on meurt tous un jour et que c'est inéluctable, enfin s'il y a bien un truc qui nous relie tous c'est celui-là, de la même manière on a tous un nombril... Mais bon ça c'est un mécanisme sociétal qui la tient à distance. Mais c'est ce qui fait aussi que les gens sont complètement désemparés face à la mort en tant que telle et face à leur deuil, celui des autres comme leur propre et donc oui on n'a pas les termes, on ne sait pas gérer l'émotion et ça malheureusement ça se vérifie très régulièrement. Donc on se retrouve très vite dépassés et limite honteux, vous voyez ? On n'ose pas dire sa peine, ni reconnaître le fait qu'on est dépassé aussi, et les personnes en face ne savent pas quoi faire souvent face à quelqu'un qui vit un deuil. Et comme vous le disiez aussi ça se traduit énormément dans les termes qui sont utilisés dans ce genre de cas. Maintenant, avec la casquette du conseil funéraire, nous le choix qui est fait justement quand on en parle c'est d'utiliser les termes les plus simples, les plus francs sans forcément être choquant ni être dans un jargon ou quelque chose qui pourrait être violent, vous voyez ?

F : On utilise quoi, par exemple ?

E : Par exemple quand il va s'agir de parler de la mise en bière c'est le fait de placer la dépouille mortuaire dans son cercueil mais voilà on vous le dit comme ça, on va pas partir sur des trucs tarabiscotés. Le but aussi c'est de pas en parler de manière obséquieuse, seulement de parler des faits pour alléger un petit peu et pour être aussi dans quelque chose de très concret. Parce que c'est très concret, la mort et les réactions émotionnelles qui sont derrière. Enfin oui, vous perdez quelqu'un que vous aimez, vous avez le cœur brisé, vous êtes dévasté et c'est normal, en fait. Et nous notre rôle, à part vous aiguiller et vous aider à organiser les obsèques qu'il vous faut, il y a justement un élément... On est là pour proposer un cadre, et on revient à des considérations très concrètes mais il faut que ça se passe dans la douceur, aussi. Pour le choix des mots pendant les cérémonies, comment dire, je vais pas forcément être la bonne personne parce que c'est récent. Et je sais que dans notre manière de fonctionner, aussi au sein de l'Autre Rive en particulier, on a un côté où on est tous maîtres

de cérémonie, on a des caractères et on est très différents les uns des autres et on essaie de s'adapter, à certains moments donnés aussi dans le choix des conseillers ou de qui va faire la cérémonie, en fonction de ce que demandent les familles en face. Moi, comme vous avez pu le voir, spontanément - bon c'est vrai que j'ai pas d'esprit de synthèse (rit) - mais je sais que je vais faire ce que j'aimerais qu'on fasse pour moi, enfin pour mes peines. Donc je vais avoir un côté... Oui, je souris pendant les cérémonies parce que naturellement quand je parle en public je souris, et j'estime que si je me mets à pleurer ou tirer une vraie tête d'enterrement c'est pas ma peine ni mon rôle, je les volerais à quelqu'un d'autre. Mais il y a d'autres confrères qui vous diraient "mais il est hors de question que je vienne sourire à quelqu'un pendant ce moment-là." Et ça je l'entends parfaitement. Et faire le choix de pas forcément utiliser des phrases préconçues ou me permettre des réflexions comme "il nous a quittés trop tôt" quand bien même on parle d'un enfant de quinze ans. Parce que bah ouais on est déjà d'accord en fait et ça je refuse. Mais ça c'est personnel.

F : Mais du coup moi dans les champs lexicaux que j'avais identifiés, il y a quand même tout ce qui a recours à l'euphémisme, on ne va pas dire "il est décédé" mais "il nous a quitté", donc ça ça reste dans les cérémonies civiles du coup je suppose ?

E : Carrément.

F : Mais est-ce que tout ce qui a attiré à "il est dans un endroit meilleur", ou alors tout ce qui parle d'éternité ou de la vie d'après, est-ce que c'est quelque chose qu'on évoque ou pas ?

E : À titre personnel, moi je le fais peu, parce que ces croyances-là sont à nouveau éminemment intimes et dépendent de tout un chacun. Et qu'en fait je ne veux pas dans mes cérémonies risquer de froisser qui que ce soit, et de la même manière je ne veux pas dire des choses qui seraient en désaccord avec des choses que moi je peux croire. Pour moi c'est important aussi d'être honnête et sincère. Alors, ça rejoint aussi ce que vous disiez tout à l'heure, quelque part à certains moments donnés ça me conduit à faire certaines pirouettes pour être sûre que. Mais en fait typiquement en cérémonie je vais pas forcément aborder la question d'une quelconque vie après la mort, en tout cas en ce qui concerne le défunt. Par contre les points que je vais aborder c'est la vie après la mort du défunt pour ses proches. Parce que la cérémonie c'est un rite aussi qui est consacré aux vivants. Si on se réunit, c'est pour gérer le deuil entre nous, et puis pour la suite. Donc voilà par contre oui parler de peine, parler de... Exemple tout bête, je souhaite toujours bon courage et je conseille systématiquement aux gens de prendre soin les uns des autres. Et ensuite chacun est libre de faire ce qu'il veut, mais ça c'est quelque chose qui est important pour moi. Par contre les questions d'une vie après la mort, ça non j'y touche pas.

F : Et est-ce qu'il y a des textes parmi lesquels vous choisissez ou est-ce qu'à chaque fois vous écrivez quelque chose pour le défunt en question ?

E : Ça dépend et en fait généralement en fait c'est ce que je vous disais : pour moi la cérémonie c'est un moment qui appartient aux gens, pas à nous. Maître de cérémonie c'est pas la star du moment en fait et donc moi au contraire j'aime passer du temps en amont avec les gens pour vraiment construire chaque étape jusque dans des détails qui peuvent sembler triviaux mais pour être sûr que ça leur corresponde. Et typiquement moi le défunt je le connais pas, je l'ai jamais connu. Je me verrais mal dire quelque chose sur la personne sauf si la

famille nous le demande, et ça on le précise systématiquement avec les familles. Et donc le côté piocher dans des textes ben non, c'est pas le genre de la maison, éventuellement si les proches nous disent "on sait pas exactement on est perdu" eh bien on va demander s'il y avait des lectures particulières, des films qu'aimait le défunt pour proposer quelque chose de pertinent. Mais on est plus sur des propositions que de proposer un texte qui va être récité quinze fois dans la même journée, c'est pas possible, ça.

F : Ok, très clair. Donc ça c'est pas le style de la maison mais c'est le style de d'autres maisons funéraires ?

E : Non alors, après... Comment dire ? Il y a certains autres grands groupes où effectivement il y a un fonctionnement parce que les volumes sont plus importants, il y a beaucoup plus de familles donc ils organisent plus d'obsèques et le fonctionnement n'est pas le même. Ce que je vous disais au début c'est qu'ici il y a quelque chose de très agréable dans le fait qu'on soit une toute petite équipe donc on accompagne vraiment les familles du début à la fin, c'est quelque chose qu'on ne retrouve pas forcément ailleurs. Donc typiquement dans d'autres groupes ou d'autres pompes funèbres, si d'autres personnes soit parce que leur fonctionnement ne leur permet pas soit parce que les familles ne veulent rien de particulier eh bien le conseiller ne sera pas présent aux cérémonies ou bien il y a des trames de cérémonie qui sont déjà un peu préconçues. Voilà, ça c'est une autre approche donc je suis pas là pour taper sur les collègues. Et puis après on peut prendre d'autres exemples, mais vous allez dans un crématorium, si vous ne passez pas par un maître de cérémonie de vos pompes funèbres avec lesquelles vous avez organisé le truc en avance, ben oui ça va être la trame des cérémonies de crématorium où vous avez des professionnels qui sont clairement calés dans leur boulot hein, je veux dire ils sont bons dans ce qu'ils font. Mais eux dans leur manière de travailler bah ils en font sept ou huit par jour donc forcément il n'y a pas la même souplesse. Et ils le font très bien mais forcément voilà c'est pas tout à fait le même métier - enfin c'est le même métier mais pas la même organisation.

F : Ils en font sept ou huit par jour là où vous vous en faites combien ? Parce que j'ai pas d'ordre d'idée...

E : Là pour vous donner une idée à titre personnel cette semaine je me suis occupée de trois familles avec des étapes d'obsèques vraiment lancées. Voilà, oui deux-trois par semaine, quelque chose comme ça.

F : Mais ça du coup ça influe je suppose sur le prix qui est facturé aux familles parce que c'est un service qui vous prend plus de temps ? Enfin si c'est quelque chose sur lequel vous n'avez pas envie de vous prononcer y'a pas de problème.

E : Ah non non non il n'y a pas de souci là-dessus. Alors, oui évidemment que c'est une prestation en plus. Par contre... Déjà, un, on est transparent sur la démarche. Le fameux maître de cérémonie, il faut le savoir, c'est pas du tout obligatoire. Vous n'êtes pas obligé d'avoir recours à quelqu'un pour ça, ça tout le monde ne le sait pas. Mais nous quand on vient détailler ce que comprend une prestation avec les gens, on détaille tout, donc on vient expliquer aussi que les cages lisses ne sont pas obligatoires, ça peut sembler débile pour certaines personnes mais pour nous c'est important parce qu'il faut créer une relation de confiance, de toute façon.

F : Qu'est-ce qui n'est pas obligatoire, pardon ?

E : Les cages lisses sur le cercueil. Bon c'est un petit point... Et puis on va pas se mentir en plus les pompes funèbres on bénéficie déjà d'une réputation pas franchement sympathique en règle générale, et justement pour nous c'est important d'être transparent sur tout, dont notamment ces aspects-là. Après oui le maître de cérémonie, officiellement il est sur les prix du marché, de toute façon. Mais ensuite dans nos pratiques on va clairement pas facturer quoi que ce soit, si on a passé deux jours et demi à préparer une cérémonie ce sera la même chose que si on n'y avait passé que deux heures. Et ce qui va être important pour nous à l'arrivée c'est que les personnes soient contentes du boulot qu'on a fourni ensemble.

F : En moyenne on en a pour combien du coup pour un accompagnement et une cérémonie de A à Z chez vous ? En prix moyen ?

E : Juste pour l'aspect cérémonie ?

F : Non, pour la prise en charge d'une famille de A à Z.

E : Eh bien écoutez ça va dépendre de ce que vous voulez et donc de certaines contraintes. On va dire cadre simple pour décès qui survient à l'hôpital, ce qui sous-entend que vous avez pas de funérarium avant, qu'il n'y a pas de transport et qu'il n'y a pas de démarche de tout ça, toute cette partie-là vous la laissez de côté. Décès à l'hôpital, mise en bière à l'hôpital, pour une crémation simple avec un accompagnement par un maître de cérémonie, bon c'est très simple un maître de cérémonie chez nous pour une demie journée il coûté 230€ et ça inclut toute la préparation en amont tout ça tout ça. Écoutez, on va compter 3500. 3000, 3500.

F : Ok donc ça c'est sans achat de la concession du coup ?

E : Alors là c'est pour une crémation. Donc, entre guillemets, si vous ne voulez pas inhumer l'urne on oublie le côté achat de concession. Sachant que là je suis en train de vous dire ça mais je suis en train de m'occuper d'une famille où ils veulent avoir recours à un crémation, ils vont disperser derrière et justement ils ont été vigilants sur plein points il doit y en avoir pour 2600 euros quoi quelque chose comme ça. Mais donc on va dire en moyenne 3000€ pour une crémation et en moyenne, alors pour un enterrement avec achat de concession et on va dire un simple croisement il faut compter au moins 5000 oui. Et là je parle pas de la pose d'un monument par-dessus.

F : La pose d'un monument ça double le prix ?

E : Pf ça dépend du monument que vous voulez mais vous pouvez rajouter facile 2000€ de base. Après voilà, c'est vrai qu'il y a des choses aussi qui sont toutes connes mais vous partez d'un hôpital vous allez à un crématorium, un exemple tout bête hein mais vous allez avoir besoin de deux personnes et d'un corbillard aussi bien sûr. Vous faites une escale par une église d'un coup il vous faut des porteurs. Et effectivement ça c'est des choses aussi qui ont un coût. Pour un enterrement ben oui il faut acheter une concession, il y a des travaux qui sont obligatoires à faire en amont, ça mobilise aussi des porteurs, un marbrier, ça mobilise

pas mal de monde donc voilà c'est pour ça qu'il peut y avoir ces écarts de tarifs qui choquent beaucoup et qu'aussi malheureusement des obsèques ça peut coûter cher.

F : Mais ce qui, finalement, est normal au vu des services et de ce qui est mis en place. Moi j'ai vraiment pas de problème avec ça mais au début vous parliez de tabous, de fantasmes, de réputation autour des pompes funèbres, je suppose que ça joue là-dessus aussi, sur la perception que les gens ont sur le coût des obsèques ?

E : Ouais, je pense que ça joue clairement. Déjà encore la mort est taboue et on n'a pas envie d'y penser donc forcément c'est en plus un secteur pratique et réglementaire auquel la grande majorité des gens vont pas s'intéresser en amont. Donc effectivement il y a aussi ce côté de quand vous vous retrouvez face à la mort de quelqu'un et vous devez gérer des obsèques, par exemple, vous vous retrouvez jetés dans un cadre réglementaire qui n'est pas du tout connu, ce qui n'est jamais idoine pour se sentir en confiance hein, bien sûr, et en plus avec un côté où vous êtes supposé faire ça dans des délais qui sont très courts. Normalement en théorie vous avez 24h ou 48h pour commencer à enclencher les choses. Effectivement quelques heures auparavant on vous a appris ou vous avez assisté à la perte d'un parent, d'une moitié, d'un enfant ou d'un ami, déjà vous êtes en niveau de charge émotionnelle qui dans 95% des cas est quand même terrible. Et vous vous retrouvez face à des gens que vous ne connaissez pas, des considérations que vous ne connaissez pas et cette facture qui sonne dans les quelques milliers d'euros. C'est pas évident pour se sentir à l'aise dans un premier temps, clairement. Donc ça évidemment que ça joue et puis encore une fois avec cette image de la mort et des tabous, il y a une partie de la population qui nous voit aussi comme des... Enfin officiellement on fait le commerce de la mort. Vous voyez ce que je veux dire ? Il y a cette image aussi qui est là. Il y a des personnes qui nous prennent comme des vautours. Comme il y en a d'autres aussi qui nous prennent pour, dans une forme plus positive, de passeurs ou de personnes un peu en première ligne aussi. Il y a les deux mais les pompes funèbres ont une réputation pas géniale et puis il y a eu des scandales divers et variés ou des personnes qui se sont retrouvées face à des professionnels plus ou moins souples, ou carrés ou nets, c'est arrivé aussi. D'où cette importance d'autant plus grande que d'être transparent et de mettre en confiance en fait.

F : Ouais, mais c'est vrai que c'est pas un milieu qui est facile à appréhender, moi ça fait quelques mois que je planche dessus et je le trouve encore assez obscur en fait dans quelles pratiques sont possibles, quel coût ça a, qu'est-ce qu'on a le droit de faire dans le cadre de la réglementation... Et j'ai vu du coup qu'il y avait des entreprises, pour revenir un peu au sujet des funérailles écologiques, des entreprises qui se créent, bon pas vraiment des entreprises françaises pour l'instant, mais qui vont proposer des produits funéraires d'inhumation principalement qui vont être très orientés écologie, développement durable... Donc ça va être des urnes biodégradables avec des graines dedans pour faire pousser un arbre à partir de l'urne, ou une espèce de cercueil en champignon qui fait que le corps se décompose plus vite, et je vais avoir Capsula Mundi au téléphone la semaine prochaine, je ne sais pas si vous voyez ce que c'est ?

E : Alors Capsula Mundi c'est... Non je vois plus ce que c'est ça en fait. Parce que je voyais l'exemple d'Urn Bios que vous avez cité d'abord.

F : Alors oui pour l'instant il y a Urn Bios et Capsula Mundi qui a l'air d'avoir un produit qui est commercialisé mais il va falloir que je discute avec eux parce que leur site n'est pas hyper clair et que la majeure partie est en italien, je ne parle pas italien. Mais ça ressemble à un œuf, donc déjà côté symbolique c'est intéressant, c'est la naissance quand même un œuf, et on place les cendres dedans. Mais là ils sont en train de développer quelque chose d'autre, qui a fait le tour des réseaux sociaux j'ai l'impression, où l'on aurait un corps en position foetale dans une espèce de gros œuf en terre, et on place un arbre par-dessus et l'idée c'est que le corps, en se décomposant naturellement, vient alimenter l'arbre qu'il y a au-dessus. Donc ça m'intéresse de voir qu'il y a des entreprises privées qui ne sont pas des pompes funèbres et se spécialisent dans le développement et la commercialisation de ces produits-là et je me demandais dans quelle mesure est-ce que vous avez contact avec ces nouvelles entreprises, vous ?

E : Nous à notre échelle en fait relativement peu, dans ce sens où celles avec lesquelles on va pouvoir être en lien sont celles qui vont proposer des choses en accord avec la réglementation actuelle, forcément. Donc typiquement il y a pas mal de choses qui sont traînées à ce niveau-là. Par contre, de part notre réputation et notre souhait d'aller vers autre chose, quand il y a un produit qui émerge un petit peu en France et qu'on peut utiliser en France, si on les repère c'est nous qui les appelons et vice versa. Parce que généralement les entreprises qui lancent ce genre de produits font leur petit tour aussi. Donc l'Urn Bios c'est quelque chose qu'on propose, sinon vous savez ces urnes en sel, en terre ou en sable justement dans lesquelles on vient placer les cendres et qu'on va immerger, et qui du coup vont se dissoudre tranquillement, ça c'est aussi des choses... Je crois qu'historiquement c'est eux qui nous ont sollicités afin de nous présenter des produits et puis on s'est dit banco, on verra si les gens en veulent ou pas.

F : C'est Urn Bios qui fait ça ?

E : Alors non, Urn Bios c'est pour l'arbre mais celles en sel c'est...

F : Une entreprise espagnole ou mexicaine ? Je crois avoir vu un entretien là-dessus. Où ça se dissout dans l'eau ?

E : Oui il y a moyen, il y a moyen, c'est ça.

F : Je commence à avoir une expertise incroyable (rit) mes proches sont effrayés !

E : Oui je vois ça ! Est-ce que vous aussi vous avez le côté au début où les gens vous demandent si ça va dans votre vie et si vous voulez pas en parler ?

F : À chaque fois, oui.

E : Et puis progressivement qui commencent à vous poser un milliard de questions justement.

F : Oui, toujours. Et puis j'en ai parlé dans un entretien avec quelqu'un qui est chargé d'un projet dans la ville du Havre et qui venait du funéraire et du coup m'a parlé de ce qu'il avait fait. Et il disait que dans le funéraire on était vus comme des gens bizarres et que dans son expérience au début les gens sont très curieux, puis très vite ça les dégoûte un peu et ils vont

arrêter de manger et être mal à l'aise donc il avait petit à petit arrêté d'en parler. J'ai trouvé ça assez frappant comme témoignage.

E : Ouais, c'est clair. Ça rejoint ce qu'on se disait tout à l'heure hein sur cette image autour de la mort.

F : Ouais, je suis tombée sur la chaîne YouTube d'une femme américaine qui a clairement la tête de l'emploi, elle est très pâle, elle a une grosse frange noire elle est assez caractéristique de ce qu'on imagine mais elle est aussi très joyeuse et assez décontractée sur ces sujets-là et selon elle on n'a pas assez de contact avec la mort et avec nos morts, et que c'est très dommageable. Elle parlait du fait qu'avant on faisait des veillées et puis maintenant dès qu'un décès survient on se débarrasse de la dépouille le plus vite possible, on ne veut pas être en contact avec, et selon elle ça complexifie le processus de deuil, je trouvais ça intéressant.

E : Elle a tellement raison je trouve, enfin à titre personnel. Ben ouais mais encore une fois c'est ce qu'on se disait. Vous remontez allez on va dire 60 ans en arrière c'était fréquent que les gens meurent chez eux - aujourd'hui dans 90% des cas c'est à l'hôpital que ça se passe ou en EHPAD ou dans ce genre de structures qui sont déjà mises à distance. Et donc rien que cette matérialité de la mort, d'un seul coup oui votre dépouille devient froide puis raide puis souple à nouveau, on n'est plus du tout habitués à ça. Ça vient complètement perturber et l'image qu'on a de la mort et de la personne, qui d'un coup devient un objet de terreur et de dégoût. Donc la mort aussi devient cet objet de terreur et de dégoût. Mais voilà en fait non, ça reste ton parent, ça reste ta moitié mais c'est juste que la mort c'est comme ça que ça fonctionne. Et pour ça la crise du covid a mis plusieurs choses en avant, toutes les personnes qui n'ont pas pu approcher, alors déjà leurs proches quand ils étaient à l'hôpital c'est un enfer on est d'accord mais on a constaté que de ne pas avoir des obsèques qui est quand même le rite collectif mais aussi de ne pas pouvoir voir son mort, en fait ça a perturbé énormément de personnes. Et ça a fait beaucoup de dégâts dans la gestion du deuil tout ça, il y a un côté terrible ouais. D'un seul coup, la personne oui disparaît.

F : J'avais vu un documentaire qui s'appelle A will for the woods, se passe en 2013 aux États-Unis où l'on suit un monsieur qui est atteint d'un cancer en phase terminale et du coup est en train de planifier avec sa compagne des funérailles. Et lui il était très décidé à avoir des funérailles les plus écologiques possibles, et dans le processus il était prévu qu'une fois qu'il serait décédé, donc lui il était mort à l'hôpital aussi, une fois qu'il serait décédé son corps serait rapatrié dans sa maison pour que sa femme s'en occupe et qu'il soit recouvert d'onguants machin et que tout le monde puisse le visiter donc qu'il serait là pour quelques jours avant d'être inhumé. Donc il y avait beaucoup de contacts entre ses proches et sa dépouille et c'était quelque chose qui faisait vraiment partie de ses volontés à lui et qui était fait dans le sens de ça sera plus humain et vous serez plus connectés au processus. Et j'avais trouvé ça hyper intéressant parce que clivant finalement aujourd'hui.

E : Ouais, mais ce qui est drôle je trouve c'est que je pense que la veillée c'est un bon exemple aussi sur l'évolution des mentalités. Traditionnellement dans les trois grandes monothéistes il y a une veillée funéraire, de toute façon, c'est une étape importante. Il y a un côté aussi où on vient prendre soin de son mort, on vient le laver, on vient le présenter pour que les gens puissent aussi venir. Alors du côté catholique petit à petit ça a été un peu moins important et moins cadré que chez les orthodoxes ou chez les musulmans ou les juifs où normalement

cette étape de la veillée qui a pour but de présenter le mort et d'en prendre soin, c'est quelque chose qui a disparu y'a pas si longtemps que ça. Et quand je dis "qui a disparu" c'est lié aux avancées de la science et en partie à la perte de vitesse de la religion catholique en France. Mais cette veillée, vous continuez de la retrouver à plein d'autres endroits. Et dans certaines familles et dans certains cas aussi où les gens ont la chance de mourir chez eux, il y a pas mal de personnes qui nous demandent in fine de pouvoir conserver leurs défunts et généralement ils sont surpris d'apprendre qu'on peut garder un peu son mort chez soi si on réunit quelques conditions. Mais c'est un phénomène qui était connu et qui est maintenant de moins en moins connu, s'il ne fait pas peur, en l'espace de quelques décennies.

F : Et qui était habituel il n'y a pas si longtemps que ça, parce que moi ma mère est née en 73 et elle a connu des veillées quand elle était petite. Bon elle est issue du milieu rural, ce qui explique peut-être quelque chose aussi mais elle a connu ça et c'était totalement normal, et c'est quelque chose que jamais j'aurais imaginé faire moi n'étant née que 24 ans plus tard.

E : C'est marrant parce que pour le coup dans le même registre nous on a eu la chance de pouvoir veiller notre grand-père, qui est mort chez lui. Et vraiment pendant deux jours, toute la famille était présente, les gens se relayaient auprès de lui matin midi soir et nuit et des dizaines de proches sont venus le voir, ce qui était génial. Enfin c'est pas forcément le bon terme, génial. En tout cas on se souvient tous de mieux vivre cette perte là tant vis à vis de lui que vis à vis des autres. Et mine de rien l'enterrement à proprement parler n'était qu'une forme de formalité. Après moi je vous dis ça avec ma sensibilité, mon vécu et il y a plein de personnes pour qui ça ne se passe absolument pas comme ça non-plus. Mais je pense que oui on a perdu cette proximité avec la mort dans tous les aspects qu'elle signifie, je trouve ça hautement dommageable d'un point de vue communautaire pour nous.

F : Et le corps mort, dans ce que j'ai pu lire, il est considéré comme sale voire dangereux car porteur de maladies dès qu'il devient le corps mort, et c'est quelque chose sur lequel les professionnels n'ont pas l'air d'être d'accord, entre eux je veux dire, sur est-ce qu'il faut faire hyper attention parce que porteur de germes de maladies et compagnie ou est-ce non, au contraire dans les premiers jours ça craint rien du tout.

E : Non, moi je trouve que honnêtement non. De toute façon s'il y a un risque de contamination car présence de virus, le docteur qui certifie le décès doit mettre les interlocuteurs au courant. Après le reste c'est du phénomène naturel. Moi j'ai absolument pas peur de toucher un défunt. Là où ça peut poser des soucis en termes de sécurité sanitaire ça va être quand même les écoulements naturels parce que oui, un corps ça se vide c'est comme ça. C'est pour ça qu'on nettoie nos morts, c'est pas forcément agréable. Bon après moi je dis ça mais j'ai jamais pratiqué moi-même de toilette, c'est pas mon métier. Mais cette dimension là peut être sale, après pas plus qu'un être humain qui a une gastro hein. Si la dépouille est vraiment abîmée, qu'il y a des oedèmes et qu'il y a ce genre de choses, on essaie de faire attention parce qu'avoir des fluides qui viennent vous éclater dessus c'est pas une partie de plaisir. Les corps retrouvés dix jours après les décès en période de canicule évidemment c'est pas cool. Mais de là à dire qu'un mort pas essence est sale : non. (téléphone sonne) Attendez vous m'excusez deux petites minutes ?

(...)

E : Bon vous voyez il est gentil le patron (rit)

F : Oui il avait l'air. Bon je ne sais pas s'il me reste encore des questions, à la fin on était plus en discussion qui est très intéressante... Si ! Je m'étais noté quand même : qui est-ce qui se renseigne au sujet des funérailles éco-responsables ou écolo ? Est-ce qu'on vous contacte souvent ? Est-ce qu'il y a une typologie de personnes ?

E : Pour les personnes qui se renseignent... Nous déjà ce qui joue, on le réinscrit dans le côté on est deux petites agences parisiennes. Évidemment qu'on a tendance à se renseigner auprès des personnes qui sont relativement proches de chez nous donc c'est une population urbaine, clairement. Les personnes qui nous sollicitent à ce niveau-là, en fait ça va être soit des gens plutôt âgés qui veulent commencer à organiser leurs obsèques et qui ont ces considérations-là. Alors comme vous le disiez, est-ce que c'est dans un rapport d'amour à la nature ça dépend, il y a vraiment un cas par cas. C'est difficile de faire un portrait robot, c'est ce qui est agréable dans ce métier-là, tout le monde réagit de manière tellement différente, on est surpris en permanence. Donc ces personnes qui ont des considérations de réintégration dans un cercle naturel, il y a aussi pas mal de personnes qui entrent par l'opportunité du cercueil en carton. J'ai vu que c'était une option un peu plus écolo et il n'y a pas tant de pompes funèbres que ça qui en proposent.

F : Oui j'ai vu qu'il y en avait qui proposaient des cercueils en carton mais pour la crémation seulement.

E : Oui. Donc il y a ça aussi. Et ce que j'ai l'impression de voir surgir de plus en plus, c'est des personnes, typiquement les trentenaires quarantenaires qui organisent les obsèques de leurs parents.

F : Ah bon c'était ma prochaine question, de savoir si c'est les gens pour eux-mêmes ou les enfants pour leurs parents.

E : Non, il y a aussi beaucoup les gens qui ont laissé des consignes pour faire un peu plus écolo. Un peu spontanément les gens expliquent qu'ils ont voulu s'organiser en avance, ou souvent ont laissé comme consigne à leurs enfants ou à leurs proches "je veux le minimum, faites au mieux pour vous, ne vous occupez pas de moi" il y a vraiment ce côté-là dans une grande humilité qui se manifeste souvent. Et effectivement les personnes qui vont organiser souhaitent soit répondre à ça ou alors parce que ces personnes avaient une sensibilité verte. Des jeunes cadres qui bossent dans le tertiaire parisien et qui venaient m'expliquer que c'était leur père et qu'il était casé à l'hôpital parce que c'était compliqué, père ou mère d'ailleurs et que il ou elle venait de la pampa normande et avait toujours adoré un chêne en particulier et que ce qui lui correspond c'est d'être rapatrié là-bas, faire une crémation simple et retourner à des choses très simples. C'était absolument pas clair, je suis sûre que j'aurais pu vous faire une phrase en sujet, verbe, complément ça aurait pris 45 secondes de moins de suis désolée. (rit)

F : Non mais ce que j'en retiens c'est qu'il n'y a pas de portrait robot, ce qui est intéressant, et que mine de rien c'est quand même plus soit par humilité soit par volonté des enfants d'aller vers quelque chose de plus naturel.

E : Ouais ça marche bien.

F : Ok super. (rit). Eh bien je sais pas si j'ai d'autres questions, je crois que non. Si vous pensez qu'on a oublié quelque chose n'hésitez pas. Si vous pensez qu'il y a des références ou des documents, des textes de loi...

E : Alors des documents non, par contre je pensais à un petit détail sur ces souhaits-là. En fait, un truc qui nous est déjà arrivé quelques fois, notamment avec des gens qui n'avaient pas forcément beaucoup de sous et qui étaient évidemment inquiets sur ce point là. C'est sûr que si demain vous me demandez de sortir 3000 euros ça va être très très compliqué. Donc on essaie de faire en sorte que l'argent ne soit pas un tabou et on fait au mieux avec les budgets des gens mais typiquement... Comme ce qu'on retrouve pas mal sur l'image du bio et de l'écolo vous le savez aussi bien que moi, on a l'impression que c'est réservé à une sorte d'élite, en tout cas une élite financière. Si vous voulez vous nourrir exclusivement en bio vous avez plutôt intérêt à bien gagner votre vie, on est d'accord. Et justement ce que je vous disais c'est que pour des funérailles à tendance un tout petit peu moins impactantes on n'a pas de marbrerie, qui est en plus le truc le plus coûteux. De plus en plus, on vient nous demander des crémations, c'est au moins la moitié des obsèques dont on s'occupe. Mais souvent quand les gens viennent nous voir et nous demandent un truc plus vert mais ont peur que ça leur coûte un bras, on est là, bah j'ai envie de dire bonne nouvelle ! Puisqu'en France il y a ce cadre-là de contraintes, eh bien ce que vous êtes en train de demander entre dans la partie la plus écologique du truc en fait. Mais justement cette approche ou cette image où l'on pense que c'est réservé à une élite bobo citadine bah en fait dans les faits, en tout cas au niveau des funérailles... Ben non c'est plutôt l'inverse en fait qui est en train de se jouer. Donc voilà c'est le petit point qui me faisait marrer et que j'avais envie de souligner.

F : C'est intéressant, effectivement je m'étais rendue compte de ça parce que si on enlève des choses, que le cercueil n'est pas traité il va forcément être plus modeste.. Et puis les concessions sont pas plus chères, elles sont même potentiellement moins chères parce qu'il je crois qu'il n'y a pas tout le béton autour ?

E : Ben c'est ça. Le tarif de la concession en tant que tel il me semble qu'il ne varie pas des masses, mais c'est les travaux nécessaires, la semelle tout ça qu'il faut chiffrer. Quand la semelle coûte 500 balles vous êtes content de pas avoir à la chiffrer ! Donc voilà.

F : Oui. Bon, eh bien merci beaucoup, c'était super intéressant.

E : Non bah y'a pas de quoi. J'espère que ça vous aidera. N'hésitez pas, s'il y a des points plus poussés, à revenir vers nous. Parce que c'est tout bête mais bon, Frank maintenant il y a un côté de quand on parle vert il envoie tout le monde vers moi mais je suis sûre qu'il aura un regard plus large et qu'il a vu l'évolution. Oui il y a dix ans on commençait à considérer que c'était normal de trier nos déchets mais les mentalités ont quand même grandement changé depuis quoi.

F : Eh bien oui, avec plaisir ! Moi du coup dans la suite des événements je vais rédiger un mémoire, je vous propose de vous l'envoyer si vous le souhaitez.

E : Ah ben avec plaisir !

F : Cool. Et s'il y a des choses dont je vous ai parlé comme la chaîne YouTube ou le documentaire qui vous intéressent je vous en envoie les liens.

E : Oui carrément. Et puis si jamais des questions vous viennent, n'hésitez pas, vous avez mon numéro et mon mail.

F : Super, merci beaucoup, c'était très agréable de discuter de ça avec vous ce matin !

Annexe 6 : Entretien qualitatif de Raoul Bretzel

Name : Raoul Bretzel

Fonction : Co founder of Capsula Mundi, designer

F : self-introduction + I've granted you the title of co-founder of Capsula Mundi for my thesis : is that who you are?

R : Yes, yes, I am co-founder with Anna Ciatelli, she's in Milan but she can't participate in the interview today

F : There's no problem, I just needed one of you guys to tell me about it. Basically I've interviewed people who want to have a green burial, others who manage cemeteries here in France, people who work at funeral homes here in France and I really wanted to talk to a business or start-up owner that is invested in green burials. So maybe we could start with you telling me about the concept of Capsula Mundi and the part that you play in it?

R : Yes, the concept behind Capsula Mundi is to let people thinking about the fact that we are part of Nature, and so basically we thought that one of the main problems in our society is that people start thinking to be outside nature, that human beings are not part of the nature, and so they start destroying everything... And so our idea is to let people think with this kind of burial that we are, as all the other living beings of the planet, we are a part of this planet. And so with this different point of view people start a new approach in what they do in life.

F : That's very interesting, how did you come up with the idea of Capsula Mundi, was there a starting point where you thought "Oh! Burials!" or... ?

R : (laughs) No, we were invited to participate in a young design fair, in the Saluna del Mobile in Milan and we were selected three times, but not together. For the first two times we presented, I and Anna, different projects by ourselves and the third ER we saw that our prototypes and projects were very compatible and we knew each other in this fair, so we started thinking to plan and design something together. And we were a little bit... We did not approve that in these design fairs there are a lot of things that were thrown away at the end of the event. And so we saw that the design was often a way to use materials and to think about new shapes, but all this was just for a few days and then everything was broken and thrown away. And so we start thinking "what can we do to bring the design to another level to approach something else that wasn't necessarily furniture and so on, and also something that could impact on the lives of people. We saw that there was a gap in the field of burials because it was centuries that designers didn't face this topic and we start thinking all the project and so the idea started in that way.

F : Ok, so when did you find this idea, what year was it?

R : This was in 2003.

F : Wow, that's quite early!

R : Yeah, lots of years ago.

F : That was before the whole trend actually, because I've tried to trace back the track of the first green burial trends and I think it mostly in the US, and I couldn't find anything that went back further than 2011.

R : No I think you should look at what happened in England because when we started in 2003, we did some research and found that in England around 2003 there were the first steps of green cemeteries, so they were already starting with the concept of burying people behind trees or in the forest, maybe just with a sheet around them.

F : Very cool thank you I'll look into that! I've tried to see what your company was selling at the moment - is it a company by the way? Do you have a company title?

R : Yes, we have a little company, because we started selling the Capsula Mundi in small size for the ashes like four or five years ago. So we did many many years just spreading the concept of Capsula Mundi and talking with people and then in some way yes, with the push of our supporters we decided to start becoming a reality. It was easier with the biodegradable urns and so we started from that point and now we have a new commerce and some distributors in some countries. But we are not a big company.

F : No I could tell, most biodegradable urns companies aren't very big companies at the moment. I mean there's Bio Urns I guess? But which countries do you have trouble implementing your products in?

R : We have countries that never contact us to have more information. And on the other side we have countries from where we receive a lot of messages, emails... Our main point of commercial relation but also relationship in general, people who ask questions and so on is the United States. And then we have a distributor in Australia and New Zealand, so all that part is managed by our distributor and the second country is Great Britain, England and so on, and then sometimes France. But it's not very common. Italy it's very rare. (laughs)

F : Well that's a shame because you're in Italy, right?

R : Yes (laughs)

F : Ok, so who are you in contact with in France for example? Do families contact you?

R : Yes, usually when we have some sales in France it's private people that contact us.

F : Ok, it's never funeral homes?

R : No. We don't know also the exact situation in France, if there are green cemeteries, if it's possible to use biodegradable urns... Maybe you can help us?

F : Yeah definitely! There are green cemeteries here in France, as of today there are two : one of them is located in Niort, it's the biggest one.

R : Yes maybe I knew, I think I've heard about this.

F : Yes, and after that they've opened a small section of an already-existing cemetery near Paris, in Ivry, and this is a really small section so you have maybe around a hundred spaces that people can buy to put their urns and coffins in. So as of today there are only two, but I've spoken with a spokesperson from cemeteries of Paris and there will be a new project that will see light of day maybe this summer, making it three. So I can tell there will be more and more, because people are starting to be interested in it. But it's also illegal to bury people wherever you want in France.

R : You mean people, bodies, not ashes?

F : Ashes as well. It started in 2008 with a new law called la loi Sueur that states that if you cremate someone and then you put the ashes in a private place then you are withdrawing the right for other people to see that place, so it's illegal. But people still do it, because most people don't know that it's illegal (laughs). And then people still spread the ashes without informing the city council, which they should do but they don't really do it. So it must be quite difficult to know about all the laws in different countries about burial and cemeteries et caetera?

R : Yes it's very difficult and when we have a possibility, or people who ask us to become a distributor that are not in the field of funeral directors or something, we ask them to take the first step to take information about the rules in their countries because for us it's really difficult. And often they are different in different cities with different administrations and so the better thing is that people go in the area in which they are planning on marketing the Capsula Mundi and take information for there.

F : Of course, and if you want to read an entire law text in french... Even I would never do it. But I wanted to know because I've read an article that was using quite a lot of clickbait I think, it was shared a lot on social media and it was in french, published by Creapills, I don't know if you've seen this one. But basically it talked about your business but it didn't really talk about the urns, it was more about the quite impressive design where you can see someone in foetal position...

R : Yeah yeah

F : So I wanted to know : is this a real project? Are you trying to implement it in some countries? Have you been approved by any higher instances?

R : We have many requests for the big Capsula with the body, but at the moment it's very difficult for us to go ahead with this project, for many reasons. Basically both I and Anna have a work, so we work for Capsula Mundi but we also have a work

F : Oh so this isn't your main occupation?

R : Yes it's not. And also, in our mind, the big capsula is not just an object but it's something that should be linked to many services and these services should be organized by different people. So we are looking for these people and so it depends where we start to do capsula mundi for the body so in each country in theory we have to build different groups of people who could work on this project. In the United States, in each country of Europe... And also we

have an economical problem but that's not the real problem. We would like to find someone in the country where the big capsula mundi will be developed that could manage all the different skills that are required to let Capsula Mundi be not just an object but a concept with links in different fields.

F : What different fields are we talking about exactly?

R : We are talking about the field of nature, so choosing the right tree and where you could put the tree, the field in which people should know before they die that they what to be buried with Capsula Mundi. So if people know that the person chose that they could prepare them in the right way when the moment arrives.

F : Oh because the body needs to be prepared in a special way?

R : Yes, to put a body in foetal position you need to do that in the first six hours after the death. Because then the body becomes rigid for twelve hours and then you can put it again in foetal position. And so you need to have the presence of people who know how to manage Capsula Mundi in the hospital, in the hospice, in different places. Also there is all the problem about where to locate the Capsula and how to make it arrive at the right moment, when you really need it. (laughs) You cannot put the Capsula Mundi in the kitchen and use it when the time comes. And also the legislation problem : the law is sometimes very rigid about how to transport the coffin, and so Capsula Mundi became a coffin : how do you transport it, with which kind of device? So yes, many legal aspects could be joined with the roots of the country and with people who work in the country basically. Because here in Italy, but also in France, it's not possible to use Capsula Mundi for the body.

F : Yeah and it's probably not gonna be possible in France anytime soon because the coffin needs to have two parts, legally. So to be a registered coffin it needs to have a lid and a receptacle for the fluids.

R : A receptacle?

F : Yes I think so. A man who used to work in the funeral business in France and I've interviewed explained to me that it's not just a box, it's a box with a reservoir.

R : They have a metal box inside, right?

F : It does not have to be metal, I don't think so. I'm not sure, but there has to be something to keep the fluids and the body needs to be laid on its back, otherwise things could spill and people could be very annoyed at that. So I don't think that Capsula Mundi looks like this, does it? The way that it's built at the moment is basically dirt?

R : At the moment we are using biodegradable plastic, so it's like plastic that is fully biodegradable.

F : For the body or for the urn?

R : We're using this material for the urn. But in our mind, also the plastic could be a good material for the big shell. But we don't know, we are opened to using a different material. For example mushrooms and plastic, I don't know if you've seen it?

F : The kind that Loop is using? I think there's a company that started

R : There are many companies who start using the mushrooms.

F : Yeah, because it looks very natural and earthy?

R : Yes, yes. Mushroom is like a glue for materials that could be wood, cardboard and things like that.

F : So it's never been tried before, the body Capsula Mundi?

R : No. What you saw on our website and so on is our prototype and just like a maquette to let people understand how it could be and how it could work.

F : Ok, and have many people contacted you about this ever since the photo was posted?

R : Yes, we have many people and especially these last five to six years we saw that something changed and people feel more free to talk about death. Before it was a field with more of a taboo and it was difficult to talk about it.

F : That's interesting, it was one of my questions : what do you think changed so that people now feel more free to talk about death and burials and how they want to go.

R : It's not easy to understand, we also asked ourselves many times what had changed, but I suppose that it's something due to mainly two reasons. One is that the taboo on this field is very heavy, and so people like to make it become less heavy, speaking is one of the way to destroy the heaviness of this taboo. And I think it's a cultural aspect that let people in some way be more open minded. It was strange because at the beginning only young people contacted us and after some time, elder people started asking for more information and we understood that they started thinking about the end of life. But maybe the first opening was by young people, I think that you are more culturally opened, you have more input from different cultures from different parts of the world.

F : Yeah, probably. That's interesting because it was also my next question : so people who are researching your concept are now of old ages?

R : I can say that people who go and have a tour of our website, their average age is young from what we can understand with Google Analytics.

F : How young are we talking?

R : Between 25 and 35

F : Ok, so probably not dying

R : (laughs) No, absolutely not thinking about the end of life. And now we are more or less about 50% of people who are planning their end of life and young people who write to us saying “ah I really like your project, let me know if I can do something”. And so these people encourage us to go further.

F : That’s interesting. Could you describe a typical persona of someone interested in the concept maybe? Like what is their main interest in the project, are they more focused on the tree part, avoiding a generic burial or the environment?

R : Yeah I think there are people who are very sensitive about the environment and nature, and there are also people who say “I really don’t like the way our culture feels about death, so your project is offering something I was looking for, to have another way, another vision of that.” So yes I think the main characteristic is the sensitivity about the environment, so they are attracted to the idea of the trees, not having a stone but a living object, a being, something alive and not something dead like a stone.

F : Yeah and I think it was on your website that I saw “Life never stops” : is that your baseline?

R : Yeah

F : Can you tell me more about the choice of this baseline?

R : This baseline is because we think there is a cycle of life. This cycle of life is very well experimented by the evolution process in millions of years before us. And so the cycle of life is that there is the mineral waltz that is the nutrient for the vegetal waltz, the vegetal waltz is the nutrient for the animal waltz, when the animal waltz dies it becomes mineral and so the cycle starts again. So yeah, “life never stops” is to think that we could be useful to the life of our planet also when we will be dead, because our bodies are designed to dematerialize and become minerals and so the minerals would be nutrient for the tree.

F : That’s very interesting indeed. This is kind of a new form of spirituality in the sense that it follows the belief that life should be a cycle and we should reconnect to earth. The people who are interested in your project, do they talk about religion at all or is it not part of the question?

R : We try to let people understand that Capsula Mundi is not a religion because you can use your ritual or ceremony that feels closer to your belief and then use Capsula Mundi. So in some way it’s not linked to any religion, you could use a traditional coffin or you can use Capsula Mundi and you can do your ceremonies, but then you will not got in a cemetery but in a forest of tree that will remember the people who love you that there is a place where you are and that they can go to visit you.

F : Do you feel that people who are getting in touch with you are religious or do you think that it’s a way for them to disconnect from a very religious approach?

R : I suppose both, there are religious people as well as people who are, yes, in a new spirituality.

F : Oh yeah, because you are in the US mostly right?

R : Yes.

F : Yeah cause people in the US are very religious.

R : Yeah. And in some countries more and others less.

F : France would be in the “less” category. I wanted to ask : have you perceived a change in the way people feel about cemeteries?

R : Yes, as I told you something changed in the last year, but you can see also the Death Café. There are a few in the US and in England, they are cafés in which you can go to talk about death. There are also projects with elderly people who made their coffins themselves, so it's a way to talk about the end of your life but also to do something and to talk freely about that point. So yes, I feel like there are many differences compared to a few years ago. Something changed. One of the reasons in Europe may also be the use of cremation that is becoming prevalent in many cities. In the big cities in Italy more than 50% chose the cremation.

F : Yeah, I think in Paris we're a bit above 60%, so that's quite a lot.

R : So this could be an aspect that changed the way we see our dead.

F : What do you put behind the term “green burial”? What do you think is the heaviest point on the environment when it comes to traditional burying and cremation?

R : The worst product?

F : Yeah, maybe a product or maybe just tradition...

R : I think it's the use of a wooden coffin - it's something that we really hate. Because you are using very precious wood of trees that could have 40 years to grow more and then you cut it and kill it just to use it for one or two days. So the tradition of the wooden coffin should be stopped, in our mind.

F : Ok, you're the first person to tell me this. Most people were talking about the tombstone. Because it's treated in China and then it's shipped back to Europe.

R : Oh you mean the tradition of the tombstone?

F : Yeah, so basically when you order a tombstone you have to have it engraved, with your name and everything on it and most of the rocks are coming from either China or Europe and then they are transformed in China before coming back to Europe, and they're quite heavy... But yeah you're the first person to tell me about killing a tree to use it for a dead person so I'll write it down. I think I'm done with my questions, do you think we missed anything? Or is there something you'd like to add as a final note?

R : No, nothing, if some new ideas pop in your head you can write to us and we can answer.

F : Oh that's lovely, thank you. So I am going to write my thesis, but it's gonna be in french. Do you still want me to send it to you?

R : Umm yeah, if it's possible! I understand a little bit of french - Je parle un peu français, pas très bien. But when do you think your work will be ready?

F : Well it has to be ready before the 10th of September because that's the day my school tutor will have to grade it, this is still a school project.

R : So your study... It's on what?

F : Well I'm studying marketing, brands, advertising and communication. We didn't have too many restrictions on what we could write our thesis about, it just had to treat a mercantile aspect. So I thought : why not talk about death? Hey I was wondering : are those the urns that I see behind you?

R : Yes, they are the prototypes, because now we only produce them in two colours. And here we tried to put pigments and using different materials, we like them very much.

Annexe 7 : Interview écrite d'une employée d'Urne Bios

- De quelle vision est né le projet Bios Urn ? (Réponse à un problème existant ? Recherche de sens / symbolique ? Conviction personnelle d'un fondateur ?)

L'idée de l'Urne Bios® est venue au cofondateur Gerard Moliné quand il était un jeune enfant. Il était dans le jardin en train de planter des fleurs et des légumes avec sa grand-mère lorsqu'elle a découvert un oiseau mort. Elle a instinctivement pris l'oiseau, l'a enterré dans un petit trou et a planté des graines de fleurs dessus – lui donnant ainsi une nouvelle vie.

Gerard a gardé cette mémoire avec lui pendant de nombreuses années et en 1997, il a créé les premiers prototypes de l'Urne Bios® qui a ensuite été commercialisé à partir de 2001.

Il s'agit de la toute première urne biodégradable au monde et aussi la seule à avoir introduit l'idée de planter un arbre avec les cendres humaines obtenues après la crémation.

- Quels freins légaux le projet rencontre-t-il (ou a-t-il rencontré) sur le territoire français ?

Malheureusement la situation en France est compliquée en ce qui concerne la plantation d'urne biodégradable (et toute dispersion de cendres humaines). Je vais différencier ce qui est la plantation sur une propriété privée de la plantation dans un lieu public ou terrain municipal:

Sur une propriété privée en France

Enterrer les cendres chez vous dans votre jardin dans une urne biodégradable peut être une alternative très personnelle, libre et abordable comparée aux funérailles traditionnelles. Vous pouvez, par exemple, organiser une crémation directe sans funérailles, puis organiser un service privé à votre domicile lorsque vous déposez les cendres dans leur lieu de repos final. Ou, vous pouvez enterrer les cendres après un enterrement dans le cadre d'un rassemblement commémoratif intime avec des amis et la famille.

Pour ce qui est de la plantation sur un terrain privé, cela n'est plus possible en France depuis la loi de 2008 (art. L2223-18-2 CGCT). Cette loi est venue surtout pour éviter le de nombreux abus liés à la dispersion des cendres et à l'abandon d'urnes sur des lieux publics jugés non appropriés par l'état Français.

Ce que nous découvrons souvent est que les lois ne couvrent pas spécifiquement le principe du dépôt de cendres dans une urne biodégradable qui formeront ensuite partie de la terre lorsque l'urne s'est biodégradée et un arbre poussera en son lieu. Est-ce de la dispersion des cendres? Pas vraiment. Ou la conservation des cendres? Pas vraiment non plus. En fait c'est un peu les deux.

Et selon la description de la loi, est-ce que l'Urne Bios ® serait considérée un « abus »? En vrai, pas vraiment vu que les cendres donnent naissance à un arbre, ce qui est **bon pour la planète et ne laisse absolument aucune trace, donc zéro déchet...** Mais cela est seulement notre opinion personnelle. Il restera à voir si la loi change à nouveau pour couvrir ce cas très spécifique. Nous ne connaissons aucune jurisprudence à ce jour où une personne a été mise en justice pour avoir planté une urne biodégradable chez soi ou en nature sur sa propriété privée.

Dans un lieu public ou sur un terrain municipal en France

Pour ce qui est d'un espace public, planter l'Urne Bios ® en France est légal **sous certaines conditions**.

Il est possible de **demander l'accord à la mairie** pour la « dispersion des cendres » sur un espace municipal appartenant à la mairie. Source.

La complexité de la question sur la destination des cendres humaines en France a contraint le ministère de la Cohésion territoriale et des Relations avec les collectivités territoriales à publier en décembre 2018 un guide de recommandations relatives aux urnes funéraires et aux lieux de sépulture. Ce guide essaie d'utiliser un langage simple basé sur des questions et réponses et explique de manière pratique comment procéder. Ce guide se veut à son tour un complément à un guide complet de la législation funéraire publié par le même ministère en 2017.

Il y a aussi la possibilité de **se tourner vers un cimetière vert privé avec un espace dédié à la plantation des urnes biodégradables**. Il n'y a actuellement que quelques « cimetières naturels » ou « bois funéraires » en France à l'heure actuelle (2021), mais cela devrait évoluer rapidement nous pensons (et l'espérons!), vu que la demande pour ce type de bois cinéraire augmente: le cimetière naturel de Souché à Niort, le cimetière vert d'Arbas dans le Haut Garonne, le parc cinéraire vert des Arbres de Mémoire dans le Loire, ou les Jardins de Mémoire en Bretagne. Source.

- Quelles typologies de personnes achètent vos produits ou déclarent porter de l'intérêt à votre projet ? Sauriez-vous décrire un profil type ?

Les personnes qui s'intéressent à nos urnes biodégradables sont des personnes qui sont ouvertes à des solutions funéraires différents du *statu quo*. De plus en plus de personnes du monde entier recherchent une solution pour garder le souvenir des chers décédés de manière naturelle et surtout plus durable et plus écologique. Les gens font de plus en plus leurs propres recherches (souvent sur internet) au lieu de confier pleinement aux options funéraires proposées par une pompe funèbre. Ils sont très souvent à la recherche d'une alternative funéraire plus thérapeutique, plus intime et aussi plus économique peut-être. Le profil de personne intéressé par l'Urne Bios est très souvent quelqu'un qui cherche à transformer le processus de la mort en célébration de la vie et en régénération à travers d'un retour à la vie grâce à la nature. Un peu comme un acte de réconciliation avec la nature elle-même en quelque sorte.

Vivre bio c'est assez massifié au cours des dernières années , mourir "bio" n'est pas loin derrière!

- Quelles ambitions la marque nourrit-elle sur les prochaines années ?

Nous voulons juste continuer à travailler dur pour proposer des idées améliorées, originales et innovantes dans le secteur funéraire. Ce qui est clair, c'est que la structure actuelle de l'enterrement et des funérailles ne sert plus les individus ou l'environnement, et la seule façon d'aller de l'avant est par l'innovation. Nous nous efforcerons toujours d'être des pionniers sur le marché afin que chaque personne puisse avoir accès à des alternatives d'enterrements économiques, écologiques et durables pour aborder cette phase inévitable de la vie humaine.

Notre rêve depuis le début et cela reste très présent aujourd'hui et pour les années à venir est la transformation de cimetières en forêts partout dans le monde à long terme et de

contrebalancer l'empreinte carbone laissée par la vie. Nous avons récemment annoncé le tout premier Bios Park®! Il se trouve au Québec. Les Bios Parks® sont des espaces verts ouverts au grand public où l'on peut commémorer ses proches dans un environnement naturel et en harmonie avec la nature. Dans un Bios Park®, vous pourrez planter nos Urnes Bios® pour les personnes ainsi que pour les animaux de compagnie.

Nous espérons collaborer dans les prochaines années dans l'ouverture d'autres Bios Park®. Nous imaginons un monde dans lequel il soit normal que n'importe quelle personne qui souhaite retourner à la nature en tant qu'arbre puisse le faire. Nous voulons soutenir notre passage d'une espèce consommatrice à une espèce restauratrice.

Quels liens votre marque entretient-elle avec des entités territoriales françaises ?

Nous sommes voisins de la France (les fondateurs sont des Pyrénées!) mais nous avons seulement commencé à nous adresser au marché français dans les dernières années, en commençant par intégrer un franco-parlant dans l'équipe, en traduisant notre site Web, nos articles de Blog et notre newsletter. Nous nous sommes penché davantage sur les restrictions légales sur la destination de cendres humaines et nous avons commencé à faire des relations de communication et à apparaître dans la presse française. Nous offrons nos services d'attention aux clients en français et nous guidons les personnes qui sont intéressées par nos urnes.

Avez-vous ressenti une hausse de l'intérêt des publics pour les funérailles écologiques récemment ? Si oui à quoi supposez-vous que ce soit dû ?

Absolument! Les gens vivent de plus en plus bio, avec cette conscience sur l'environnement, le développement durable, le recyclage, l'écologie etc

Et pas loin derrière, les gens commencent à vouloir mourir bio aussi.

Je vous invite à lire ces articles:

<https://urnabios.com/fr/la-generation-y-et-le-mouvement-de-la-mort-positive/>

<https://urnabios.com/fr/des-forets-funeraires-au-lieu-des-cimetieres-et-la-croissance-des-cimeteres-verts/>

Alkaline Hydrolysis est aussi en hausse.

Quelle intensité concurrentielle existe sur votre secteur en France ? Quels sont vos principaux concurrents, selon vous-mêmes ?

Nous ne saurions dire. Nous ne suivons pas de près les personnes qui copient nos idées. Beaucoup ont copié notre urne. Cependant, nous avons réalisé que la copie diffère de l'inspiration. Et c'est pourquoi nous ne copierons jamais une autre idée, nous voulons juste continuer à travailler dur pour vous proposer des idées améliorées, originales et innovantes. Nous nous efforcerons toujours d'être des pionniers sur le marché afin que chaque personne puisse avoir accès à des alternatives économiques, écologiques et durables pour aborder cette phase inévitable de la vie humaine. Ce qui est clair, c'est que la structure actuelle de l'enterrement et des funérailles ne sert plus les individus ou l'environnement, et la seule façon d'aller de l'avant est par l'innovation. Cet article le dit tout :)

Existe-t-il une bataille (lobbyiste ou non) entre les services funéraires "traditionnels" et les nouvelles offres comme la vôtre sur le territoire français ? De quelle nature sont les rapports entre ces deux camps présumés ?

Cette histoire qui a eu lieu en Espagne décrit le type de conformation qu'il pourrait y avoir.

Par ailleurs, ces articles que vous avez écrits rentrent plus en détail dans le panorama funéraire moderne:

La crémation devient la nouvelle norme pour les plans de fin de vie

Les Cimetières N'ont Pas Été Conçus En Pensant À l'Avenir

Les Cimetières Doivent Évoluer et Accepter De Nouvelles Options d'Enterrements Alternatifs

La hausse des jardins commémoratifs et des cimetières naturels

Annexe 8 : Cahier des charges de l'espace écologique du cimetière parisien d'Ivry sur Seine

Aménagement

Aménagée en pleine terre, la concession ne peut faire l'objet d'aucune construction (caveau, fausse case, semelle, monument funéraire...).

La concession aménagée par la commune comporte une stèle en bois d'essences françaises ou issu de forêts franciliennes, non traité chimiquement et non verni, aux frais de l'acquéreur de la concession.

La stèle aura les dimensions suivantes: 150 cm de hauteur totale, 50 cm de largeur en moyenné et 5 cm d'épaisseur en moyenne. Elle sera fichée dans le sol sur une profondeur de 50 cm à l'aplomb du terrain naturel et sans scellement.

La partie apparente de la stèle peut avoir n'importe quel aspect sous réserve que le bon ordre public et la décence soient respectés. Une gravure ou une plaque en matériau naturel peuvent être ajoutés à la stèle, à la charge du concessionnaire. Dans le cas d'une plaque celle-ci sera vissée et non collée.

Le choix du matériau sera soumis à l'approbation de l'administration qui veillera à ce que le matériau ne perturbe ni l'aspect naturel recherché dans l'espace funéraire écologique ni sa qualité environnementale. Le traitement du bois doit préserver le caractère écologique de l'espace funéraire (étuvage, cire d'abeille...)

L'emplacement de la concession est semé en prairie naturelle par les soins de la ville de Paris, la prairie comportant des espèces indigènes et naturalisées de l'Île-de-France.

L'ensemencement des espaces concédés par le Service des Cimetières est réalisé après le tassement des terres durant plusieurs mois consécutifs, la plupart du temps au bout de six mois. Aussi cette opération est-elle réalisée par l'administration deux fois par an (généralement au printemps et à l'automne). La prairie fait l'objet d'un entretien régulier par la ville de Paris, selon les principes de la gestion écologique.

Aucune plante ligneuse ou vivace ne peut être plantée sur la concession. En effet, les racines empièteraient sur les concessions avoisinantes et leur développement nuirait à la croissance de la prairie et en gênerait l'entretien. La plantation d'arbres ou d'arbustes est interdite. Des plantes annuelles ou bisannuelles peuvent être semées (bleuets, coquelicots, lin...).

Fleurissement

Les fleurs coupées, les gerbes et couronnes déposées sur la concession lors des inhumations sont maintenues en place jusqu'à fanaison et/ou au maximum pendant un mois. Elles sont ensuite retirées par les soins de la famille, ou à défaut, par le cimetière sans préavis, pour évacuation en filière d'évacuation des déchets verts.

Pour les fêtes de la Toussaint, des potées de chrysanthèmes peuvent être placées sur la concession. Elles sont retirées par les soins de la famille, ou à défaut, par le cimetière, à l'annulation et/ou au plus tard le 30 novembre.

Ces fleurs, gerbes ou pots de chrysanthèmes déposés durant le mois de novembre peuvent être déplacés par le cimetière pour les besoins de la tonte de l'emplacement.

Après l'ensemencement en prairie naturelle, les objets (signes funéraires, vases, potées) peuvent être déplacés par le cimetière pour les besoins de la tonte de l'emplacement.

Inhumations ou exhumations de cercueils ou d'urnes

Pour préserver le sol et le sous-sol de cet espace funéraire écologique, les soins au défunt sont limités à la présentation du corps (toilettes). Le défunt ne doit pas avoir fait l'objet de soins de conservation (thanatopraxie), ces soins comportant l'injection de produit biocide (formaldéhyde).

Si le défunt a subi un traitement par curiethérapie, les applicateurs, cathéters ou autres sources radioactives doivent avoir été retirés.

Pour l'habillement du défunt, il sera choisi des fibres naturelles (lin, coton, chanvre...).

Le cercueil et ses accessoires doivent être en carton ou en bois éco-certifié, non traité, non verni ou tout autre matériau homologué biodégradable et non traité. Les accessoires sont en matériaux naturels recyclés ou biodégradables. Le cercueil et ses accessoires respectent en tout état de cause les dispositions réglementaires du code général des collectivités territoriales (art. R. 2213-25 et suivants).

Les urnes doivent être biodégradables. **L'attention des concessionnaires et de leur famille est attirée sur le fait que la dégradation de l'urne interdira toute exhumation future des cendres qui resteront définitivement mêlées aux terres du cimetière.**

Les reliquaires recueillant les restes mortels des défunts en cas de réduction ou de réunion de corps doivent présenter les mêmes caractéristiques respectueuses de l'environnement.

Pour les dispersions de cendres, des jardins de dispersion sont à disposition des usagers (au cimetière parisien d'Ivry à la 28^e division).

Travaux lors des opérations funéraires

Lors des inhumations et exhumations, à l'occasion du creusement de la fosse par le prestataire choisi par le concessionnaire, le tapis végétal est retiré par le prestataire du concessionnaire, sur la surface concédée (2m²).

Après l'opération funéraire, la terre excédentaire déposée sur la sépulture doit former un tumulus de forme trapézoïdale dont la surface sera plane et horizontale, aux dimensions suivantes :

- grande base : 2m x 1m
- petite base : 1,60 m sur 0,60 m

- hauteur : de 0,25 m à 0,30 m dans le cas d'une fosse creusée à 1,50 m de profondeur, de 0,35 m à 0,40 m dans le cas d'une fosse creusée à 2 m de profondeur.

Comme indiqué précédemment, la prairie naturelle est mise en place ou remise en place après le tassement des terres durant plusieurs mois consécutifs, l'opération étant réalisée par l'administration deux fois par an.

Pour tous les travaux intervenant après aménagement de l'espace funéraire écologique (inhumation, exhumation), le creusement, l'évacuation des terres et le remblaiement doivent se faire manuellement. Tout roulage doit se faire sur des chemins de planche ou équivalent, afin de ne pas dégrader le sol de l'espace funéraire écologique. Ce roulage ne doit pas rester en place plus de 48 heures.

Les terres excavées seront placées dans des réceptacles de l'entreprise choisie par le concessionnaire qui stationneront aux endroits indiqués par le conservateur, moins de 48 heures.

Échéance de la concession

Le concessionnaire dispose de deux ans pour renouveler sa concession à l'échéance du contrat. **L'administration n'est pas tenue de le prévenir de la fin du contrat**. A défaut de renouvellement, deux ans après la fin du contrat, l'administration peut reprendre l'emplacement, exhumer les corps (exceptées les cendres inhumées en en urne biodégradable) les transférer dans un reliquaire à l'ossuaire de Thiais parisien, et rétrocéder l'emplacement à un nouveau concessionnaire.

Le(s) concessionnaire(s) déclare(nt) avoir pris connaissance des présentes conditions particulières applicables à l'usage d'une concession de l'espace funéraire écologique, et les accepter sans réserve.

Ils exigent qu'après leur(s) décès, leurs ayants droit respectent ces mêmes conditions.

Signature(s) :

Concession dans l'espace funéraire écologique

Numéro de concession

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | | | |
|--|--|--|--|--|

Annexe relative aux conditions d'utilisation d'une concession dans l'espace funéraire écologique

Ce document précise l'étendue des droits et des obligations quant à l'usage de la concession dont vous vous portez acquéreur. Les dispositions détaillées ci-dessous complètent et précisent les termes du contrat de concession que vous avez renseigné et que vous signerez après avoir entériné la présente annexe.

Seul le respect des caractéristiques spécifiques des concessions de cet espace funéraire permet de conserver à ce lieu ses qualités paysagères et écologiques. Aussi, si vous souhaitez acquérir une concession de pleine terre dans cet espace, et la renouveler, vous vous engagez à respecter les conditions suivantes :

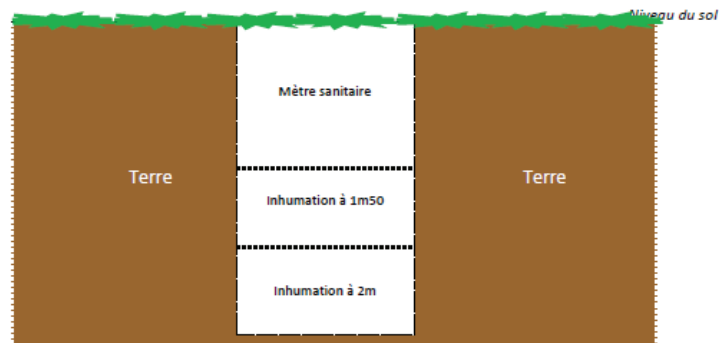
Durée de la concession

La concession de l'espace funéraire écologique est d'une durée de 10, 30 ou 50 ans, à l'achat comme au renouvellement. Elle est accordée sur décès uniquement aux personnes remplissant les conditions du CGCT.

Étendue et capacité de l'emplacement concédé

La concession peut être d'une superficie de 1m² ou de 2m² au choix du concessionnaire.

Aménagée en pleine terre, ce type de concession peut accueillir deux corps en cercueil au maximum (un cercueil inhumé à 1,5m et un second à 2m de profondeur) comme décrit dans le schéma ci-dessous :



Une fois complète (deux cercueils inhumés), la concession ne peut accueillir que des urnes cinéraires dans le mètre sanitaire (espace entre le second cercueil et la surface du sol). Par sécurité, les éventuelles urnes inhumées dans le mètre sanitaire devront l'être au plus profond du dit mètre sanitaire.